NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.79
20 novembre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 15 novembre 1985, à 15 heures

Président :	M. de PINIÉS	(Espagne)
puis :	M. HEPBURN (Vice-Président)	(Bahamas)
	M. DIACONU (Vice-Président)	(Roumanie)

Aide internationale à la Colombie : projet de résolution

Organisation des travaux

Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse (séances plénières consacrées aux politiques et programmes relatifs à la jeunesse en application de la résolution 39/22 de de l'Assemblée générale en date du 23 novembre 1984)

Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix : rapport de la Troisième Commission [89] (suite)

Politiques et programmes relatifs à la jeunesse : rapport de la Troisième Commission [95] (suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

85-64473/A 5985V 5986V (F)

La séance est ouverte à 15 h 20.

POINT 149 DE L'ORDRE DU JOUR

AIDE INTERNATIONALE A LA COLOMBIE : PROJET DE RESOLUTION (A/40/L.16)

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée est saisie d'un projet de résolution sur ce point, qui figure au document A/40/L.16.

Je donne la parole au représentant de la Bolivie qui va présenter le projet de résolution.

M. GUMUCIO GRANIER (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Comme l'opinion publique mondiale l'a appris, le mercredi 13 novembre, dans la nuit, le volcan Nevado del Ruiz est entré en éruption, entraînant des conséquences désastreuses dans les départements de Caldas, de Tolima et la vallée du Cauca en Colombie.

Les médias nous ont présenté des scènes dantesques de cette catastrophe provoquée par des avalanches de boues, où les neiges éternelles des Andes mêlées aux cendres volcaniques du Nevado ont, de par leur force immense, fait des ravages sur leur passage, arrachant la vie à des milliers d'êtres humains, détruisant les cultures et laissant plus de 200 000 personnes sans logement, sans ressource et sans emploi, c'est-à-dire qu'elles se trouvent dans les conditions les plus dramatiques que l'on puisse imaginer.

Je dois mentionner brièvement que la localité d'Armero, dans le département de Tolima, a quasiment disparu. La localité de Santuario, dans la région de Tolima, et celle de Chinchina, dans la région de Calas, ont été gravement touchées par les inondations. Les fleuves Azufrada, Lagunilla et Guali sont sortis de leurs cours et ont inondé de vastes régions, ce qui a conduit à l'évacuation des habitants de Mariquita et de Hondra, ainsi que ceux des zones rurales voisines.

Le Gouvernement colombien a immédiatement entrepris des opérations de secours auxquelles ont pris part des organisations non gouvernementales et, par la suite, d'autres gouvernements. L'ampleur de ce cataclysme met toutefois la communauté internationale dans l'obligation de coopérer aux efforts déployés par le Gouvernement et le peuple colombiens.

Devant cette tragédie et étant donné l'esprit humanitaire qui a toujours caractérisé notre Organisation, je soumets en séance plénière de l'Assemblée générale le projet de résolution publié sous la cote A/40/L.16 qui est parrainé par les pays suivants de l'Amérique latine : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas,

M. Gumucio Granier (Bolivie)

Barbade, Brésil, Chili, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay, Venezuela et mon pays, la Bolivie.

De nombreux pays appartenant à plusieurs autres régions souhaitaient également parrainer le projet de résolution, mais étant donné l'urgence de la question et les problèmes logistiques, il a été décidé que, par souci d'efficacité et de rapidité, le projet de résolution serait déposé immédiatement avec le parrainage des pays latino-américains que j'ai mentionnés.

La Colombie est profondément affligée par cette terrible tragédie qui a coûté la vie à des milliers de ses fils et qui constitue un véritable défi s'agissant de l'aide aux survivants. Nous savons que le peuple et le Gouvernement colombiens sauront surmonter cette catastrophe naturelle avec le courage et la ténacité qui les caractérisent. Nous sommes certains que la communauté internationale adoptera toutes les mesures qui s'imposent pour compléter les efforts de ce pays frère auquel nous sommes unis par des liens historiques et très amicaux.

Enfin, au nom des pays d'Amérique latine, je tiens à réitérer notre sentiment de douleur devant cette catastrophe que vit le peuple de la Colombie, un sentiment qui, j'en suis certain, est partagé par toutes les délégations ici présentes.

M. GOLOB (Yougoslavie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer l'entière solidarité du Groupe des 77, au nom duquel j'ai l'honneur de parler. Nous sommes solidaires du peuple et du Gouvernement colombiens en cette occasion tragique de l'éruption du volcan Nevado del Ruiz. Nous sommes profondément affligés par les énormes pertes humaines et les ravages causés par le déchaînement des forces de la nature. Cette catastrophe incommensurable porte également un coup très dur aux efforts de développement déployés par la Colombie. Les secours et la reconstruction des zones sinistrées pèseront lourdement sur l'économie et les ressources de la Colombie. La détermination du Gouvernement et du peuple colombiens de surmonter cette calamité bénéficieront, nous en sommes convaincus, du plein appui et de l'assistance de la communauté internationale tout entière. Les pays en développement, pour leur part, sont prêts à participer à tous les efforts dans ce sens.

M. Golob (Yougoslavie)

Nous sommes certains que les organisations du système des Nations Unies sauront répondre pleinement et immédiatement aux besoins urgents du peuple colombien afin d'alléger ses souffrances et de faciliter le processus de reconstruction. Le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, qui si souvent en pareille occasion a joué un rôle remarquable dans la mobilisation des ressources internationales fera, à n'en pas douter, tout son possible en ce sens.

M. SMIRNOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Au nom des délégations des pays socialistes de l'Europe orientale et de la délégation de la Mongolie, qui appartient également à notre Groupe, qu'il me soit permis de présenter nos condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens pour la catastrophe qui s'est abattue sur leur pays. Nos délégations appuient entièrement le projet de résolution A/40/L.16 qui vient d'être présenté.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter le projet de résolution contenu dans le document A/40/425?

Le projet de résolution est adopté (résolution 40/13).

M. ALBAN HOLGUIN (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Au nom du peuple colombien, je tiens à exprimer aux membres de l'Assemblée notre gratitude la plus sincère pour la résolution qu'ils viennent d'adopter. Je tiens de même à remercier les honorables représentants des Etats qui, sous une forme ou une autre, ont manifesté leur solidarité avec la nation colombienne à l'occasion des événements tragiques qu'elle a connus ces derniers jours.

A vous, monsieur le Président, je dois un témoignage de reconnaissance tout particulier pour les paroles généreuses que vous avez prononcées hier à l'égard de mon pays. Je suis également très reconnaissant aux présidents du Conseil de sécurité et de chacune des commissions de l'Assemblée d'avoir fait part au peuple colombien de leurs sentiments d'affliction et de leur solidarité. Le Groupe des 77, dignement représenté par l'ambassadeur Golob, et le Groupe latino-américain, représenté par l'ambassadeur Gumucio Granier, méritent également toute ma gratitude pour avoir parrainé et présenté ce projet de résolution.

La nature avait été clémente avec la Colombie, car elle avait doté ses habitants de terres, de montagnes et de cours d'eau, qui leur procuraient non seulement leur subsistance et leur richesse, mais leur offraient également de beaux paysages qui ont inspiré une glorieuse pléiade d'artistes, profondément émus de vivre à leurs côtés.

Maintenant, la nature a décidé de déverser sur deux des régions les plus admirées et vénérées de notre patrie, habitées par un peuple laborieux, pacifique et créateur, une avalanche volcanique qui a causé la mort de milliers de personnes,

M. Alban Holguin (Colombie)

englouti des villages entiers dans les ténèbres, fait de nombreux blessés ou compromis la santé de dizaines de milliers de personnes et qui les a toutes appauvries. Les ponts, les routes, les centrales électriques, les conduites d'adduction d'eau et d'énergie et les services publics ont tous été détruits. En outre, des milliers d'enfants sont sans parents ni foyer, des enfants qui commencent à peine cette aventure qu'est la vie sans la lumière des conseils paternels et sans la consolation de leur protection tutélaire.

Nous ne savons pas si de nouvelles éruptions volcaniques doivent se produire car ce volcan est encore en activité, ce qui nous oblige à déplacer plus de dix villages de la région.

Il y a peu de choses que nous puissions faire pour sauver les villes qui sont à jamais enterrées dans la boue. Nous faisons une prière pour que les ossements, retournés à la terre d'où ils sont originaires, achèvent ainsi la synthèse de l'homme avec la nature en présence de Dieu. Mais l'émotion que nous cause cet adieu que nous disons à tant d'êtres bien aimés doit s'accompagner d'un effort puissant et solidaire en faveur des survivants afin que ceux-ci reconstruisent leurs foyers, organisent à nouveau leur travail et reprennent le travail créateur de l'agriculture et de l'élevage qu'a interrompu un coup si funeste. C'est là que les peuples des Nations Unies, qui ont déjà donné tant de preuves de leur solidarité, peuvent aider ma patrie pour rendre moins douloureuse la réhabilitation des personnes et des zones sinistrées.

Nous savons exactement à quel point cette solidarité peut être généreuse car, il y a peu de temps, elle a été mise à l'épreuve lors du tremblement de terre qui a secoué la ville de Popayán, faisant d'innombrables victimes et causant des dommages matériels sans égal; mais aujourd'hui, 24 mois après, grâce à un effort commun auquel ont participé, depuis l'étranger, des particuliers, des entités et des gouvernements amis, la ville de Popayán s'enorgueillit d'être dans une phase très avancée de sa reconstruction et le visage de ses habitants reflète à nouveau l'optimisme et la foi dans l'avenir.

Je ne trouve pas d'autres mots pour remercier les membres de l'Assemblée de l'extraordinaire geste de solidarité dont témoigne la résolution qu'ils viennent d'adopter. Qu'il me suffise de leur répéter merci, merci beaucoup.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais dire à l'Assemblée qu'avant d'en terminer avec ce point, je dois remercier la Conférence de la jeunesse de m'avoir permis de régler, avec une rapidité vraiment remarquable, le point très important que constitue le grave problème qui assaille la Colombie. C'est la deuxième fois au cours de cette période commémorative que nous avons eu affaire à une catastrophe : ce fut d'abord le tremblement de terre au Mexiqu et, maintenant, c'est l'éruption du volcan Nevado del Ruiz en Colombie. Merci à tous les membres de leur coopération. Je crois que c'est une manière de démontrer que l'Assemblée générale et, en général, le système des Nations Unies savent répondre avec célérité, de manière profonde et très efficace, aux besoins urgents qui, malheureusement, affligent l'humanité. Merci beaucoup à tous.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je voudrais informer les représentants que lundi 18 novembre, dans la matinée, l'Assemblée examinera, en premier lieu, les rapports de la Troisième Commission concernant les points 89 : "Année internationale de la jeunesse, participation, développement, paix", et 95 : "Politique et programmes relatifs à la jeunesse". Dans la matinée de lundi également, l'Assemblée examinera la première partie du rapport de la Première Commission sur le point 65 de l'ordre du jour : "Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire". Dans la matinée de lundi, enfin, l'Assemblée commencera l'examen du point 34 de l'ordre du jour : "Question de Namibie".

CONFERENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE (SEANCES PLENIERES CONSACREES AUX POLITIQUES ET PROGRAMMES RELATIFS A LA JEUNESSE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION 39/22 DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 23 NOVEMBRE 1984)

POINTS 89 ET 95 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : PARTICIPATION, DEVELOPPEMENT, PAIX : RAPPORT DE LA TROISIEME COMMISSION (A/40/855)

POLITIQUE ET PROGRAMMES RELATIFS A LA JEUNESSE : RAPPORT DE LA TROISIEME COMMISSION (A/40/856)

M. AGUILAR (Guatemala) (interprétation de l'espagnol) : Au nom de la délégation du Guatemala, je tiens à dire notre solidarité au Gouvernement et au peuple colombiens à la suite de la tragédie qu'ils vivent du fait de l'éruption du volcan Nevado del Ruiz qui a dévasté une large région de ce pays frère.

C'est avec beaucoup de joie que la délégation du Guatemala participe à cette conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse qui est le point culminant de l'Année internationale de la jeunesse. La communauté internationale rend ici un hommage mérité à un vaste secteur de la population mondiale, la jeunesse.

Cette effort de la communauté internationale est une manière efficace de stimuler la participation de la jeunesse au développement des pays de manière active, particulièrement à celui de nos pays en voie de développement. La participation de la jeunesse est nécessaire à la construction de sociétés dynamiques, justes et équitables au sein desquelles, sur la base de systèmes légitimement démocratiques, règnent la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La célébration de l'"Année internationale de la jeunesse : Participation, développement et paix", ne signifie pas que nous ayons découvert un nouveau problème parmi tous ceux qui accablent le monde actuel. Bien au contraire, nous considérons que la célébration de cette Année revient à reconnaître qu'il est nécessaire d'assurer d'urgence la participation de la jeunesse à la recherche de nouveaux moyens d'établir des voies permanentes conduisant à un développement politique, économique, social et culturel inspiré des principes de paix et d'harmonie, conformément aux principes et postulats contenus dans la Charte des Nations Unies.

La jeunesse d'aujourd'hui a été exposée à d'innombrables facteurs extérieurs qui ont eu une influence négative sur son développement. Il en est en effet résulté un manque de directives à suivre, résultat d'une situation économique

M. Aguilar (Guatemala)

défavorable, une crise économique à laquelle il ne semble pas y avoir de solution à court terme, la baisse des cours de nos produits de base, la stagnation ou la diminution de la production, des mesures protectionnistes, une dette extérieure qui menace gravement le progrès économique et social de nos sociétés, un taux élevé de chômage et de sous-emploi et un manque de possibilités d'avenir.

Il est malheureux que cette crise économique ait contraint notre pays à prendre des mesures d'austérité dont le résultat néfaste a été la pauvreté, entraînant ultérieurement des manifestations de mécontentement et une frustration qui se traduisent par la violence, la délinquance, l'alcoolisme, la prostitution, la toxicomanie et le trafic illicite des drogues.

Le Guatemala est extrêmement préoccupé par l'augmentation constante de l'alcoolisme et de l'abus de drogues parmi la jeunesse mondiale qui cherche à échapper dans l'irréel à l'incertitude d'un avenir décent où seraient assurées des possibilités d'épanouissement et l'exercice effectif des droits de l'homme.

Ce qui précède confirme qu'il est nécessaire d'instaurer de toute urgence un nouvel ordre économique international, comme le recommandent tant de résolutions émanant de notre organisation, et d'adopter des mesures politiques, économiques, sociales et culturelles tendant à créer une société juste et équitable, conforme à ce que prévoit la stratégie internationale de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement.

A tous ces problèmes, il faut ajouter la course effrénée aux armements, dont le montant pourrait servir de façon plus utile à élaborer, renforcer, améliorer et financer des programmes conduisant au développement social, économique et culturel de cette jeunesse qui aujourd'hui voit limiter ses accès à une vie meilleure.

Cette situation nous confirme dans l'idée que notre jeunesse est extrêmemnt frustrée : celui qui a la force politique, économique ou militaire veut dominer le faible et n'a pas l'intention de lui offrir des chances d'avenir. Il semblerait qu'il soit plus important de donner pour but au développement scientifique et technique de détruire ce que la nature nous a donné et ce que les hommes ont créé et accompli. En revanche, la jeunesse souhaite vivre, connaître et découvrir un avenir positif. Elle a le droit de prendre ses propres décisions et de participer à l'adoption de toutes les décisions qui la concernent. Elle souhaite participer à l'avènement d'une société démocratique, juste et équitable. Elle a le droit d'aspirer à un monde de paix.

M. Aguilar (Guatemala)

La célébration de l'Année internationale prend une importance encore plus grande du fait qu'elle coïncide avec le quarantième anniversaire des Nations Unies. Nous avons entendu les déclarations formulées par les chefs d'Etat ou de gouvernement ainsi que par les envoyés spéciaux au cours de la célébration de cet anniversaire. Nous avons trouvé dans ces déclarations des concepts et des thèmes sur lesquels nous sommes d'accord. Nous sommes conscients du fait que nous devons adopter des mesures susceptibles de stimuler véritablement la confiance mutuelle. Nous devons nous efforcer davantage encore de réduire les tensions et les affrontements ouverts ou clandestins. Nous devons rechercher les voies de la coexistance pacifique et de la compréhension mutuelle. Nous reconnaissons tous qu'il faut mettre un terme à la course effrénée aux armements et surtout qu'il faut rechercher une paix durable et stable. Ces idées s'inscrivent parfaitement dans les justes aspirations de la jeunesse mondiale. Sans paix, il ne peut y avoir de participation ni de développement.

Nous considérons que l'Organisation a atteint dans une grande mesure ses buts. Nous, peuples et gouvernements du monde, sommes non seulement obligés mais également disposés à continuer de renforcer et revitaliser les Nations Unies. Il ne saurait y avoir meilleure occasion de le faire. Nous sommes donc disposés à faire prendre conscience au monde de la situation de la jeunesse, en tenant compte de ses besoins et de ses aspirations ainsi que de la nécessité inéluctable de voir participer la jeunesse au développement économique, social, politique et culturel de nos peuples. Nous devrons pour cela tenir compte du potentiel créateur de la jeunesse. Cette créativité, façon nouvelle de voir la vie, est une caractéristique typique de la jeunesse, surtout quand elle tend à rétablir la paix et la confiance, afin d'assurer la non-intervention et la non-ingérence dans les affaires intérieures et extérieures des autres Etats, le non-recours à la force dans les relations internationales, le désarmement mondial aussi bien classique que nucléaire, l'élimination de la discrimination quelles qu'en soient les manifestations, le tout devant contribuer à la réalisation d'un monde meilleur, plus stable et plus sûr.

Les activités commencées en 1979 dans le cadre de la célébration de cette événement ne s'arrêtent pas là. C'est le premier des nombreux échelons que nous devons franchir car les programmes conçus, ainsi que les orientations recommandées par le Comité consultatif contenues dans le document A/40/256, que le Guatemala a appuyées, ont des répercussions à long terme, sans autres limites que celles que nous voudrons leur imposer. Nous devons travailler dès maintenant avec la jeunesse

M. Aguilar (Guatemala)

- qui existera toujours - en lui offrant des possibilités d'éducation, de développement social, économique et culturel, afin que le moment venu d'assurer sesresponsabilités dans la direction de nos sociétés, elle puisse prendre des décisions justes en faveur de la paix et du développement avant de faire de même, le moment venu, à l'égard des générations futures.

Nous sommes conscients du fait que la participation de la jeunesse au développement et à la recherche de la paix se manifeste de manière différente selon les sociétés et selon le milieu ambiant dans lequel elle grandit. C'est ce qui fait qu'il existe des différences entre les jeunes selon qu'ils sont d'origine rurale ou urbaine, alphabétisés ou analphabètes, de sexe féminin ou masculin. En conséquence, les différences qui existent entre les jeunes se répercutent sur leur société.

Nous estimons important d'établir des politiques de l'enseignement susceptibles de tenir compte davantage de ces différents aspects de la jeunesse, en mettant l'accent sur la nécessité de faire régner la paix, de promoir la coopération et la compréhension internationale. La paix non seulement dans le contexte de l'absence de conflit armé, mais surtout une paix basée sur des principes et des faits assurant la justice économique et sociale, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, le respect mutuel et la dignité humaine.

La présente année est une preuve patente du fait que la jeunesse est en faveur de la paix. Au Guatemala, nous nous sommes efforcés de participer aux différentes manifestations organisées sur le plan international et sur le plan régional. Sur le plan national, il y a eu différentes activités grâce à l'organisation de colloques, conférences, séminaires, expositions et festivals. En outre, compte tenu du fait que la majorité des jeunes Guatémaltèques vivent dans les campagnes, le Comité pour les jeunes des zones rurales a joué un rôle de premier plan dans la célébration de l'Année internationale. Il a favorisé le développement rural, le développement culturel et économique intégral de la jeunesse paysanne. Le Comité a organisé des réunions de jeunes qui sont en train de débattre des directives à suivre pour l'établissement de la politique nationale à long terme de la jeunesse qui doit commencer à être appliquée.

M. Aguilar (Guatemala)

Au niveau régional, l'Amérique latine a organisé deux réunions dont la dernière a eu lieu au mois d'août dernier à Montevideo, en Uruguay. Nous estimons que les conclusions et recommandations de ces réunions sont extrêmement enrichissantes, notamment pour la création de moyens d'élaboration de politiques pour notre jeunesse.

Au cours de ces deux réunions, le rôle primodial joué par la jeunesse dans notre région a été reconnu, notamment dans le domaine politique. Aujourd'hui plus que jamais, les jeunes participent activement à l'instauration d'un ordre social démocratique. Il est indéniable que la manière de penser et la participation des jeunes ont joué un rôle décisif et ont enrichi le processus de changement et de retour à la démocratie qui existe actuellement au Guatemala.

M. RIDHWAN (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais au début de mon intervention exprimer toute la tristesse qu'a ressentie ma délégation pour les victimes de la tragique éruption volcanique qui a frappé la Colombie. Nous adressons tous nos voeux de sympathie et nos condoléances au Gouvernement et au peuple de la Colombie, en cette heure de deuil et de douleur.

Je tiens pour un honneur insigne et un privilège, pour moi-même et pour ma délégation, de participer au nom de la jeunesse indonésienne à cette conférence mondiale historique des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. En fait, la délégation indonésienne et tous nos frères et soeurs indonésiens espèrent vivement que nos délibérations seront couronnées de succès.

Le Ministre indonésien des affaires étrangères, S. Exc. M. Mochtar Kusumaatmadja, a déclaré au cours d'une séance plénière de la quarantième session de l'Assemblée générale :

"En tant que pays où les jeunes représentent plus de 60 p. 100 de la population, l'Indonésie attache une grande importance à la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse ..., nous sommes pleinement convaincus que la prochaine conférence mondiale s'attaquera à cette question, assurant ainsi la promotion des aspirations et des espoirs ressentis par les jeunes du monde entier". (A/40/PV.11, p. 69)

Je voudrais assurer tous les représentants ici présents que ma délégation fera de son mieux pour justifier pleinement la confiance et les espoirs que la jeunesse du monde a placés en nous.

M. Ridhwan (Indonésie)

Elle est longue la route parcourue depuis la neuvième Assemblée mondiale de la jeunesse qui s'est tenue à Nairobi en 1976, lorsque l'idée de proclamer l'Année internationale de la jeunesse a été lancée, jusqu'à cette année mémorable, Année internationale de la jeunesse. Il faut rappeler que l'initiative de Nairobi avait été accueillie avec joie par la jeunesse du monde entier, notamment par les jeunes de notre partie du monde, comme cela est reflété dans la Déclaration de Borobudur adoptée par le cinquième Forum de la jeunesse de l'Asie et du Pacifique qui s'est tenu en Indonésie en octobre 1978 et dont le Comité national indonésien de la jeunesse s'était fait l'hôte. C'est par une décision de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, prise lors de sa trente-quatrième session, que cette organisation a désigné l'année 1985 Année internationale de la jeunesse, avec pour thème "Participation, développement, paix". Depuis lors, la délégation indonésienne, à toutes les sessions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, a toujours compris parmi ses membres un représentant de la jeunesse indonésienne. C'est pourquoi, ma délégation est fière que la jeunesse de l'Indonésie ait pu participer et contribuer aux préparatifs de l'Organisation des Nations Unies pour la célébration de l'Année. Travailler la main dans la main avec d'autres jeunes au niveau local, national, régional et international pour mobiliser tous les efforts en vue de promouvoir les besoins et les aspirations des jeunes, voilà qui a été pour nous une expérience très enrichissante. Tout au long de ce processus, les jeunes, travaillant de concert, ont montré au monde la précieuse contribution que la jeunesse peut apporter à tous les secteurs de la société. De même, nous avons cherché à faire mieux comprendre aux jeunes combien il était nécessaire pour eux de contribuer à l'édification de la nation, au respect de la Charte des Nations Unies, à l'élimination du colonialisme et du racisme dans toutes leurs manifestations, au progrès économique, social et culturel des peuples ainsi qu'à la promotion de la coopération et de la compréhension internationales. Les efforts et les énergies déployés au cours de l'année écoulée prouvent à l'évidence que les jeunes ont la volonté de participer activement à la promotion du désarmement, du développement et de la paix.

Pour la jeunesse de l'Indonésie, il est tout aussi important de ne pas être seulement un objet de préoccupation et de discussion, car nous, les jeunes, nous sommes en effet convaincus que nous avons également un rôle important à jouer, un devoir à accomplir, celui de contribuer à résoudre les problèmes innombrables auxquels se heurtent nos nations, nos régions et le monde dans son ensemble. Pour

M. Ridhwan (Indonésie)

l'Indonésie, pays en développement, dont la majorité de la population est jeune, le principal problème est le développement de notre pays dans tous les aspects de la vie. Et pour notre jeunesse, il s'agit avant tout de favoriser l'emploi et l'éducation, l'éducation physique et la santé, le progrès social et culturel.

Je voudrais à ce stade résumer brièvement les activités pertinentes qui se sont déroulées en Indonésie dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Le 10 janvier 1985, le président Soeharto lui-même a inauguré l'Année internationale de la jeunesse, inauguration qui a été suivie d'une série de séminaires, de concours de rédaction, d'expositions, de spectacles de théâtres, de programmes de télévision, de radiodiffusion et de campagnes de presse importantes. Il faut également mentionner la participation de la jeunesse à des organisations et des forums internationaux destinés à faire mieux comprendre aux jeunes l'importance de l'Organisation des Nations Unies pour la jeunesse. Ces entreprises étaient financées par des contributions privées, complétées par le gouvernement qui a également donné des directives générales sur la façon dont devaient se dérouler les diverses activités.

M. Ridhwan (Indonésie)

En ce qui concerne la suite à donner aux programmes ou le lancement de nouveaux programmes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, je voudrais mentionner quelques-uns des projets les plus importants, à savoir les mesures législatives dans les domaines de la jeunesse, de la main-d'oeuvre et du système des tribunaux de la jeunesse; les projets de développement à fort coefficient de main-d'oeuvre, les programmes de formation professionnelle et d'entreprise; les projets de protection et d'embellissement de l'environnement; la politique de migration; l'établissement de colonies de peuplement et l'amélioration des villages de jeunes; la méthode d'approche intégrée au développement de l'agriculture; des séminaires régionaux pour jeunes entrepreneurs et hommes d'affaires sous les auspices de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE); le programme consacré aux parents adoptifs; des programmes d'éducation physique, d'hygiène et de nutrition; le "Karang Taruna" ou organisation de villages de jeunes; la guerre contre les stupéfiants et la délinquance juvénile; et l'organisation d'enquêtes statistiques et de sondages des jeunes sur divers aspects de leurs préoccupations afin de pouvoir répondre plus efficacement et plus effectivement à leurs besoins. Tous ces programmes et activités sont organisés dans le contexte du thème de l'Année internationale de la jeunesse, à savoir "Participation, développement, paix".

A ce propos, je voudrais citer un passage du message du président Soeharto au Congrès mondial de la jeunesse qui s'est tenu à Barcelone, en Espagne, en juillet dernier :

> "La jeunesse et les efforts de développement des nations sont inexorablement liés, car la jeunesse constitue la majorité de la population du monde. C'est pourquoi le développement des nations serait impossible sans la participation active des jeunes. Et inversement, c'est la jeunesse qui profitera le plus du développement. La jeunesse a donc intérêt à assurer ce développement. Cependant, le maintien de la paix est essentiel au développement. Car, sans la paix, il ne saurait y avoir de développement."

Dans le contexte de ces préoccupations primordiales, l'Année internationale de la paix, proclamée à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies, traduit de façon appropriée les espoirs de paix permanente et universelle de tous les hommes, jeunes et vieux.

M. Ridhwan (Indonésie)

Ma délégation espère ardemment, comme tous les Indonésiens, que les succès enregistrés au cours de l'Année internationale de la jeunesse ne s'achèveront pas avec la conclusion de notre conférence. Nous espérons au contraire que l'on poursuivra les programmes et activités qui ont été exécutés sur les plans local, national, régional et international, qu'on les renforcera et qu'on les rendra encore plus efficaces en les adaptant mieux aux besoins de la jeunesse du monde. C'est pourquoi nous estimons que les quatre projets de résolution dont est saisie cette conférence, à savoir les principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le cadre de la jeunesse; les droits de l'homme et des jeunes, et notamment le droit à l'enseignement et au travail; l'ouverture de possibilités d'avenir pour la jeunesse; et le renforcement des communications entre les Nations Unies et les organisations de jeunes, comprennent dans l'ensemble certains éléments essentiels à tout plan d'action global pour l'avenir. Je voudrais souligner que les principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse forment la base sur laquelle on pourra fonder une stratégie globale à long terme de la jeunesse. Les directives, qui devraient être flexibles dans leur application, devraient fournir, outre un cadre conceptuel dans lequel s'intégrerait notre action future, des programmes et des activités spécifiques visant à réaliser les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse. Néanmoins, nous sommes également persuadés que ce qui fait défaut, c'est un mécanisme d'intégration qui assure la coordination des efforts déployés pour mettre en oeuvre ces décisions importantes.

A cette fin, ma délégation est persuadée qu'il faut s'efforcer de proclamer une décennie de la jeunesse qui devrait commencer en 1989, pour que la jeunesse du monde soit assurée de pouvoir aborder le XXIe siècle en possession des talents et des capacités nécessaires et armée de la volonté collective de relever ensemble, sur une base de coopération et de compréhension mutuelle, les défis qui leur font face. On ne saurait trouver de meilleur augure pour lancer ce processus que la coïncidence de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse avec la célébration de l'anniversaire des Nations Unies.

M. BROWNE (Fidji) (interprétation de l'anglais) : De même que les orateurs précédents, je voudrais exprimer les condoléances de ma délégation au représentant de la Colombie pour la catastrophe qui vient de frapper son pays.

Il est approprié que cette conférence sur la jeunesse se réunisse dans le cadre de l'Assemblée générale à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies. Au moment où les Nations Unies deviennent majeures, il est opportun de se pencher sur les questions liées à la jeunesse, composant le plus dynamique d'une population.

En 1979, les Nations Unies ont désigné 1985 Année internationale de la jeunesse pour que le public prenne mieux conscience des problèmes et des aspirations de la jeunesse du monde. Depuis lors, les instances internationales au sein du système des Nations Unies et au-dehors ont discuté le thème choisi pour l'Année, Participation, développement, paix, recherchant des solutions aux problèmes de la jeunesse et encourageant une participation active de la jeunesse partout dans les programmes d'importance pour l'avenir des jeunes.

A Fidji, le Ministre de l'éducation et de la jeunesse a créé en 1984 un comité national de coordination, composé d'institutions gouvernementales et non gouvernementales, chargées de préparer l'Année internationale de la jeunesse. Le Comité a préparé un programme qui comprenait les éléments suivants : la plantation de 1 000 plants; un séminaire de jeunes mettant l'accent sur les stupéfiants, l'hygiène et l'éducation sexuelle; un séminaire sur l'exode des campagnes vers les villes et sur la délinquance; une évaluation des progrès réalisés en juillet; un rallye national de la jeunesse en octobre; une évaluation de l'Année internationale de la jeunesse en décembre, avec des messages du Premier Ministre et du chef de l'opposition; et la planification d'activités de suivi en 1986. Le Gouverneur général de Fidji a lancé officiellement l'Année internationale de la jeunesse à Suva, la capitale, en mars de cette année.

Outre les rallyes de jeunes, les séminaires, les ateliers et les manifestations sportives destinés à marquer l'importance de cette Année, sa célébration vise à renforcer le processus des politiques et programmes de développement en vue d'une plus grande participation de la jeunesse dans tous les aspects de la vie politique, culturelle, économique et sociale de notre pays.

M. Browne (Fidji)

Plus de la moitié de notre population est âgée de moins de 21 ans. Au cours des dix dernières années, les programmes de jeunesse ont occupé une place importante dans chacun de nos deux derniers plans quinquennaux de développement. Le prochain plan quinquennal de développement (1986-1990) continuera à accorder un rôle important à la jeunesse et à le renforcer.

Dans son message à la nation à l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance de Fidji, il y a un mois, le 10 octobre, mon premier ministre a dit :

"... Nous avons accepté franchement de reconnaître que le problème de la race existe au lieu de prétendre qu'il n'existe pas. Nous n'avons pas d'eaux stagnantes, mais plutôt des affluents salubres, suivant vigoureusement leur cours pour joindre les grands courants de la vie nationale, apportant chacun sa foi, sa langue, sa culture et sa tradition. Ce qui est paradoxal, c'est que le tout se soit avéré plus grand que la somme des parties..."

Cette base multiculturelle assure la diversité et la variété qui enrichissent notre société. Dans ce contexte, les jeunes sont encouragés à jouer un rôle actif dans l'édification de la nation; c'est une force de cohésion et d'adaptabilité en vue de l'avenir. Gardienne future des valeurs et des traditions culturelles qui assurent la stabilité de la société, la jeunesse est appelée à jouer assez tôt un rôle important dans les activités culturelles auxquelles elle participe.

Nous partageons avec d'autres pays les fléaux modernes de la permissivité morale, de la toxicomanie, de l'alcoolisme et de la criminalité croissantes et de la grossesse des adolescentes. Mais ces problèmes de la jeunesse ne peuvent être vus ni traités isolément. Ce sont les symptômes d'un problème plus vaste affectant toute la société. Par conséquent, les solutions doivent viser l'ensemble des problèmes, dont ceux qui intéressent la jeunesse ne sont qu'une partie. Dans ce processus, il faut faire participer pleinement la jeunesse à l'analyse et à l'élaboration de solutions.

Tout en reconnaissant que l'action internationale peut aider à résoudre ces problèmes, ma délégation estime que l'action au niveau national doit d'abord être intensifiée, étant donné que c'est là que se trouvent les origines véritables du problème. C'est parce qu'il en est conscient que mon gouvernement a élaboré des programmes concrets pour assurer un développement total de nos jeunes afin de permettre leur participation au développement de Fidji. Nous veillons particulièrement à inculquer à nos jeunes les traditions et valeurs de notre société. A notre avis, ce sera important à long terme plus que n'importe quelle

M. Browne (Fidji)

stratégie globale généralisée. Nous estimons que les organismes internationaux peuvent être d'une grande aide en encourageant un appui complémentaire et une action mondiale complémentaire en faveur de la jeunesse.

On sait que la ressource la plus précieuse d'un pays est son peuple, et la jeunesse est l'avenir d'un peuple. C'est pourquoi, dans la plupart des pays, y compris le mien, une proportion importante du budget national est consacrée à l'avancement de la jeunesse grâce à des programmes nationaux d'enseignement et à des activités d'éducation extra-scolaires; tout investissement dans la jeunesse d'aujourd'hui est un investissement dans l'avenir du pays. Cette philosophie se trouve à la base de nos programmes et au coeur de notre système d'enseignement. Elle relie les multiples activités qu'ont entreprises ceux qui quittent nos écoles et nos organisations de jeunes.

Les programmes scolaires et non scolaires et extra-scolaires sont, de l'avis de ma délégation, des parties inséparables d'un tout. Le but, en définitive, est de permettre à ceux qui participent à ces programmes d'améliorer leurs propres perspectives d'avenir et, ce faisant, de participer de manière plus efficace à une meilleure réalisation des objectifs de la nation dans le domaine du développement social, économique et politique. Ma délégation estime que cette conférence peut apporter une contribution utile à ce processus en adoptant une approche intégrée et en tenant compte du caractère inséparable des programmes scolaires et extra-scolaires en faveur de la jeunesse. En fait, ce ne devrait pas être trop difficile à accomplir, étant donné que le thème "Participation, développement et paix" est au centre de tout programme d'enseignement scolaire normal, renforcé par les activités pratiques et utiles. L'inculcation aux jeunes des idées d'autonomie, de persévérance, de travail, de tolérance et de respect d'autrui dans les programmes d'enseignement scolaires devrait mener aisément et efficacement à des programmes extra-scolaires et non officiels en faveur des jeunes dans les secteurs urbain et rural de l'économie.

Cela étant dit, ma délégation n'est pas sans comprendre les difficultés qui se posent aux jeunes hommes et aux jeunes femmes quand ils doivent passer de l'école au marché du travail. En fait, leur choix est très difficile. Cela signifie qu'après avoir passé tant d'années dans le système scolaire, il ou elle doit commencer à partir de zéro à nouveau. C'est un nouveau commencement, un nouveau point de départ pour une vie qui n'a pas encore été vécue. Voilà pourquoi il est vital que le choix soit rationnel et juste, car c'est de ce choix que dépend la qualité de la vie. Beaucoup de jeunes deviennent sans le vouloir une charge pour

M. Browne (Fidji)

la société. Très souvent, ils sont ce qu'ils sont parce que le pays a manqué de planification novatrice. Notre but doit être d'éviter cela. Cette conférence peut marquer un début prometteur en recommandant des programmes qui aideraient les membres à lier leurs programmes d'enseignement scolaire à l'enseignement non officiel et extra-scolaire.

Mon gouvernement a créé un département de la jeunesse et des sports pour stimuler le développement de la jeunesse et en règle générale, il s'intéresse aux jeunes, que ce soit à l'école ou hors de l'école. Des projets de formation extra-scolaires dans les zones rurales et des programmes de formation plus formels organisés par des institutions ont été établis pour former les jeunes des zones urbaines, les encourager à devenir autosuffisants, autonomes, à avoir une conscience communautaire et, ce qui est plus important, un sens des responsabilités.

Un des faits les plus remarquables qui ont eu lieu dans mon pays dans le domaine de la jeunesse depuis 15 ans que nous sommes indépendants a été la création de plus de 100 conseils de jeunesse et de plus de 1 000 clubs de jeunes à travers le pays; de plus, 500 clubs de jeunes affiliés à l'Organisation nationale de la jeunesse ont été créés dans les centres urbains; le conseil national de la jeunesse à Fidji a organisé de nombreux colloques sur la jeunesse et sur la vie politique, ainsi que sur le développement communautaire et la planification familiale; en 1982, le Conseil a organisé et accueilli le dixième Forum de l'Asie et du Pacifique sur la jeunesse qui s'est tenu à Suva, notre capitale, et auquel ont participé des délégués de toute l'Asie et de tout le Pacifique; un colloque régional pendant l'Année internationale de la jeunesse a eu lieu en juin de cette année et des participants de 11 pays insulaires du Pacifique y ont assisté; l'année dernière, le Conseil national de Fidji pour la jeunesse, avec des institutions des Nations Unies, a organisé des programmes dans le domaine de l'éducation à la vie familiale dans plusieurs districts du pays; le Conseil national de la jeunesse est représenté par 35 organisations venant de toutes les partie du pays et compte 100 000 membres.

Nous reconnaissons que la jeunesse est l'avenir de l'humanité. Nous sommes conscients du rôle vital de la jeunesse dans l'établissement d'une paix permanente pour tous les peuples du monde.

M. Browne (Fidji)

Pour terminer, au nom de ma délégation, je tiens à dire notre reconnaissance au secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse, du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et au Comité consultatif pour le travail inlassable qu'ils ont accompli ces dernières années en vue de préparer cette conférence.

M. RAMAKRISHNAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Avant d'aborder le sujet que nous examinons aujourd'hui, je voudrais, au nom de la délégation indienne, dire la détresse que nous éprouvons devant l'immense tragédie qui a frappé le peuple de la Colombie. Les milliers de vies qui ont été fauchées par la furie de la nature nous consternent. Au nom du Gouvernement et du peuple de l'Inde, je tiens à exprimer nos condoléances aux familles endeuillées ainsi qu'au Gouvernement et au peuple de Colombie.

M. Ramakrishnan (Inde)

Cette conférence mondiale sur la jeunesse a été rendue possible grâce aux efforts collectifs des Etats Membres. Je voudrais également dire notre gratitude au Comité consultatif, aux différents organes des Nations Unies ainsi qu'aux autres organisations gouvernementales qui ont déployé des efforts inlassables pour porter les questions et problèmes relatifs à la jeunesse à l'attention du monde. Cette conférence nous offre l'occasion d'évaluer le rôle et la responsabilité de la jeunesse dans le monde entier. Nous sommes tous conscients du vif intérêt porté par la délégation roumaine à cette question et je tiens à lui exprimer et, par son intermédiaire, à exprimer au Président du Comité consultatif, nos félicitations les plus chaleureuses.

Je suis particulièrement heureux que le point 89 de l'ordre du jour sur la jeunesse soit examiné par les Nations Unies pendant la semaine qui marque l'anniversaire d'un très grand homme d'Etat, le premier Premier Ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, dont l'anniversaire était hier. Le pandit Nehru avait la vision d'une Inde forte et dynamique dont les fondations reposaient sur sa jeunesse qui trouvait son inspiration dans les idéaux de patriotisme et de liberté, de non-violence et de paix, proclamés par le mahatma Gandhi lui-même. L'amour de Nehru pour les enfants et les jeunes était proverbial au point qu'en Inde nous célébrons chaque année, le 14 novembre, la Journée de l'enfant, et ce sont les enfants d'hier qui consituent la jeunesse d'aujourd'hui.

Nous reconnaissons combien il est important que les jeunes participent directement à l'édification de l'avenir. Nous savons quelle précieuse contribution ils peuvent apporter à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité et la justice. Les jeunes dans différentes régions du monde participent activement à des initiatives novatrices et pratiques, cherchant à résoudre leurs problèmes et à répondre aux défis qui se posent à eux, et qui sont en fait ceux de la société contemporaine. Leurs efforts pour se faire entendre et leur sentiment concernant un avenir plus juste afin de réaliser les objectifs de la participation, du développement et de la paix doivent non seulement être encouragés mais aider dans la pratique à tous les niveaux et grâce à toutes les formes de coopération sur le plan exécutif, juridique et celui du développement.

Les conséquences sociales des tendances économiques mondiales ont été désastreuses dans de nombreuses régions du monde. Le coût social des ajustements économiques pour faire face à la crise économique a été très élevé et même trop lourd pour les pays en développement. Ces ajustements obligent à comprimer

M. Ramakrishnan (Inde)

les budgets et cela se répercute sur les investissements sociaux. La plupart de ces pays approchent rapidement du point critique dans leurs compressions budgétaires : le niveau des importations ne peut être davantage réduit sans entraîner de dangereuses conséquences sur le plan économique, social et même politique. Dans presque un pays en développement sur quatre, la production par habitant a baissé au cours des quatre dernières années et le chômage direct a atteint un niveau sans précédent. Cela a eu pour résultat d'affecter les secteurs économiquement les plus faibles de la population; c'est là que l'on voit l'importance de ces tendances économiques mondiales pour la situation de la jeunesse, particulièrement du fait qu'une majorité écrasante de jeunes vivent dans les régions les moins développées du monde.

La population des jeunes dans le monde compte aujourd'hui 922 millions de personnes et l'on s'attend à ce qu'elle dépasse un milliard en 1990. Les profils démographiques présentés dans le document A/40/64 montrent une augmentation en nombre absolu des jeunes, surtout dans les régions les moins développées du monde. En tant qu'agents actifs du processus de changement social, leur coopération est nécessaire pour surmonter la crise économique et sociale.

Nous nous félicitons des principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse qui figurent au document A/40/256. Ce sont là des principes directeurs très complets qui fournissent un cadre conceptuel pour les activités futures menées dans divers secteurs où s'impose une action au niveau national, régional et international. Ces propositions méritent un examen approfondi de la part des Etats Membres. Mon gouvernement étudiera ces principes directeurs avec l'attention qu'ils méritent afin de voir dans quelle mesure les dispositions s'appliquent à nos conditions, notre expérience et nos priorités nationales.

Même à ce stade, je dois dire que nous approuvons complètement les recommandations qu'énoncent ces principes directeurs et qui précisent que la responsabilité première pour la formulation et la mise en oeuvre de programmes et politiques de la jeunesse incombe aux pays eux-mêmes.

Pour aider les jeunes à jouer un rôle actif dans la société, il faut mettre en oeuvre des programmes opérationnels et des politiques d'appui nationales visant à encourager les initiatives des jeunes eux-mêmes. Nous attachons une importance particulière à l'éducation, tant traditionnelle que professionnelle, et ses rapports avec un emploi rémunéré pour que la jeunesse puisse s'intégrer dans les

M. Ramakrishnan (Inde)

zones urbaines et rurales et participer à un travail productif et à des activités effectives. D'autres politiques importantes supposeraient un appui accru en faveur des activités de la jeunesse et d'échanges, et une démocratisation des systèmes d'enseignement, faisant connaître de nouvelles techniques aux jeunes pour leur permettre de recourir à de meilleures méthodes de production et pour les encourager à participer à la prise de décision. Tout cela devrait être entrepris par les gouvernements, les universités, les instituts ainsi que les organisations non gouvernementales de la jeunesse.

En Inde, nous attachons une importance particulière aux problèmes concernant la jeunesse car nous croyons que la jeunesse constitue le secteur le plus crucial de notre population du point de vue du nombre mais également du point de vue du développement. La raison de notre approche n'est pas difficile à cerner. La population de jeunes comprise dans le groupe d'âge de 15 à 35 ans dans mon pays représente plus du tiers de la population totale. Le dernier recensement estimait la population totale de ce groupe d'âge à plus de 200 millions, ce qui donne une idée de l'ampleur du problème auquel nous devons faire face en Inde.

Dans mon propre pays, un grand nombre de programmes ont été élaborés et entrepris dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse qui a été inaugurée par notre jeune premier ministre Rajiv Gandhi, le 12 janvier 1985, et qui a marqué le début des célébrations de l'Année dans notre pays. Cela a été suivi d'un forum national de la jeunesse pour l'unité et l'intégration nationale, qui s'est arrêté aux recommandations déjà faites au cours de séminaires nationaux sur les aspects, les problèmes et les défis que connaissent la jeunesse. Nous avons également organisé un séminaire international en Inde en février 1985 sur la jeunesse et l'unité humanitaire. Plusieurs expositions ont été organisées pour sensibiliser le public aux activités de la jeunesse qui mettent l'accent sur la contribution vitale qu'elle peut apporter au développement social, économique et culturel de la nation. Plusieurs festivals sportifs auxquels participaient les jeunes garçons et filles ont été organisés dans différentes régions du pays. Un programme national de prix décernés à la jeunesse a été mis en oeuvre pour reconnaître et récompenser les contributions remarquables des jeunes dans différents domaines. On a construit des auberges de la jeunesse pour promouvoir le tourisme international des jeunes. On a également entrepris plusieurs activités de participation et nous serions heureux de faire part de notre expérience aux délégations qui sont intéressées.

M. Ramakrishnan (Inde)

Nous nous sommes efforcés d'élaborer des programmes spécifiques pour assurer un développement harmonieux de la jeunesse et pour lui permettre de participer à la prise de décisions en matière de développement. Nous avons formulé et mené plusieurs activités en faveur des jeunes afin de leur permettre de participer aux activités d'édification de la nation et de promouvoir le sécularisme et l'intégration nationale. Ces programmes sont entrepris au niveau gouvernemental ainsi qu'au niveau non gouvernemental. Ces programmes comprennent un programme de service national pour assurer l'enseignement grâce à des services communautaires; un programme national de services bénévoles pour permettre aux étudiants de participer à l'édification de la nation; un Corps national de cadets pour développer les qualités de chef, d'honnêteté, de bonne camaraderie, un esprit sportif et de dévouement au service; le Nehru Yuvak Kendras, qui a été établi dans 400 zones identifiées dans le pays, est chargé de coordonner les activités des diverses institutions qui offrent des occasions à la jeunesse non étudiante d'assurer leur propre développement et de participer à divers programmes de développement national; enfin, des programmes visant à favoriser l'intégration nationale en facilitant les échanges de visites de jeunes vivant dans différents Etats marqués par des différences culturelles et on assure une assistance financière aux organisations bénévoles qui oeuvrent à des programmes ou dans des domaines relatifs à la jeunesse.

M. Ramakrishnan (Inde)

L'Inde a également participé à des programmes internationaux relatifs à la jeunesse, tels que le Programme pour la jeunesse du Commonwealth et le Programme des Volontaires des Nations Unies. Nous avons également organisé des échanges internationaux de délégations de jeunesse dans le cadre d'accords bilatéraux. L'Inde accueillera également le Conférence de la jeunesse des non-alignés qui doit commencer à la Nouvelle Delhi le 19 novembre et où sont attendues plus de 70 délégations.

Les domaines couverts par les différents programmes nationaux auxquels j'ai fait allusion comprennent l'enseignement et les loisirs, la santé, des programmes de protection de la famille et des programmes nutritionnels, des programmes de services sociaux, qui impliquent de travailler avec des organisations de protection de l'enfance et des institutions pour handicapés physiques, retardés mentaux et personnes âgées, des programmes destinés à faire prendre conscience de la nécessité d'améliorer le statut de la femme, des programmes pour l'enrichissement et la conservation de l'environnement, la formation professionnelle, l'éducation non professionnelle, les sports, les jeux et la culture physique et d'autres programmes de travail à conduire dans les situations d'urgence, telles que des cyclones, des inondations et des tremblements de terre.

L'une des recommandations importantes du Comité consultatif visant la création d'un comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse. Je suis heureux de dire qu'un tel comité existe déjà en Inde depuis 1970. On l'appelle le Conseil national de la jeunesse. Parmi ses fonctions, il lui incombe de conseiller le gouvernement sur la formulation d'une politique nationale de la jeunesse, d'évaluer les programmes en cours et d'assurer la coordination entre les départements du gouvernement central, les gouvernements d'Etat et les institutions de volontaires travaillant au développement de la jeunesse.

Les problèmes concernant la jeunesse sont complexes et nombreux. Bien que la situation et les problèmes de la jeunesse puissent varier d'un pays à l'autre, une certaine uniformité dans le caractère général de ces problèmes peut être observée. Il convient également de tenir compte des besoins spécifiques de divers secteurs et groupes, tels les jeunes femmes et la jeunesse rurale et urbaine. Le Comité consultatif a bien fait d'attirer l'attention sur des problèmes tels que le chômage, la migration des campagnes vers les villes, la limitation de l'accès

M. Ramakrishnan (Inde)

à l'enseignement et à d'autres opportunités, l'accès limité aux soins de santé et de nutrition, la limitation à l'éducation physique et au développement et à d'autres domaines spécifiques. Dans ce domaine, j'aimerais souligner le rôle que les organisations non gouvernementales et de volontariat peuvent jouer. Nous avons eu l'occasion, par le passé, d'apprécier le travail de telles organisations. Notre propre expérience à leur sujet au niveau national a été des plus satisfaisantes, et nous espérons que tout ce qui est possible sera fait pour encourager ces activités.

Afin d'éviter tout double emploi et d'assurer que les rares ressources disponibles sont utilisées pour le meilleur rendement possible, il est extrêmement important d'assurer la coordination entre les différentes institutions et organisations des Nations Unies qui s'occupent de la jeunesse.

Nous approuvons la recommandation selon laquelle la Commission du développement social, l'organe des Nations Unies le plus approprié dans ce domaine, devrait se charger d'examiner les problèmes spécifiques de la jeunesse après 1985, conformement aux buts de l'AIJ. Nous reconnaissons aussi que la Commission devrait travailler en étroite consultation avec les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales de jeunesse ainsi qu'avec d'autres institutions et organes des Nations Unies. Nous voyons le monde d'aujourd'hui menacé de plus en plus par les sombres nuages de la guerre nucléaire. Voilà pourquoi la jeunesse a une très grande responsabilité aujourd'hui, celle de préserver la paix dans le monde et de le rendre sûr pour les générations futures. Heureusement, je vois une lueur d'espoir se profiler à l'horizon, si les jeunes de la présente génération sont bien équipés, dans tous les domaines, pour faire face au défi et promouvoir la cause de la paix mondiale. Si on leur donne les bonnes directives et le compétences nécessaires, les jeunes du monde entier peuvent se dresser tous ensemble pour préserver l'humanité et gagner la reconnaissance des générations futures.

En conclusion, il faut insister sur le fait que l'intérêt provoqué par l'Année internationale de la jeunesse et la large gamme d'activités auxquelles elle a donné lieu ont démontré clairement que le dialogue et la coopération internationale sont des éléments vitaux pour obtenir des résultats pratiques. L'élan ainsi provoqué ne doit pas s'arrêter en 1985. Les problèmes et les défis continuent d'exister, tout comme le besoin de nouvelles initiatives. Nous espérons que les gouvernements, les

M. Ramakrishnan (Inde)

Nations Unies et leurs organes compétents, les organisations de jeunesse et les organisations non gouvernementales accorderont tous une attention toute particulière à la mise en oeuvre des principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi.

Mme LAOHAPHAN (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, avant de commencer mon intervention, au nom du Gouvernement et du peuple de Thaïlande, de faire part de notre profonde sympathie et de présenter nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens pour les pertes de vies humaines, les nombreuses personnes sinistrées et les ravages causés par l'activité volcanique récente du Nevado Ruiz. Pour cette raison, ma délégation a appuyé l'adoption de la résolution sur cette question.

C'est vraiment un grand honneur et un privilège pour ma délégation de participer à cette réunion historique commémorant la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse. La désignation de 1985 comme "Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix", par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/151 du 17 décembre 1979, n'aurait pu venir à un meilleur moment, alors que la situation des jeunes dans le monde, dont le nombre devrait dépasser un milliard d'ici 1990, est devenue une source de vive préoccupation pour toutes les générations. Cette désignation revient également à reconnaître que, bien que la communauté internationale se soit intéressée de plus en plus aux problèmes touchant la jeunesse dans le cadre plus large du développement, des stratégies plus concrètes sont nécessaires pour que la jeunesse puisse réaliser tout son potentiel.

Les trois thèmes de l'Année internationale de la jeunesse, à savoir Participation, développement et paix, sont étroitement liés entre eux. Ma délégation estime que la participation dans la vie de la société est un droit naturel pour tous, sans distinction de sexe, de religion ou d'origine ethnique. C'est également le fondement essentiel de la citoyenneté responsable. La participation active et constructive des jeunes dans tous les secteurs de la vie de leurs communautés respectives contribuera à édifier un monde meilleur. Pour cette raison, les jeunes qui constituent un très large pourcentage de la population, devraient être encouragés à mettre toute leur énergie, tout leur enthousiasme et leurs capacités créatrices au service non seulement des tâches de développement national mais aussi au service de la cause de la paix, de la coopération et de la compréhension internationales.

Mme Laohaphan (Thaïlande)

L'Assemblée a montré dès le début que les jeunes sont désireux de participer à la promotion de la paix, du développement et de la compréhension entre les peuples et les pays. Le rôle important des jeunes dans leur société, dans leur pays et dans leur région est évident pour tous. Le monde a besoin de la jeunesse, comme la jeunesse a besoin du monde.

Mme Laohaphan (Thaïlande)

Au nom de la délégation de la Thaïlande et au nom de la jeunesse thaïlandaise, je voudrais exprimer notre profonde reconnaissance au Secrétaire général des Nations Unies, à M. Shuaib V. Yolah, secrétaire général adjoint au Département des affaires économiques et sociales internationales, et à Mme Leticia Shahani, sous-secrétaire général du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, pour leur dévouement et les efforts louables qu'ils ont consentis afin de promouvoir l'Année internationale de la jeunesse et les activités réalisées dans le cadre de l'Année.

L'Année internationale de la jeunesse a suscité une prise de conscience mondiale et un intérêt accru à l'égard de la situation des jeunes, y compris ses aspirations et ses besoins. L'Année a fourni une occasion utile et importante d'accroître la coopération aux niveaux local, national, régional et international en vue d'offrir aux jeunes de meilleures possibilités en matière d'éducation et de formation professionnelle ainsi que de meilleures conditions de vie, et d'entreprendre des programmes d'action concertée en faveur de la jeunesse et d'améliorer et d'encourager la participation des jeunes au développement global de la société. Les préparatifs et la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, sous le thème "Participation, développement et paix" ont montré clairement que cette occasion a été pleinement mise à profit.

Au niveau national, les gouvernements reconnaissent de plus en plus l'importance des jeunes et ils ont adopté de nombreuses mesures concrètes pour améliorer leur condition. Les efforts nationaux ont bénéficié de l'appui de programmes et d'activités aux niveaux régional et international. Cependant, il est clair qu'il faut assurer un suivi approprié à l'Année internationale de la jeunesse afin de garantir que les besoins et les aspirations des jeunes demeurent au premier plan des efforts de développement. A cet égard, ma délégation partage les vues du Secrétaire général sur la nécessité de conserver l'élan acquis et elle appuie les recommandations à cet effet. Pour ce faire, il faut que les gouvernements déploient des efforts continus pour élaborer des politiques intégrées relatives à la jeunesse et fournissent l'appui structurel nécessaire. Il est également essentiel, pour traduire en réalité ces politiques nationales intégrées en faveur de la jeunesse, de disposer de programmes d'appui et de coopération sur le plan international et régional.

Mme Laohaphan (Thaïlande)

C'est pourquoi ma délégation se félicite de l'adoption de principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées en ce qui concerne la jeunesse, contenus dans le document A/40/256 adopté par la Troisième Commission. Ma délégation estime que ces principes directeurs sont un cadre conceptuel utile en vue d'activités futures. Bien que la situation de la jeunesse soit différente d'un pays à l'autre, les gouvernements disposent de plusieurs options quant à l'application des principes directeurs, selon les politiques, les besoins, les priorités et les intérêts de leurs propres pays. Ma délégation espère que ces principes directeurs seront adoptés à l'unanimité par cette assemblée. Pour ce qui est de la Thaïlande, ma délégation est heureuse de pouvoir dire que nous déploierons tous les efforts possibles pour appliquer ces principes directeurs et pour consolider les résultats de l'Année internationale de la jeunesse qui serviront de base à notre action future. Cependant, pour les pays en développement, leurs activités et programmes doivent bénéficier, le cas échéant, de l'appui complémentaire des Nations Unies et des institutions internationales ainsi que des organisations non gouvernementales, et cet appui pourrait notamment être apporté sous forme d'assistance technique ou financière afin d'en assurer le succès.

En ce qui concerne le Fonds d'affectation des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse, ma délégation tient à dire que depuis sa création, le Fonds a joué un rôle précieux dans la réalisation d'activités et de programmes en faveur de la jeunesse dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement qui n'ont que des ressources limitées pour financer leurs propres projets. Par conséquent, ma délégation espère que le Fonds sera maintenu et même accru afin de répondre aux besoins grandissants des pays en développement. Dans ce contexte, ma délégation est heureuse d'informer l'Assemblée que le Gouvernement thaïlandais a récemment décidé de verser, en gage de son appui au Fonds, une contribution de 2 000 dollars des Etats-Unis au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse.

En s'associant aux orateurs précédents, dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations unies pour l'Année internationale de la jeunesse, ma délégation voudrait en cette occasion décrire brièvement les activités entreprises par la Thaïlande pour célébrer cette Année.

Mme Laohaphan (Thaïlande)

La Thaïlande, pays dont la population comprend une grande proportion de jeunes, a coopéré étroitement avec les institutions des Nations Unies dans les domaines se rapportant à la jeunesse, par l'intermédiaire de nos agences nationales, et elle a appuyé toutes les activités constructives dont les Nations Unies ont pris l'initiative, relatives à la jeunesse, en particulier par leurs résolutions 34/151 et 36/28 en vertu desquelles 1985 a été proclamée Année internationale de la jeunesse. Nous avons entériné le programme spécifique de mesures et d'activités à entreprendre avant et après l'Année. A ce sujet, un Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse, présidé par un ministre du Cabinet du Premier Ministre, a été constitué en 1981 pour administrer tous les programmes relatifs à la jeunesse et prendre les dispositions nécessaires en vue de la commémoration, conformément aux objectifs de l'Année. Ce comité national de coordination a approuvé deux types de programmes : les composantes spéciales du programme qui doivent être réalisées au cours de l'Année même et les programmes ordinaires auxquels une importance particulière a été accordée, suivant les politiques définies dans le cinquième Plan de développement économique et social du pays par les institutions nationales pertinentes au cours de l'Année. A ce jour, plusieurs centaines de projets de développement pour la jeunesse ont été exécutés en faveur de la jeunesse thaïlandaise par 96 entités privées et publiques. Outre ces programmes réguliers, ma délégation voudrait mentionner quelque 15 programmes spéciaux gouvernementaux et privés, qui ont été exécutés ou sont en cours d'exécution, avec la pleine coopération de la jeunesse, et qui se rapportent à l'évaluation de la politique et du plan à long terme pour l'avancement de la jeunesse; la collecte et l'analyse des données sur l'évolution de la jeunesse; les activités des jeunes en rapport avec l'Année internationale de la jeunesse au niveau des provinces; la campagne pour faire progresser l'alphabétisation chez les jeunes; la production d'articles pour la promotion des relations familiales; des émissions télévisées destinées à la jeunesse; la production de programmes radio dans différents domaines en faveur de la jeunesse; des services de jeunes dans la société ou la communauté; une exposition internationale de photographie pour l'Année internationale de la jeunesse; l'organisation de séminaires sur le rôle de la jeunesse dans le développement de l'économie nationale; la création d'une Fondation pour le Fonds de développement de la jeunesse.

Mme Laohaphan (Thaïlande)

Au niveau régional, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), composée du Brunéi Darussalam, de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande, a convenu de charger mon pays d'organiser le festival de productivité de la jeunesse de l'ANASE et le festival a eu lieu en Thaïlande du 25 octobre au 3 novembre de cette année. Ce festival comprenait des séminaires, des expositions et des tours pour étudier les biens produits par les jeunes dans différents domaines tels que l'artisanat, l'agriculture et l'industrie.

Au niveau international, la Thaïlande a organisé un concours international de photographie pour les jeunes, qui s'est déroulé de mars à novembre 1985. En outre, pendant l'Année, les jeunes Thaïlandais ont pris une part active à plusieurs conférences internationales et régionales relatives à la jeunesse.

Pour terminer, ma délégation voudrait dire que les manifestations et les activités décrites ci-dessus témoignent clairement du désir du Gouvernement thaïlandais d'encourager et de promouvoir le développement de la jeunesse en vue d'atteindre les buts et objectifs de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix.

M. GLAIEL (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Je voudrais tout d'abord, au nom du peuple et du Gouvernement de la République arabe syrienne, exprimer notre émotion à la suite de la tragédie qui s'est abattue sur le peuple de la Colombie. Nous tenons à l'assurer de toute notre solidarité dans l'épreuve qu'il traverse.

La tenue de la Conférence des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse coïncide avec la célébration du quarantième anniversaire de la fondation des Nations Unies, cette organisation en laquelle des générations ont placé tant d'espoirs.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur ces 40 dernières années pour se rendre compte de la déception et de l'amertume ressenties par les peuples qui ont enduré des guerres et les politiques du colonialisme et de l'exploition. Mais, si nous regardons devant nous, alors que nous célébrons l'Année internationale de la jeunesse, nos coeurs s'emplissent d'espoir pour cet avenir dont la jeunesse d'aujourd'hui constitue le principal fondement. Si nous comparons le passé à l'avenir par rapport au présent, nous voyons qu'il nous faut, pour corriger les erreurs et pallier le retard économique dans la plupart des pays du monde, prêter à la jeunesse l'attention qu'elle mérite afin qu'elle joue son rôle tandis que ce monde s'achemine vers un avenir meilleur.

La jeunesse, de par sa nature même, constitue un groupe social permanent particulièrement sensible aux changements qui se produisent dans le monde contemporain qu'elle vit d'une manière bien précise. L'importance de la jeunesse et de ses possibilités en tant que groupe social ne sont pas matière à controverse - ne serait-ce que son poids numérique. Il faut noter en outre que plus des deux tiers de la jeunesse vivent dans les pays en développement et que les problèmes auxquels elle est confrontée sont multiples dans tous les domaines de la vie. Les jeunes sont victimes des conflits armés et sont les plus vulnérables face à la détérioration des conditions économiques qui affectent leurs possibilités d'emploi, leurs conditions de travail, leur éducation, leur santé et leur logement. La jeunesse en général est la victime de la production et du commerce des stupéfiants.

Dans les pays les moins développés, les jeunes vivent dans des conditions insupportables qui entravent leur développement et les empêchent de jouer un rôle actif dans la vie sociale. Au nombre des problèmes qui affectent aussi la jeunesse,

M. Glaiel (Rép. arabe syrienne)

il faut noter le chômage, la faim, la manutrition, la discrimination en matière d'enseignement, le manque de logements et d'abris, la détérioration de l'environnement, l'insuffisance des soins médicaux et l'accès limité à leur héritage culturel.

Force nous est bien de réfléchir au problème majeur auquel une partie non négligeable de la jeunesse doit faire face aujourd'hui : vivre sous l'occupation qui, de par sa nature même, les vise tout particulièrement puisqu'on les sait en mesure de lui résister avec violence, de la défier et de se rebeller contre les lois arbitraires qu'elle met en place.

La participation active à la vie de la société à laquelle appartient l'individu est un droit intrinsèque. C'est également la base de toute citoyenneté responsable. Si l'on veut que la participation active soit une réalité constructive, il est indispensable d'associer les jeunes à tous les processus de la prise des décisions qui les affectent afin qu'ils les mettent volontiers en application.

Quant au développement, il serait incomplet s'il ne tenait pas pleinement compte des besoins de l'individu d'une manière générale et des besoins des jeunes en particulier. Le développement doit s'opérer par l'élimination des différences sociales et économiques dans le monde. Il doit être basé sur le droit de chaque pays à choisir le système économique et social qu'il juge le plus approprié à ses conditions, à ses possibilités et aux exigences de tous les secteurs de sa population. C'est pourquoi la promotion du plein emploi, de la formation professionnelle et de l'éducation continue des jeunes est indispensable. Elle doit s'assortir d'une protection suffisante contre la discrimination du fait de l'âge et s'attacher à pallier aux difficultés qui réduisent les chances offertes à la jeunesse de trouver un emploi. Ce sont là autant de questions cruciales à résoudre si nous voulons que le développement embrasse tous les aspects de la vie sociale, celle de la jeunesse en particulier.

Pour ce qui est du maintien de la paix, la participation des jeunes à ce processus a une importance primordiale. Il convient donc de les préparer à faire des sacrifices et à défendre les valeurs humaines car la paix n'est pas simplement l'absence de guerre. C'est plutôt l'harmonie sociale et l'élimination de la discrimination sous toutes ses formes. A l'heure actuelle, la paix ne peut être garantie que si les sociétés démocratiques dans le monde entier sont disposées à payer le prix de la dissuasion de l'agression.

M. Glaiel (Rép. arabe syrienne)

L'Année internationale de la jeunesse a montré à quel point les jeunes étaient diposés et aspiraient même à prendre une part active dans la société. Cette Année donne tout la mesure de l'action entreprise dans le domaine de la jeunesse, action qui fait partie d'un processus permanent pour l'avenir grâce à des directives visant la poursuite des activités dans le domaine de la jeunesse. Les trois objectifs : participation, développement, paix sont intimement liés entre eux et difficilement séparables. Aucun des trois ne peut être réalisé sans les autres. Il n'y a pas de paix sans développement; pas de développement sans paix et pas de participation sans développement et paix. Partant de cette prémisse, la société d'aujourd'hui doit offrir des conditions propices à la réalisation de ces objectifs en éliminant une fois pour toutes le colonialisme, le néo-colonialisme, le fascisme et le racisme, sous quelque forme que ce soit, y compris le sionisme, l'apartheid ainsi que l'agression et l'occupation étrangères.

Dans les pays en développement, la jeunesse est à l'avant-garde du mouvement de libération nationale et c'est ce qu'exige la situation dans ces pays. Dans notre pays, la jeunesse a joué un rôle de pionnier depuis l'avènement de la révolution socialiste du 8 mars. L'occasion a été donnée aux jeunes de participer à la structuration de la nouvelle société qui a fait le pari de tirer avantage d'une manière scientifique et objective de toutes les possibilités et de tout le potentiel de la société, à commencer par les possibilités et le potentiel créatif de la jeunesse. La création de l'Organisation des jeunes pour la révolution, son évolution et sa volonté d'accroître son efficacité ont été parmi les réalisations et les exigences les plus importantes pour répondre aux aspirations de notre société et progresser d'une manière enrichissante dans la vie quotidienne. Cette organisation s'est distinguée en tentant de faire face aux défis et aux conditions difficiles auxquels notre pays a été en butte, ceux inhérents entre autres aux agressions israéliennes répétées. En République arabe syrienne, la jeunesse participe activement et de manière responsable à des initiatives pratiques et innovatrices pour faire face à ces problèmes et à ces défis.

M. Glaiel (Rép. arabe syrienne)

Les jeunes ont constamment participé à la défense du territoire de leur pays. Ils sont disposés à intensifier leurs efforts pour prendre une plus grande participation dans la voie de la construction, du développement et de la paix, à faire entendre leur voix et à exprimer leurs vues quant à un avenir caractérisé par une plus grande justice et qui leur offre la possibilité de réaliser les objectifs qui ont été choisis comme devise de l'Année internationale de la jeunesse : "Participation, développement, paix".

Pour conclure, je ne peux mieux faire, pour exprimer les vues des dirigeants de la République arabe syrienne en ce qui concerne la jeunesse, que citer ce qu'a dit le président Hafez Hassad, s'adressant aux jeunes, à l'ouverture de la quatrième Conférence générale, à l'occasion de laquelle il a déterminé le programme de travail de la prochaine étape :

"Vous êtes le capital de l'avenir, l'instrument principal qui le façonnera. Vous représentez l'avenir brillant. Vous constituez l'élément du succès et de la victoire dans toutes les batailles que mène la patrie... La génération de la jeunesse a ses caractéristiques. Dans le monde entier, on les reconnaît. De nombreuses études ont été établies et on a tenté de trouver des solutions aux problèmes de la jeunesse. Elles diffèrent dans leurs orientations et leurs éléments positifs d'un endroit à un autre. Elles sont couronnées de succès quand elles partent de principes qui reposent sur la justice, la dignité et l'égalité et elles échouent quand elles ont pour point de départ l'avidité, l'agression et l'exploitation. Les remèdes aux questions négatives doivent avoir pour point de départ la compréhension étendue des problèmes du peuple, dont la jeunesse constitue le principal élément fort et le pilier pour l'avenir. Les orientations de la jeunesse doivent s'inspirer des principes de la nation et être étroitement liées aux intérêts du peuple et à ses besoins. Ainsi, nous nous trouvons devant des défis économiques, politiques et militaires, devant les défis de l'usurpation et de l'occupation, ainsi que du colonialisme en général.

M. SAIGNAVONGS (République démocratique populaire lao) : Avant de faire son intervention, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour présenter ses condoléances les plus attristées à la délégation de la Colombie pour le malheur qui vient de frapper cruellement son pays et qui a ainsi causé d'immenses pertes en vies humaines et en biens matériels.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Comme nous sommes en train d'examiner la question de l'Année internationale de la jeunesse, ma délégation prie également la délégation de la Colombie de bien vouloir transmettre à l'organisation de la jeunesse colombienne toute la sympathie de l'organisation de la jeunesse lao.

La célébration, par la communauté internationale, de l'Année internationale de la jeunesse, ayant pour thème "Participation, développement, paix", en 1985 - année qui voit commémorer également plusieurs événements historiques notamment le quarantième anniversaire de la victoire sur les forces du fascisme et du militarisme, le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, pour n'en citer que quelques-uns -, n'est pas sans signification. Et le fait que l'Assemblée générale, en cette session historique, lui consacre quelques séances plénières en guise de Conférence mondiale des Nations Unies, nous montre que la communauté internationale accorde une importance particulière au rôle des jeunes dans le monde d'aujourd'hui et à leurs exigences pour le monde de demain.

Mais peut-être n'est-il pas inutile d'appeler l'attention des jeunes sur le fait que la seconde guerre mondiale - déclenchée par le fascisme et le militarisme - avait coûté la vie à 50 millions de personnes dont la plupart étaient dans la fleur de l'âge, car cela les aiderait à mieux comprendre les tragiques épreuves que durent subir leurs aînés. De même, il est important de leur faire savoir qu'en établissant l'Organisation des Nations Unies, les peuples des Nations Unies avaient, dès les premiers mots mêmes de la Charte, proclamé leur détermination à "préserver les générations futures du fléau de la guerre", car cela pourrait contribuer à faciliter la diffusion, parmi les jeunes, des idéaux de paix et de justice. En outre, il serait aussi utile de faire prendre conscience aux jeunes des difficultés et des obstacles que rencontre le processus de décolonisation - le colonialisme continuant toujours de sévir dans certaines parties du monde -, car cela pourrait sans doute contribuer à susciter ou à développer chez eux le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'esprit de solidarité avec les peuples opprimés.*

---

* M. Hepburn (Bahamas), vice-président, assume la présidence.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Généralement, on s'accorde à reconnaître que l'avenir d'une nation appartient à sa jeunesse. En fait, c'est elle qui constitue la force vive ou, si l'on veut, la colonne vertébrale de la nation. A ce titre, les jeunes doivent être associés à l'examen et à la solution des grands problèmes nationaux.

Le thème "Participation, développement, paix" reflète bien l'expression des besoins et des aspirations spécifiques de la jeune génération au sein de la société dont elle est un des éléments constitutifs, besoins et aspirations dont les gouvernements doivent tenir compte dans la formulation de leurs politiques de la jeunesse.

Participer au développement national et à la lutte pour la paix internationale, telle est la double tâche - interne et internationale - qui incombe à la jeunesse. Sur le plan interne, on doit favoriser la participation active des jeunes au développement économique et social de la nation, à tous les niveaux, du stade de la décision à celui de l'exécution. On doit les encourager à consacrer leur énergie, leur enthousiasme et leur créativité aux tâches d'édification nationale. Mais toutes ces exigences seraient vaines si, de leur côté, les jeunes ne bénéficiaient pas de conditions adéquates dans les domaines de l'éducation, de la profession et de la vie matérielle.

Cependant, ces conditions ne sont pas accessibles ou offertes à tous les jeunes, surtout dans les pays les moins avancés qui sont limités dans leurs moyens. Et pourtant, ceux-ci ne sont pas encore trop à plaindre, car, au moins, ils ont une patrie. Que dire de la jeunesse palestinienne qui ne connaît d'autres horizons que les camps de réfugiés ou sa terre natale occupée? Que dire de la jeunesse noire de l'Afrique du Sud, victime du régime d'apartheid et privée de ses droits de l'homme les plus élémentaires? Que dire de la jeunesse namibienne privée de ses droits et de ses libertés fondamentales et vivant sous l'occupation et l'oppression du régime raciste de Pretoria? Ces jeunes n'ont jamais eu la possibilité ni l'opportunité de mettre en valeur leur énergie et leur créativité, à part dans leur lutte contre l'oppresseur, lutte que nous soutenons fermement.

Sur le plan international, la tâche de la jeunesse est tout autant importante. La situation internationale actuelle tendue, complexe et lourde de danger de guerre nucléaire, préoccupe en premier lieu les jeunes, car l'expérience a montré qu'en cas de conflits, ils étaient toujours les premières victimes.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

C'est pourquoi, dans les circonstances actuelles, les jeunes doivent participer activement - et ils l'ont fait, du reste - à la lutte pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion de la détente, l'arrêt de la course aux armements tant sur la terre que dans l'espace, le désarmement général et complet sous contrôle international efficace et l'élimination du danger de guerre nucléaire.

De même, ils doivent aussi, de concert avec la jeunesse progressiste des autres pays, lutter pour la promotion de la compréhension et de la coopération internationales, ainsi que pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus démocratique.

S'agissant des activités de la jeunesse entreprises dans le cadre de la coopération et des échanges internationaux, nous estimons que le système des Nations Unies devra continuer à y apporter sa contribution. A cet égard, ma délégation trouve que les principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse, présentés par le Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, sont bien équilibrés. Ils correspondent, dans leurs grandes lignes, à la politique de mon gouvernement à l'égard de la jeunesse lao, en ce sens qu'ils visent à améliorer la situation des jeunes, à sauvegarder leurs droits et leurs intérêts et à assurer leur participation active dans le processus du développement économique et social.

En effet, dans notre pays, les jeunes lao, réunis sous la bannière de l'Union de la jeunesse populaire révolutionnaire lao, jouent un rôle important au sein de notre société nouvelle et participent comme chaque citoyen lao, sur un pied d'égalité et avec les mêmes droits, aux tâches de défense et d'édification nationales.

Durant les trente années de guerre de libération nationale contre le colonialisme et l'impérialisme, la Jeunesse populaire révolutionnaire lao avait fait preuve de beaucoup de courage et d'abnégation. La plupart de nos jeunes, actuellement âgés de 16 à 29 ans, sont nés au milieu des flammes de cette guerre et en ont fait la tragique expérience. C'est pourquoi, comme le peuple lao tout entier, ils n'ont d'autres aspirations que de vivre en paix et en bonne intelligence avec leurs voisins indépendamment de leurs régimes politiques et sociaux. D'ailleurs, fidèles à notre politique étrangère de paix, d'amitié et de

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

coopération avec tous les pays, notre parti et notre gouvernement ont inculqué à nos jeunes les idéaux de paix, de liberté et de justice, le patriotisme, l'internationalisme, le respect mutuel et la compréhension entre les peuples.

Ainsi, animée par ces idéaux et ces principes, la Jeunesse populaire révolutionnaire lao est solidaire de celle des pays socialistes et de la jeunesse progressiste des autres pays du monde dans leur lutte pour le maintien et le renforcement de la paix et de la sécurité internationales, l'élimination du danger de guerre nucléaire, l'arrêt de la course aux armements, le désarmement et la démilitarisation de l'espace. Dans cet esprit, elle soutient les initiatives de paix de l'Union soviétique et des autres pays membres du Traité de Varsovie et elle se félicite particulièrement de la proclamation, par l'Union soviétique, d'un moratoire sur les essais nucléaires ainsi que de ses propositions de réduire de moitié les armes nucléaires stratégiques.

De même, elle apporte sa solidarité militante à la Jeunesse révolutionnaire sandiniste dans sa courageuse lutte contre la guerre non déclarée et le blocus économique imposés au Nicaragua par les milieux agressifs de l'impérialisme.

Elle apporte son soutien ferme à la lutte des peuples opprimés contre le colonialisme, le néo-colonialisme, l'impérialisme, le racisme, le sionisme, l'apartheid et toutes les formes de domination étrangère, pour l'indépendance nationale, la souveraineté, les droits de l'homme et les libertés fondamentales, la justice et le progrès social, ainsi que la souveraineté sur leurs ressources naturelles.

Dans le domaine des activités internationales, la Jeunesse populaire révolutionnaire lao ne cesse d'intensifier ses relations avec les organisations de jeunesse des autres pays socialistes et des pays amis. Des échanges dans le domaine culturel, artistique et sportif ont été faits avec plusieurs organisations de jeunesse des pays socialistes. Récemment, la jeunesse populaire révolutionnaire lao a participé activement au 12ème Festival mondial de la jeunesse et des étudiants à Moscou. C'était un événement très important pour les jeunes, car il a permis aux représentants de la jeunesse de tous les continents, ayant des traditions et des opinions politiques différentes, de se rencontrer dans un climat d'amitié et de joie et d'échanger leurs points de vue sur les principaux problèmes actuels de la vie internationale. Malgré leurs différences, ils sont cependant tombés d'accord sur une chose, à savoir poursuivre ensemble la lutte pour la justice sociale, la liberté authentique et la paix.

M. Saignavongs (Rép. dém. pop. lao)

Bien que l'Année internationale de la jeunesse approche de sa fin, beaucoup d'efforts restent encore à faire et beaucoup de tâches restent à réaliser pour pouvoir atteindre ses objectifs. Ma délégation ose espérer que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, encouragées par la présente conférence, s'emploieront inlassablement à mobiliser les efforts des Etats en vue d'améliorer la situation de la jeunesse dans un climat international de paix et de confiance mutuelle.

L'Année internationale de la paix qui venait d'être proclamée pourra soans doute y contribuer positivement.

M. NTAKHWANA (Botswana) (interprétation de l'anglais) : Au nom de ma délégation, je tiens à adresser mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens en cette heure de deuils.

La proclamation de l'année 1985 Année internationale de la jeunesse donne assurément l'occasion aux pays de faire porter toute leur attention sur tous les besoins de ce secteur important de la population qu'est la jeunesse et de reconnaître le rôle majeur que les jeunes peuvent jouer dans les efforts que nous faisons pour créer un monde plus juste et plus pacifique.

Aujourd'hui, les jeunes représentent 20 p. 100 de la population mondiale. Au Botswana seulement, petit pays d'environ un million d'habitants, les jeunes représentent 32 p. 100 de la population, d'après le recensement national de 1981. Dans ce monde de diversité économique, politique et sociale, les jeunes constituent sans aucun doute une communauté qui ont les mêmes idéaux de paix et le même attachement à l'épanouissement de l'homme. Il est particulièrement important que l'Année internationale de la jeunesse soit célébrée cette année, où nous célébrons également le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, créée pour réaliser ces mêmes buts. Nous espérons que les principes de la Charte des Nations Unies serviront de guide aux jeunes d'aujourd'hui afin qu'ils soient demain des dirigeants compétents.

Notre jeunesse connaît une multitude de problèmes. Il en va de même pour la jeunesse du monde entier. En Afrique par exemple, ce phénomène est encore plus marqué à cause de la crise économique actuelle. Des millions de personnes courent le risque de mourir de faim et de soif. La jeunesse souffre directement ou indirectement des conséquences de cette situation. Son avenir est sombre.

M. Ntakhwana (Botswana)

La crise est devenue plus intense au cours des dernières années, à cause de certains événements particulièrement dramatiques comme la sécheresse, la désertification, la famine et d'autres catastrophes naturelles.

Il ne fait aucun doute que le chômage parmi les jeunes est aujourd'hui un problème grave. Nous savons tous que le chômage parmi les jeunes est à l'origine de faits regrettables tels que la prostitution, la délinquance, le crime, la toxicomanie etc.

M. Ntakhwana (Botswana)

Comme la plupart des autres pays en développement, mon pays, le Botswana, connaît un problème de migration urbaine. Certains jeunes se rendent dans les villes qui se développent rapidement car, dans les zones rurales, ils ne peuvent obtenir un emploi bien rétribué et, en outre, ils s'imaginent que la vie dans les zones urbaines est beaucoup plus attrayante. Bien sûr, au bout de quelque temps, ils réalisent souvent qu'il n'en est rien. Le Gouvernement du Botswana s'efforce de résoudre ce problème aux niveaux national, régional et, surtout, au niveau des villages.

Je voudrais mentionner maintenant que, dans le souci de promouvoir les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse, mon gouvernement a élaboré, sous la forme de programmes et d'activités (plans d'action) un certain nombre de mesures qui devraient être mises en oeuvre en 1985 et après cette date. Certaines de ces mesures sont les suivantes : premièrement, une formation spécialisée en fonction de la demande du marché; deuxièmement, l'amélioration de la qualité et de la créativité des produits fabriqués par les jeunes, pour leur donner une valeur de marché et pouvoir demander la protection du marché sur ces produits au gouvernement, grâce à l'utilisation de compétences et de matériaux appropriés; troisièmement, l'encouragement de la jeunesse à participer à différents types de concours dans les domaines de l'artisanat, des arts, des sports, etc., et un système de prix à octroyer aux jeunes qui méritent une récompense; quatrièmement, l'organisation de conférences, de séminaires, de colloques et d'interviews; cinquièmement, des discussions et programmes portant sur la vie familiale; sixièmement, des débats ouverts sur les attitudes culturelles et tribales à l'égard de la jeunesse. Tous ces programmes et activités que je viens de mentionner ont été entrepris avec succès.

Le manque de participation de notre jeunesse au développement est un problème majeur. Nous ne devrions pas oublier que les trois différents types de participation, à savoir politique, économique et sociale, qui sont clairement esquissés dans le rapport du Secrétaire général paru sous la cote A/40/64, sont interdépendants. La participation politique est la plus cruciale et la plus délicate car elle met en cause la distribution du pouvoir. En général, la vieille génération interprète mal les suggestions et les exigences des jeunes. Les étudiants constituent souvent le groupe le plus vulnérable. Par ailleurs, la participation économique implique une participation des habitants, jeunes et vieux, à la gestion des travaux et au partage des bénéfices et des résultats. Le problème de la jeunesse est qu'elle constitue un secteur ou groupe de travailleurs que l'on

M. Ntakhwana (Botswana)

ne consulte pas en général lorsqu'il s'agit des activités ou décisions de l'emploi. Cela tend à frustrer les jeunes et débouche souvent sur des actes de violence. Enfin, on observe souvent une participation sociale des jeunes aux communautés voisines. Avec la transformation rapide des normes traditionnelles, les jeunes doivent eux-mêmes résoudre leurs propres problèmes. Ils sont souvent forcés de se rapprocher de groupes de leurs pairs ou d'autres groupes pour rechercher des solutions et, dans la plupart des cas, cette association n'aboutit pas à la solution du problème. C'est donc à chaque gouvernement qu'incombe la responsabilité de communiquer avec les jeunes pour combler le fossé entre les adultes et les jeunes.

Au moment où nous passons en revue les résolutions de l'Année internationale de la jeunesse, nous ne devrions pas perdre de vue l'enseignement. Il ne fait aucun doute que la majorité des gouvernements ont oeuvré et oeuvrent inlassablement à améliorer l'enseignement des jeunes, sans distinction de sexe, de croyance ou de religion. Toutefois, dans certains pays en développement, et notamment dans ceux du continent africain, nous constatons encore que le taux d'inscription des filles dans les écoles est inférieur à celui des garçons. En raison de certaines influences culturelles traditionnelles, certaines jeunes femmes ne seront même jamais englobées dans la structure de l'enseignement de type classique. On laisse pour ainsi dire tomber certaines jeunes filles parce qu'elles doivent prendre soin des bébés qu'elles ont eus alors qu'elles fréquentaient encore l'école primaire ou l'école secondaire. Quoiqu'il en soit, il est encourageant de constater que bon nombre de gouvernements africains ont fait des efforts considérables pour répondre aux besoins des jeunes femmes en créant des programmes d'enseignement et de formation extra-scolaires. Le Botswana a rattaché au Ministère de l'éducation un service d'enseignement extra-scolaire qui, outre des jeunes gens et des adultes, a aidé aussi un certain nombre de jeunes femmes..

Grâce aux résultats des efforts inlassables des Nations Unies et de leurs organes ainsi que de leurs institutions spécialisées, nous observons certains résultats positifs de l'Année internationale de la jeunesse. L'un d'eux est un plus grand intérêt, une meilleure prise de conscience et une plus large participation de la jeune génération d'aujourd'hui s'agissant des efforts de paix. Certains gouvernements et certains individus ont joué un rôle majeur dans ce domaine. Cela est encourageant, certes, car les jeunes d'aujourd'hui seront les dirigeants de demain. Pour qu'ils assument leur rôle de dirigeants dans ce monde complexe, il faudrait d'abord y établir la paix. Il est donc triste de constater

M. Ntakhwana (Botswana)

que nos jeunes d'aujourd'hui se trouvent encore exposés au danger de la course aux armements nucléaires qui menace leur bien-être et leurs espoirs d'avenir. Il en va de même pour les médias qui sont censés guider et éduquer la jeunesse. Mais ces organes d'information sont infestés de violence et les jeunes en sont souvent affectés directement.

Le Botswana a toujours accordé une grande importance à la paix et c'est pour cette raison que nous sommes heureux que l'un des thèmes de l'année internationale de la jeunesse soit la paix. En effet, notre région est marquée par le conflit. Nous ne pouvons ignorer les bouleversements qui menacent maintenant la paix en Afrique australe à cause de l'apartheid et du racisme. En juin de cette année encore, au milieu de notre célébration de l'année internationale de la jeunesse, des commandos sud-africains ont envahi notre capitale paisible et y ont assassiné de sang-froid des réfugiés et citoyens de notre pays. Certaines de ces victimes étaient des jeunes gens innocents qui ne pouvaient se défendre; parmi eux, il y avait un petit garçon de six ans.

En Afrique du Sud même, les jeunes forment le groupe le plus vulnérable en raison du système diabolique de l'apartheid. Le monde entier frémit à la lecture des rapports qui parviennent quotidiennement sur les crimes perpétrés par le régime de l'Afrique du Sud contre des hommes, des femmes et surtout des jeunes. Ce sont les jeunes d'Afrique du Sud qui doivent faire face aux fusils meurtriers du régime de Pretoria. C'est sur leurs épaules que repose la libération de l'Afrique du Sud. Nous les appuyons dans leur lutte glorieuse.

Avant de terminer ma déclaration, je voudrais répéter que ma délégation ainsi que le peuple du Botswana accordent une grande importance à l'Année internationale de la jeunesse. Nous croyons fermement qu'il devrait exister des courants de communication très marqués entre les Nations Unies et la jeunesse ainsi qu'avec les organisations de jeunesse du monde entier.

Enfin, cette Année internationale de la jeunesse a été un facteur important pour promouvoir la sensibilisation des jeunes du monde aux idéaux de participation, de développement et de paix. C'est pourquoi nous demandons instamment aux Nations Unies et à leurs organes, aux organisations, aux gouvernements et aux individus de continuer d'aider la jeunesse du monde à poursuivre ses idéaux et à réaliser ses aspirations. Mil neuf centre quatre-vingt cinq ne devrait pas marquer la fin de l'Année internationale de la jeunesse mais le commencement d'autres années de la jeunesse.

M. CERMAK (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord exprimer la profonde tristesse ressentie par l'Autriche devant la tragédie survenue en Colombie hier. Le Gouvernement et le peuple de l'Autriche sont consternés et mon gouvernement est en train d'examiner les moyens qui lui permettraient de venir en aide aux populations colombiennes endeuillées.

Les Nations Unies sont une organisation aux multiples facettes, qui s'occupent d'un très grand nombre de questions diverses, allant du maintien de la paix au droit de la mer, du rôle des femmes dans le développement à la Décennie de lutte contre le racisme et la discrimination raciale : la liste pourrait être interminable. Le problème auquel font face les Etats Membres est le choix des priorités car il est évidemment impossible d'accorder simultanément à tous les problèmes la même attention.

L'année 1985 a été choisie comme Année internationale de la jeunesse et la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse est actuellement en session. Les grands thèmes de cette année : Participation, développement et paix reflètent les différentes priorités et valeurs politiques des différents Etats Membres des Nations Unies. D'autre part, ces trois thèmes sont interdépendants et aucun système politique ne peut se permettre d'en négliger un seul. La célébration de ces événements a été décidée par consensus par la communauté internationale et les Etats Membres des Nations Unies doivent avoir eu une très bonne raison de ce faire. Quelle est la raison qui a inspiré les gouvernements à distinguer à ce stade le problème des jeunes? Le nombre impressionnant des personnes auxquelles nous faisons allusion quand nous parlons de la jeunesse constitue une raison évidente. En 1984, la population de jeunes - qui, aux fins de statistiques, a été définie aux Nations Unies comme les personnes âgées de 15 à 24 ans - s'élevait à plus de 900 millions de personnes, c'est-à-dire presque 20 p. 100 de la population mondiale. En d'autres termes, alors que nous parlons aujourd'hui, nous nous adressons au cinquième environ de la population mondiale et, plus important, à ceux qui forgeront le monde de demain.

Nous avons une responsabilité importante à cet égard : non seulement nous devons les aider à affronter le monde complexe d'aujourd'hui, mais nous devons aussi les préparer aux temps à venir. Il est donc important de faire participer les jeunes à la prise de décision aussitôt que possible. Même si les idées et les propositions avancées par les jeunes nous paraissent parfois, à première vue, un peu utopiques et peu pratiques, les adultes ne doivent pas se contenter de les rejeter d'emblée comme ignorant complètement la réalité ou, ce qui serait pis, il

M. Cermak (Autriche)

ne faut pas s'en moquer, car si la jeune génération n'est pas idéaliste, qui le sera? Très souvent, nous encourageons le dialogue entre les nations, même, et même surtout, lorsque les points de vue sont contradictoires. Un dialogue entre générations est tout aussi important. Ce n'est pas toujours facile, certes, d'établir et de maintenir un tel dialogue, mais les deux parties doivent faire preuve de coopération et de souplesse. Toutefois, la génération adulte a une responsabilité toute spéciale et, parfois, fait fièrement allusion à sa sagesse et à son expérience de la vie. Si l'on ne peut établir ce dialogue et si les jeunes ne sont pas en position de participer au processus de prise de décision, leur réaction, très souvent, sera frustration, passivité, contestation et même violence. Toutes ces réactions sont très regrettables et représentent, dans les premiers cas, un gaspillage de possibilités, et dans le deuxième, un gaspillage d'énergie.

L'Année internationale de la jeunesse et cette conférence ne résoudront pas tous les problèmes, mais ils engendreront certainement une meilleure compréhension du rôle des jeunes dans notre société. Dans plus de 150 pays, des comités nationaux pour l'Année internationale de la jeunesse ont été établis. Tous ces comités ont une tâche importante à accomplir et mon gouvernement espère sincèrement qu'ils n'estimeront pas que leur tâche s'achève le 31 décembre 1985. L'Année ne doit pas nécessairement s'achever après 365 jours. Ce cadre dans le temps a été choisi pour des raisons techniques, mais l'attention accordée aux jeunes ne peut se limiter à une année.

Je voudrais brièvement me référer à un sujet qui préoccupe particulièrement mon gouvernement et que l'on étudie dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse : le chômage des jeunes. Nous sommes très heureux que le Secrétaire général, dans son discours liminaire le 13 novembre 1985, ait fait allusion à ce problème, comme l'ont fait de nombreuses délégations. L'Autriche, au cours de la présente session de l'Assemblée, a présenté une initiative qui touche de près au deuxième thème de l'Année, le développement. Vingt-quatre Etats Membres ont parrainé la résolution autrichienne intitulée : "Possibilités offertes à la jeunesse", dont la majorité sont dans les pays en développement. Nous sommes heureux que l'on ait reconnu que le chômage de la jeunesse est une question particulièrement grave dans diverses régions de notre globe.

M. Cermak (Autriche)

Nous nous préparons à un concours international dans le cadre duquel il faudra mettre au point des projets concernant l'emploi des jeunes. Nous espérons que les gouvernements et les organisations privées ou des entreprises parraineront les projets qui seront les plus prometteurs dans ce domaine. Notre but est de trouver un appui pour les jeunes dans toutes les parties du monde, mais surtout en Afrique, en Amérique latine et en Asie. En nous préparant à ce colloque international qui aura lieu à Vienne au début de 1987, nous ne devons pas oublier que ce sont des résultats qu'on attend de nous, surtout lorsque les jeunes auxquels nous nous adressons entendent avec un certain scepticisme les longs discours prononcés aux Nations Unies.

Nous espérons donc que les experts et les représentants des jeunes de nombreux pays pourront examiner les divers aspects de l'emploi des jeunes ensemble. Nous devrions également étudier la question du financement de nouvelles possibilités d'emploi et même peut-être lancer quelques projets.

Ce colloque pourrait être considéré comme une petite contribution aux mesures qui devront suivre l'Année internationale. Nous croyons qu'il faut continuer à coopérer et à augmenter la coordination entre les gouvernements ainsi qu'entre les différents services des Nations Unies concernant la jeunesse. Il est évident qu'il appartient aux gouvernements de mettre en oeuvre les résultats de l'Année. Cependant, dans ce contexte, le Secrétariat des Nations Unies - et dans le Secrétariat ce sera la branche chargée de la jeunesse du Centre du développement social et des affaires humanitaires - aura un rôle très important à jouer. Il faut que le Secrétariat et les Etats Membres conjuguent leurs efforts pour préparer avec succès nos jeunes qui conduiront le monde dans le prochain millénaire.

Mme KAZAKOU-MARCOULLIS (Chypre) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement et du peuple chypriotes, exprimer notre profonde sympathie à la Colombie à la suite de l'éruption volcanique tragique du Nevado del Ruiz qui a fait tant de victimes et a causé des dommages matériels importants au peuple frère de Colombie.

On ne peut douter que toutes les sociétés, indépendamment de leurs systèmes social, économique ou politique, voient dans les jeunes le prolongement de leur processus historique ainsi que le lien unissant leur passé, leur présent et leur avenir. La jeunesse a toujours incarné l'espoir de l'avenir et la sécurité pour l'avenir, et son rôle inestimable dans l'édification de l'avenir de l'humanité a toujours été plus ou moins reconnu.

Mme Kazakou-Marcoullis (Chypre)

La communauté internationale, en proclamant 1985 Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix, a reconnu la nécessité de cultiver et de promouvoir parmi les jeunes les idéaux et les principes de paix, de solidarité humaine, de justice, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que les idéaux et principes de la dignité et de la valeur de la personne humaine. Elle a également reconnu qu'il fallait que les jeunes se consacrent au but global du développement, du progrès et de la prospérité pour tous, grâce à leur participation assez tôt à toutes les sphères possibles de la structure de la société. Ce n'est que grâce à une participation active que les jeunes du monde arriveront à acquérir l'expérience nécessaire des situations et des problèmes existant dans leurs sociétés, à identifier les domaines de changement possibles et à acquérir les moyens qui sont essentiels pour les préparer valablement à assumer sérieusement leur rôle dans la vie.

Les jeunes ont toujours été appelés et continuent d'être appelés à sacrifier leur vie pour la liberté, l'indépendance nationale et la justice. Des milliers de jeunes à travers le monde ont péri sur les champs de bataille pendant l'Année internationale de la jeunesse. Des milliers d'autres sont encore en prison ou en détention pour des raisons raciales ou politiques. Des millions de jeunes sont des réfugiés et des personnes déplacées et vivent dans le dénuement et le désespoir loin de leurs terres et de leurs foyers ancestraux.

Les jeunes d'aujourd'hui grandissent dans une période caractérisée par des troubles politiques graves, des violations flagrantes des droits de l'homme, des interventions étrangères, l'agression, l'occupation militaire, la détérioration de la situation économique, les tensions et l'escalade de la course aux armements. Les jeunes sont témoins de toutes ces injustices. Ils voient l'anarchie qui prévaut dans plusieurs parties du monde et ils voient la folie mondiale qui menace de plus en plus de remplacer la logique et la raison. Voilà pourquoi les jeunes de toutes les parties du monde élèvent la voix contre les guerres et la course aux armements, se donnent la main au nom de la coopération et de l'amitié entre les peuples et démontrent leur solidarité avec la lutte pour la liberté, la paix et la justice. Ils ont le même rêve et le même idéal : la création d'un monde plus juste

Mme Kazakou-Marcoullis (Chypre)

et plus pacifique pour les générations futures. Ils aspirent à l'élimination de toutes les armes de destruction qui menacent d'anéantir la vie même sur notre planète. Ils espèrent que le jour viendra où la guerre et la haine entre les nations et les peuples seront remplacées par la coopération, la coexistence pacifique et la réalisation d'objectifs communs pour le progrès et la prospérité dans la paix.

L'Année internationale de la jeunesse qui va bientôt toucher à sa fin a fait comprendre au monde que des mesures concrètes doivent être mises en oeuvre en vue d'améliorer la situation de la jeunesse grâce à une éducation meilleure et libre pour tous, grâce à l'égalité des chances, à la participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique des pays, ainsi qu'à la promotion de valeurs et principes qui les rendront capables d'apporter une contribution positive à l'édification d'un monde meilleur.

Qu'il me soit permis de décrire brièvement les activités et les contributions du Comité national de Chypre pour l'Année internationale de la jeunesse en vue de la réalisation des buts et objectifs de l'Année internationale de la jeunesse. Le Comité national de Chypre est composé de 87 organisations de jeunes et d'institutions gouvernementales qui s'occupent des affaires de la jeunesse. Les huit sous-comités qui ont été créés, s'occupent d'établir une étude sur la situation des jeunes dans des domaines bien précis de la vie de la société, tels que la recherche scientifique, l'éducation, les questions juridiques, les activités culturelles, l'emploi et les possibilités d'emploi, les services sociaux, la participation aux réunions internationales et aux questions d'organisation. Les recommandations et les suggestions spécifiques faites par les sous-comités seront présentées au gouvernement en vue de la formulation d'une politique nationale intégrée en faveur de la jeunesse, en vue d'apporter une solution aux problèmes de la jeunesse grâce aux services et installations appropriées.

Parmi les objectifs qui sont à la base du programme d'action du Comité national de Chypre, il faut mentionner les suivants : étude et évaluation de la situation et des problèmes de la jeunesse de notre pays; étude, évaluation et amélioration des politiques en vigueur dans le domaine de la jeunesse; diffusion de l'information sur les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse; augmentation de l'assistance financière et technique accordée par le gouvernement aux organisations de jeunes; promotion d'une conscience parmi les jeunes de la

Mme Kazakou-Marcoullis (Chypre)

situation socio-économique et politique du pays et du rôle essentiel que peut jouer la jeunesse dans la réalisation des objectifs politiques et de développement; participation accrue de la jeunesse à la vie culturelle du pays; promotion et sauvegarde des droits à l'éducation et à l'emploi; promotion parmi les jeunes des idéaux de liberté et de justice et amélioration du rôle de la jeunesse dans la promotion et la sauvegarde de ces idéaux; enfin, communication et coopération accrue entre le Comité national de Chypre pour l'Année internationale de la jeunesse et les comités nationaux d'autres pays ainsi que des organisations internationales.

Le programme d'action du Comité national pour l'Année internationale de la jeunesse comprend la création d'un centre pour l'information et la formation de moniteurs de la jeunesse, l'organisation de plusieurs colloques, dont un sur les problèmes de la jeunesse chypriote et un sur les programmes, mesures et services en faveur de la jeunesse, formulation d'une politique nationale de la jeunesse. Ce programme d'action comprenait également une Conférence de la jeunesse méditerranéenne, une Semaine de la jeunesse chypriote comprenant des colloques, des festivals, des manifestations sportives et des expositions avec la participation de toutes les organisations de jeunes du pays et autres activités visant à promouvoir les thèmes de l'Année internationale de la jeunesse. Un cours de formation à l'intention de jeunes moniteurs a également été organisé en collaboration avec le Programme de la jeunesse du Commonwealth par l'intermédiaire de son Centre régional de développement de la jeunesse pour l'Afrique sur la planification de projets dans le domaine des activités des jeunes.

En terminant, je voudrais formuler l'espoir de la jeunesse de Chypre que l'Année internationale de la jeunesse verra se réaliser bientôt les nobles aspirations des jeunes du monde entier. Les jeunes Chypriotes croient dans la paix car ils ont été eux-mêmes témoins des conséquences de la guerre et de la destruction. Ils croient dans la liberté et ils chérissent avec des millions de jeunes de toutes les parties du monde les nobles principes de justice, de solidarité internationale, de coexistence pacifique, de coopération, de compréhension et de respect du droit international et des droits de l'homme en tant que conditions nécessaires à l'établissement d'un monde de paix et de progrès pour toute l'humanité, un monde où tous les peuples transformeront leurs glaives en socs de charrue, un monde où les nations ne prendront pas les armes contre d'autres nations, un monde où les nations ne sauront plus ce qu'est la guerre.

M. COSSIO (Colombie) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, avant mon intervention, permettez-moi d'exprimer, au nom de la Mission de la Colombie auprès des Nations Unies, de mon gouvernement et de tous mes compatriotes, notre sincère reconnaissance pour les manifestations généreuses de solidarité envers mon pays, à l'occasion de la terrible tragédie qui a provoqué des pertes de vies humaines incalculables et a causé d'énormes dommages matériels.

En ouvrant hier la séance de l'Assemblée, vous avez prononcé des paroles éloquentes pour nous apporter l'appui moral de toute la communauté internationale. C'est un réconfort devant l'immense douleur qui accable tous les Colombiens en cette heure cruciale de notre histoire.

Eduquer, former la jeunesse au travail suivant les concepts modernes de participation authentique à la vie des nations, en inculquant au jeune la signification essentielle des valeurs et des droits qui ont inspiré la vie des peuples et qui constituent la pierre angulaire des principes de la Charte des Nations Unies, tout en lui laissant toute liberté de participer au processus et en respectant la dignité de sa personne et son droit de formuler ses propres aspirations pour forger le monde de demain, tel est le défi que doivent relever les dirigeants du monde, qui croient fermement au développement de l'humanité dans le contexte d'une paix dans la justice.

Pour atteindre ces objectifs, la jeunesse a besoin de développer une vie intellectuelle libre de tout préjugé, et surtout elle a besoin d'une identité spirituelle qui lui donne la force de ses convictions, afin de pouvoir se lancer sans peur à la conquête de son propre avenir.

Si nous entendons par développement une force qui assure une importance croissante aux aspects culturels, religieux, politiques, économiques et sociaux d'un pays, la jeunesse ne peut être tenue à l'écart. Cette approche intégrée suppose le développement de l'individu, car c'est ainsi que la personne humaine pourra pleinement satisfaire ses besoins fondamentaux, tant physiques que spirituels. C'est dans ce but que la jeunesse doit apporter ses idées et travailler consciencieusement. C'est pourquoi il est important que les gouvernements tiennent compte des jeunes dans les décisions qu'ils adoptent dans le domaine de leurs politiques de développement. Il convient que la jeunesse dispose de tous les moyens dont elle a besoin pour s'éduquer et qu'elle puisse s'épanouir

M. Cossio (Colombie)

en fonction d'idéaux nobles et sains, qui lui donnent accès à la vie sociale, économique, culturelle et politique. La jeunesse doit prendre une part directe à la vie de la société, vis-à-vis de laquelle elle a des droits et des obligations.

La jeunesse, en vertu du rôle historique qui est le sien, doit analyser toute la problématique sociale et proposer des solutions, participant ainsi aux décisions qui affectent sa propre vie et celle de son pays. Pour y parvenir, il est nécessaire que les Etats donnent à la jeunesse la possibilité de s'organiser et de s'exprimer librement, dans un cadre démocratique, tout en respectant ses droits en tant que personne humaine et que protagonistes de la société dans laquelle elle vit.

Les postulats que je viens de citer ne sont que la synthèse du précieux bagage de doctrines ou de documents fourni par les gouvernements et les organismes qui ont participé activement à la brillante initiative de l'Organisation des Nations Unies de proclamer 1985 Année internationale de la jeunesse.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Comité consultatif qui a préparé les principes directeurs devant permettre de formuler une politique internationale et nationale relative à la jeunesse méritent la reconnaissance sincère de ma délégation et la gratitude de l'humanité tout entière pour la tâche importante qu'ils ont réalisée.

Ce travail constitue un héritage précieux pour la jeunesse du monde entier, car il permet d'accorder toute l'importance méritée à la dignité de la personne humaine et qu'il est un encouragement et une invitation à participer en toute liberté au développement de sa communauté et de son pays.

Toutes les nations ont accueilli avec enthousiasme l'initiative de l'Organisation des Nations Unies et depuis lors, des millions de personnes et d'entités ont contribué à l'exécution d'un programme sans précédent pour la jeunesse du monde.

L'Année internationale de la jeunesse a mobilisé dans mon pays le gouvernement, des entités privées et des organisations de jeunes pour appuyer fermement la décision de proclamer une année internationale de la jeunesse formulée par cette organisation, dans sa résolution 34/151 (1979).

Mon gouvernement a donné un caractère officiel à cette idée par décret présidentiel d'octobre 1984, créant le Conseil national de coordination de l'Année

M. Cossio (Colombie)

internationale de la jeunesse. Ce Conseil était composé d'organismes officiels sous l'égide de l'Institut colombien pour la jeunesse et les sports - le "Coldeportes" -, de diverses entités non gouvernementales du secteur privé et d'associations nationales de jeunes de différents types.

Partant du thème "participation, développement et paix", le pays aura ainsi la possibilité d'attirer l'attention sur la situation, les besoins et les aspirations de la jeunesse; ce sera pour lui la meilleure occasion d'élaborer une politique nationale permanente en faveur de la jeune génération lui permettant de participer à l'analyse et à la solution de ses problèmes et de ceux de la communauté en général.

L'augmentation de la population jeune et le pourcentage croissant du nombre de jeunes par rapport à la population totale de la Colombie sont bien connus. En effet, il y a actuellement près de 6 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui représentent 23 p. 100 du total des habitants. Le taux de croissance des jeunes au cours de ces 20 dernières années a été de 100 p. 100, et 70 p. 100 de la population urbaine est constituée par des jeunes. Ce phénomène de concentration urbaine s'accompagne de graves problèmes d'éducation et d'emploi et engendre des problèmes de toxicomanie, de prostitution et de délinquance juvénile.

Le terrible impact qu'ont sur les pays en développement, - parmi lesquels la Colombie -, l'augmentation de la dette extérieure, la récession économique et les divers conflits sociaux qui en découlent, a aggravé d'une manière préoccupante la crise du chômage qui frappe principalement la jeunesse en quête d'emplois. C'est là un obstacle à la paix, car la paix ne peut être obtenue sans développement, sans emplois, sans éducation et sans un niveau de vie suffisant auquel toute société a droit.

M. Cossio (Colombie)

Pour marquer la célébration de l'Année internationale de la jeunesse dans mon pays, le Conseil de coordination a constitué des sous-conseils départementaux et municipaux et des commissions de travail dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, de l'emploi, de l'information, des relations industrielles et des finances. La participation a été élargie à d'autres domaines comme la coopération internationale, les médias et toutes les entités qui ont des activités relatives à la jeunesse.

Ces sous-commissions ont élaboré des documents et réalisé des études et des enquêtes. Il convient de souligner les études de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) intitulées "Jeunesse et société en Colombie" et "Absence d'avenir", ainsi qu'un document sérieux établi par le Service national d'apprentissage (SENA), intitulé "Force, travail et politiques de formation professionnelle et d'emploi pour les jeunes".

Dans l'élaboration de cette étude, le Service national d'apprentissage a entrepris un travail ambitieux tendant à engager la participation de la jeunesse colombienne au programme "SENA communautaire" destiné à former chaque année, au sein de la communauté, 5 000 enseignants communautaires qui seront dotés de tous le matériel et les moyens nécessaires pour dispenser la formation professionnelle et se développer eux-mêmes, en tant que dirigeants communautaires, en vue de la participation.

De même, dans le cadre de programmes de formation pour la participation de la jeunesse rurale et la formation pour l'intégration et la participation communautaire urbaine, certaines activités ont été réalisées concernant les petites entreprises, en tant qu'éléments générateurs d'emplois à proximité du noyau familial. Le SENA applique actuellement avec beaucoup de succès la nouvelle option appellée "système parallèle" qui consiste à dispenser une formation professionnelle aux jeunes grâce à un système combiné de coopération entre les entreprises et les centres de formation.

Par ailleurs, il existe déjà des projets concrets qui seront érigés en décrets gouvernementaux ou en lois de la République pour transformer en réalité la politique nationale en faveur de la jeunesse colombienne, et qui portent sur les questions suivantes : établissement d'un plan national annuel pour la jeunesse; organisation d'un centre d'informatique offrant aux jeunes toutes les possibilités de recherche sur des questions qui les intéressent et leur fournissant des bases solides pour leur intégration et leur action sociale; création, au niveau du Coldeportes d'une unité spéciale consacrée à la jeunesse; création d'un centre de

M. Cossio (Colombie)

recherche et de diffusion des problèmes des jeunes; création de mécanismes susceptibles d'amener une participation plus large et démocratique des jeunes à la vie politique, afin d'assurer leur présence dans le développement national et de leur octroyer un rôle primordial dans la politique de paix et d'ouverture démocratique, dans la réforme de l'enseignement et de l'agriculture, dans les politiques des loisirs, d'emploi des jeunes, de réinsertion et, enfin, leur concours résolu dans une politique ambitieuse contre la consommation et l'abus des drogues.

Cet ensemble d'activités et de programmes élaborés dans le cadre des préparatifs à l'Année internationale de la jeunesse en Colombie s'est acquis le plein appui du Président de la République et de l'opinion nationale, mais particulièrement des jeunes qui y ont vu une occasion précieuse de participer activement aux décisions affectant leur avenir.

Pour rehausser l'intérêt national à l'égard de l'Année internationale de la jeunesse, la Présidence de la République a procédé à son lancement officiel par une cérémonie au cours de laquelle le président Belisario Betancur a déclaré :

"La grande découverte des temps modernes est la participation de l'être humain à tout ce qui affecte son destin. Il veut participer partout où sont prises des décisions engageant son avenir; il a le droit également d'organiser lui-même sa collectivité...

Nous sommes en faveur d'une réincorporation des compétences à l'activité nationale, afin que tous ces jeunes qui sont formés dans notre patrie aient la possibilité d'utiliser les connaissances acquises pour le bien de la collectivité."

En cette même occasion, le représentant des jeunes a dit :

"L'Année internationale de la jeunesse a pour but de favoriser la participation des jeunes à la vie politique, économique et sociale de chaque pays. Pour nous, la participation c'est la démocratie, l'intervention, les droits et les garanties, la solidarité et l'action; la participation c'est l'ouverture."

Le président Belisario Betancur, a lancé, en terminant, cet appel fervent :

"La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, elle est plus profonde que cela, c'est la pleine réalisation de l'être humain. La paix c'est l'ordre social, la paix c'est l'équilibre, la paix c'est l'emploi; c'est reconnaître que mon droit s'achève là où commence le droit de mon voisin.

La paix est une, indivisible et univoque; toute rupture de la paix engendre un phénomène de réactions en chaîne."

M. Cossio (Colombie)

L'opinion publique mondiale sait que, récemment, notre pays a connu le terrorisme avec ses conséquences douloureuses. C'est pourquoi le meilleur hommage que l'Assemblée générale puisse rendre à toute la jeunesse, en cette quarantième session, c'est de proclamer que le trafic des stupéfiants et le terrorisme sont des crimes contre l'humanité, lors de la discussion qui doit avoir lieu prochainement à la Sixième Commission sur le projet de code relatif aux délits contre la paix et la sécurité de l'humanité.

Le monde a accordé tant d'importance à l'Année internationale de la jeunesse qu'il serait injuste que le sujet s'épuise avec cette célébration solennelle qui a a eu lieu pour l'exalter. Les réalisations, à ce jour, sont si importantes qu'il convient d'établir un travail permanent dans ce domaine. Par conséquent, ma délégation se permet de recommander respectueusement à l'Assemblée générale de maintenir toute la structure internationale créée dans le cadre des préparatifs à l'Année internationale de la jeunesse; de prolonger les travaux du Comité consultatif; et de soumettre aux différentes commissions et organes de l'Assemblée générale et des Nations Unies les thèmes déjà préparés afin d'adresser aux gouvernements des résolutions et des directives concrètes devant les guider dans leur politiques internes en faveur de la jeunesse.

Il reste dix ans à cette auguste organisation pour célébrer ses noces d'or au service de l'humanité. Il serait merveilleux que les nouvelles générations, à l'occasion de cette célébration, héritent de toute une politique, créée aux Nations Unies, leur servant de panacée dans leurs réalisations, car ils auront pu participer directement à la détermination de leur propre avenir.

Nous cherchons le développement en tant que concept intégral qui nous permette de vivre dans la paix et dans la justice. Si, lors du cinquantième anniversaire des Nations Unies, nous léguons aux jeunes un monde de paix et d'équilibre social et économique, nous pourrons dire avec les papes Paul VI et Jean-Paul II que "le nouveau nom de la paix est la justice" et que "la paix et la jeunesse vont la main dans la main."

M. ENGO (Cameroun) (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale a décidé l'année passée de consacrer plusieurs séances plénières de sa session ordinaire à l'examen de la politique et des programmes relatifs à la jeunesse. Le tenue de ce débat sur la Conférence internationale des Nations Unies revêt une importance particulière, car elle prend place à un moment historique de l'histoire de l'Organisation qui procède au bilan de ses 40 années d'existence.

Les problèmes auxquels est confrontée la jeunesse sont d'une importance décisive pour mieux appréhender le rôle que les générations futures doivent assumer pour faire de cette planète un havre de paix et de sécurité. Procédons à cette introspection - nous, Etats Membres, organisations gouvernementales et non gouvernementales - et faisons le bilan de nos activités afin de modeler l'avenir. Nous devons procéder à une évaluation de nos succès et de nos échecs afin de renforcer notre détermination commune à assurer le succès de nos efforts. Lorsque nous parlons de nos jeunes, nous parlons de nous-mêmes, nous parlons de la survie de la race humaine et de la qualité de la vie à laquelle nous aspirons pour l'avenir. Ils sont le reflet de nous-mêmes, notre miroir, et ils feront la fortune ou la ruine de notre destin collectif.

Toutes les statistiques s'accordent pour constater que la population des jeunes dans le monde ne cesse d'augmenter. Le rapport du Secrétaire général sur la situation des jeunes au cours des années 80 figurant dans le document A/40/64 indique que la population mondiale des jeunes entre 15 et 24 ans, qui était estimée à 515 millions en 1960, à 661 millions en 1970, et à 922 millions en 1984, dépassera le milliard à la fin de cette décennie. Et pourtant les mécanismes et systèmes nationaux et internationaux ne se développent pas assez rapidement pour répondre aux besoins légitimes de cette section croissante de nos populations.

En fait, les perspectives d'avenir pour les générations à venir sont plutôt sombres lorsque l'on envisage l'avenir du point de vue économique, social et politique. La plupart d'entre nous ont connu cette période précaire de la vie. Mais je suis convaincu que nous nous souvenons des nombreuses préoccupations qui étaient les nôtres lorsque nous nous interrogions sur l'avenir, sachant que nous n'avions rien d'autre à offrir que notre enthousiasme, notre énergie et parfois des idées irréalistes. C'est le moment de la vie où l'on est le plus enclin à penser que nous n'avons de place nulle part. Ceux qui vivent en zone rurale se sentent livrés à eux-mêmes, sans avoir une terre qui leur appartienne, sans qualifications et sans possibilité de formation qui leur permette d'être en accord avec leurs valeurs traditionnelles. De son côté, la jeunesse des villes est confrontée au

M. Engo (Cameroun)

problème du rejet social et culturel alors même qu'elle tente de s'intégrer au système socio-économique urbain. Dans le contexte de la crise économique constante à laquelle le monde est confronté, cette situation apparaît encore plus sombre. Même dans les pays développés, les gouvernements ont été contraints de réduire la part de leur budget limité attribuée aux programmes pour les jeunes. Cette situation est encore plus critique dans les pays d'Afrique frappés par la famine et la sécheresse, qui luttent pour la survie de leur population. Dans ces pays, les jeunes, qui consacrent leur énergie à la lutte pour assurer leur simple survie, ne sont plus à même de penser à leurs droits ou à leur épanouissement.

Dans un climat de troubles politiques et de conflits armés, les jeunes n'ont pas l'esprit en paix pour se consacrer à des activités de développement. Je pense aux millions de jeunes et de femmes en Afrique du Sud pour lesquels la perspective de la jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales est assombrie par la couleur de leur peau et barrée par le sinistre système d'apartheid. Je pense aussi aux jeunes d'Angola, des autres pays de première ligne, et aux membres de la SWAPO en Namibie qui font courageusement le sacrifice de leur vie pour assurer l'autodétermination et l'indépendance de leur pays. Je sais que de nombreux jeunes au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique centrale sont massacrés quotidiennement au nom d'idéologies et de concepts qui ne répondent pas à leurs propres aspirations socio-politiques et à leur bien-être.

Le moment est venu de mener une réflexion approfondie et une évaluation de nos actions. Au cours de cette Année internationale de la jeunesse, nous devons nous interroger sur l'opportunité des mesures qui ont été prises jusqu'à présent, sur notre détermination de permettre aux jeunes de modeler leur propre avenir, de participer activement au processus de développement et de contribuer à la paix en général.

Divers rapports sur les activités et les programmes entrepris dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse montrent la nouvelle prise de conscience, par les gouvernements et la communauté internationale, des revendications des jeunes. De nombreux pays, dont le mien, ont créé des comités nationaux pour coordonner les activités organisées au cours de cette Année. Bon nombre de colloques et de festivals ont été organisés aux niveaux régional et international. Les résultats obtenus montrent, non seulement une prise de conscience accrue des besoins des jeunes, qui ont joué un rôle actif au cours de ces réunions, mais aussi un nouvel engagement de la part des gouvernements qui y étaient représentés.

M. Engo (Cameroun)

Dans mon pays, comme l'a d'ailleurs dit le président Paul Biya, nous avons foi dans la jeunesse camerounaise "tant comme catalyseur de l'action que comme l'élément le plus sain et le plus dynamique, et comme la plus disponible des forces vitales de la nation".

Cela justifie les efforts déployés par le gouvernement, depuis l'indépendance de notre pays il y a 25 ans, en vue de donner aux jeunes une meilleure instruction. La fréquentation des écoles primaires et secondaires a décuplé depuis 1960 et la part de notre budget consacrée à l'éducation, qui est une des plus importantes, a été augmentée en dépit des difficultés économiques que nous connaissons. Pour poursuivre une politique de développement équilibrée, le bilinguisme demeure un facteur décisif; l'arabe même est enseigné dans de nombreux établissements publics et privés. Tout est fait pour permettre à chaque jeune Camerounais d'avoir un niveau de vie décent; des centres d'éducation spécialisée - que des fonds privés devraient permettre de multiplier - ont été créés pour les enfants handicapés physiques et mentaux. Enfin, mon gouvernement, depuis plus de 10 ans, a déployé des efforts considé-ables, aux niveaux universitaire et secondaire, pour compléter les programmes de l'enseignement général et académique par une formation professionnelle permettant aux étudiants de trouver un emploi en évitant une période de formation ou de spécialisation trop longue. Ainsi les jeunes Camerounais peuvent se spécialiser dans l'agriculture, la médecine tropicale ou la diplomatie, pour ne mentionner que quelques exemples. Ces instituts et établissements sont maintenant ouverts aux étudiants des autres pays d'Afrique et, dans certains cas, des Caraïbes. Dans le cadre de cette politique de croissance équilibrée, notre gouvernement a créé des centres universitaires dans différentes régions, chacun d'entre eux étant spécialisé dans des domaines tels que l'alimentation, les agro-industries, le commerce et les sciences humaines.

M. Engo (Cameroun)

Les jeunes Camerounais ont la possibilité de s'exprimer au niveau politique dans le cadre de la section de la jeunesse du Mouvement démocratique du peuple camerounais, qui les mobilise pour l'édification de la nation dans un esprit civique. Chaque année, nous célébrons la Journée de la jeunesse : des jeunes hommes et des jeunes filles de toutes les provinces et de toutes les couches de la population participent à des rencontres sportives et à des tables rondes sur des sujets qu'ils considèrent comme importants. Cela fait partie de la politique pratiquée par le Cameroun pour former les jeunes et les conseiller, dans l'espoir que ces activités à la fois intellectuelles et hors programmes éveilleront leur intérêt et leurs ambitions en matière de développement. Cela signifie que profitant de l'élan donné par l'Année internationale de la jeunesse, le gouvernement, pour reprendre les mots du président Biya

"n'épargnera aucun effort pour réaffirmer sa conviction que les jeunes Camerounais sont à la fois un atout pour l'action d'aujourd'hui et un espoir pour les projets de l'avenir."

Nous demanons instamment à tous les gouvernements de bonne foi ainsi qu'aux organisations internationales de profiter de la structure créée par l'Année internationale de la jeunesse pour mieux comprendre les problèmes des jeunes et leur donner la possibilité d'être mieux préparés pour un avenir qui après tout est essentiellement le leur. Nous demandons également à tous les gouvernements représentés ici de ne pas oublier les jeunes de l'Afrique du Sud et de la Namibie, dont les ressources naturelles sont gaspillées chaque jour dans l'intérêt de quelques-uns. La violence perpétrée par le régime raciste de l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie ne devrait pas étouffer la revendication légitime des jeunes sur leur terre et les ressources qu'elle recèle en dépit de la condamnation générale du système et en violation de toutes les résolutions pertinentes de cette instance et la résolution 11 du Conseil pour la Namibie.

L'Année internationale de la paix va bientôt prendre la place de l'Année internationale de la jeunesse dont le troisième thème était la "paix". Ce qui peut sembler une coïncidence reflète certainement la préoccupation de notre subconscient. En fait, l'année de la paix était présente à nos esprits lorsque nous avons créé cette organisation, il y a 40 ans, lorsque nous avons proclamé dans la Charte que nous voulions "préserver les générations futures du fléau de la guerre". Plus de 100 conflits ont éclaté depuis, parfois à la seule fin d'essayer de nouvelles armes. Le triste résultat, c'est que ce sont toujours les jeunes qui

M. Engo (Cameroun)

ont été sacrifiés. Avec la prolifération des armes nucléaires à l'heure actuelle, alors qu'une conflagration générale pourrait se produire par accident ou à cause d'une erreur d'ordinateur, notre génération a pris une lourde hypothèque sur l'héritage que nous sommes censés transmettre à la génération montante. Ma délégation, qui supporte activement tous les efforts visant le désarmement tant classique que nucléaire, voudrait lancer un appel à tous les pays qui participent à cette conférence - les Etats dotés des armes nucléaires comme ceux qui fabriquent des armes - pour qu'à l'occasion de cette conférence, ils prennent l'engagement commun de se consacrer à la paix, au développement et à la satisfaction des besoins de l'homme.

En conclusion, inspirés par les principes de la Charte des Nations Unies, décidons maintenant de renoncer à la rhétorique et aux belles paroles pour l'avenir des dirigeants de demain. Nous devons créer un monde meilleur non seulement pour maintenant mais pour toujours.

M. LOPES TEIXEIRA (République populaire d'Angola) (parle en portugais, texte français fourni par la délégation) : Permettez-moi tout d'abord de saisir cette occasion pour exprimer, au nom du Gouvernement de la République populaire de l'Angola et de son peuple, nos sentiments les plus profonds de tristesse pour les pertes humaines et matérielles que la Colombie a subies à la suite de la catastrophe qui vient de frapper ce pays.

Au nom du Gouvernement de la République populaire d'Angola et du Comité national de coordination, je me réjouis de l'organisation de la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse, convaincu que la volonté politique de promouvoir un dialogue constructif entre les nations les plus diverses du globe constitue sans aucun doute une preuve de l'intérêt et de l'attention que les gouvernements ici présents accordent à la question de la jeunesse.

La décision de l'ONU de proclamer 1985 Année internationale de la jeunesse sous le slogan "Participation, développement, paix", témoigne du souci des nations concernant l'avenir de l'humanité car la jeunesse représente cet avenir.

Ce sont les jeunes actuellement âgés de 15 à 30 ans qui seront les dirigeants du monde dans une phase de transition des plus difficiles, vu notamment le climat de tension et de confrontation qui prévaut.

M. Lopes Teixeira (Angola)

De ce fait, nous sommes tout à fait d'accord pour reconnaître que la proclamation de l'Année internationale de la jeunesse ne peut pas être vue comme un simple événement. C'est le début d'un processus qui commence par un grand examen et une étude de la situation de la jeunesse dans tous les pays et régions en vue de la planification de politiques et de programmes visant à réduire les problèmes et à utiliser de plus en plus les capacités potentielles de la jeunesse.

Les jeunes vivent actuellement dans des sociétés qui subissent des transformations très importantes dans les domaines social et économique et c'est évidemment eux qui, plus directement, souffrent des conséquences néfastes de la récession économique et de la guerre, les droits fondamentaux comme celui au travail, à l'éducation, à l'assistance sanitaire, etc., ne trouvant pas de solution immédiate car ils s'insèrent dans l'ensemble des problèmes auxquels toute la société se trouve confrontée. Les points inscrits au programme de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix, sont donc d'importants indicateurs en vue de susciter la participation active de la jeunesse au développement et de stimuler la mise en oeuvre de politiques et de programmes nationaux et locaux visant la création de meilleures conditions de vie, de travail et d'éducation en faveur de la nouvelle génération par les Etats et les gouvernements.

M. Lopes Teixeira (Angola)

Dans ce contexte, les différentes initiatives lancées soit par l'Organisation des Nations Unies et par ses institutions spécialisées, soit encore par différents Etats et gouvernements et leurs organes régionaux ou par des organisations de jeunesse, etc., constituent un pas important dans l'étude des problèmes fondamentaux et facilitent la coordination des efforts en vue de l'adoption de mesures adéquates dans le domaine de la jeunesse.

Le deuxième festival mondial de la jeunesse et des étudiants, qui est un important tribunal de la jeunesse pour la paix, l'amitié et la coopération solidaire entre les jeunes du monde, le Congrès mondial sur la jeunesse, organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la culture et la science (Unesco), à Barcelone, etc., constituent des exemples de l'ampleur des actions qui peuvent être entreprises dans la recherche de résultats positifs dans ce domaine.

La création des comités nationaux, ainsi que d'autres mesures de coordination au niveau national a permis de procéder à un examen intersectoriel global des problèmes touchant à la jeunesse et à la planification adéquate du suivi.

Le document de l'Organisation des Nations Unies intitulé "Les directives pour la planification de nouvelles mesures et l'adoption des mesures complémentaires adéquates dans le domaine de la jeunesse" formule d'importantes considérations ainsi que des principes fondamentaux pour la jeunesse. Nous estimons que c'est un document important, non seulement parce qu'il représente un travail plus actif de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées pour la jeunesse mais aussi parce qu'il peut être appliqué de façon créative dans chaque région et pays, en tenant compte de leurs réalités respectives, de leurs conditions et de leurs priorités.

Nous nous prononçons aussi pour la poursuite des mesures qui sont appliquées depuis la commémoration de l'Année internationale de la jeunesse, dans une perspective à long terme, et qui renforcent les formes de communication entre l'Organisation des Nations Unies, la jeunesse et les organisations de la jeunesse, afin d'améliorer la participation active des jeunes aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, de développer la coopération à tous les niveaux en vue de résoudre les problèmes relatifs aux jeunes et d'entreprendre des programmes d'action concertée en faveur de la jeunesse, en utilisant à cette fin les structures déjà existantes dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse.

Je voudrais procéder à une brève description des réalisations accomplies dans mon pays dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse et émettre quelques

M. Lopes Teixeira (Angola)

considérations quant à la place et au rôle de la jeunesse dans la promotion du développement.

En République populaire d'Angola, pays dont la population est composée d'environ 60 p. 100 de jeunes, les programmes de développement, adoptés dans le cadre du processus de transformation sociale en cours, sont fondamentalement au profit de la nouvelle génération..

Ainsi, la devise de l'Année internationale de la jeunesse qui vise à constituer une société démocratique, une société de justice, de progrès social et de paix, coïncide avec la volonté de notre peuple et de notre jeunesse.

La République populaire d'Angola, pays libre et indépendant, a suivi il y a dix ans un processus de reconstruction nationale dans lequel la question de la jeunesse se trouve parfaitement insérée d'une façon globale, dans le cadre des programmes de développement politique, social, économique et culturel.

Bien que notre pays ait récemment accédé à l'indépendance, quelques acquis sont dignes d'être notés et parmi ceux-ci la jeunesse angolaise peut constater la réalisation de certains de ses droits fondamentaux, notamment l'exercice de ses droits fondamentaux consacrés dans la loi constitutionnelle, le système d'enseignement général gratuit obligatoire jusqu'au niveau primaire, l'assistance médicale gratuite, le droit au travail, etc.

En même temps, la jeunesse se trouve réellement engagée dans le processus de développement et de reconstruction nationale, en participant d'une façon active à de multiples actions, comme par exemple la campagne d'alphabétisation, l'enseignement, la construction. Elle est l'élément le plus important dans la défense de la patrie et de l'intégrité territoriale.

Mais au cours des dix ans d'indépendance, notre peuple n'a pas joui de la paix nécessaire au développement économique, social, politique et culturel pouvant permettre à notre jeunesse d'édifier rapidement un avenir harmonieux.

Comme preuve de cette situation, nous indiquerons simplement la récente abrogation de l'amendement Clark par le Congrès des Etats-Unis, qui permet à l'Administration américaine d'apporter un appui ouvert aux bandes fantoches qui massacrent les populations sans défense, détruisent des écoles, des centres sanitaires, etc. C'est ainsi que parlant de la situation de la jeunesse, nous ne pouvons la comprendre que dans le contexte actuel de la société angolaise. Etant donné les circonstances ci-dessus décrites, la jeunesse angolaise paie dans sa chair le prix de la liberté durement acquise.

M. Lopes Teixeira (Angola)

Cependant, la jeunesse angolaise envisage avec optimisme la société qu'elle édifie et, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, un comité national composé de plusieurs secteurs de la jeunesse, d'organismes gouvernementaux et d'organisations sociales et de masse a été créé.

La commémoration de l'Année internationale de la jeunesse en République populaire d'Angola a constitué une excellente occasion de mobiliser des jeunes de notre pays pour qu'ils prennent davantage conscience de leur rôle dans le développement de notre société.

L'Année internationale de la jeunesse aura été un moyen de sensibiliser des organismes gouvernementaux à la nécessité de trouver des solutions aux problèmes qui touchent la jeunesse en tant que groupe social ayant des aspirations et des problèmes concrets et précis.

Dans cette optique, nous envisageons de poursuivre la phase d'étude approfondie de la situation de la jeunesse angolaise qui aboutira à la tenue d'un colloque national sur la jeunesse. Ce colloque aura pour objectif d'élargir la connaissance de la situation de la jeunesse en République populaire d'Angola, de ses besoins et aspirations, d'encourager l'élaboration de politiques et programmes en faveur de la jeunesse qui font partie intégrante du développement socio-économique du pays, d'intensifier la participation active de la jeunesse dans la société et de définir une stratégie d'action internationale pour la nouvelle génération.

Pendant l'année en cours, quelques activités ont été par ailleurs accomplies dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse parmi lesquelles nous soulignons la construction d'écoles dans les zones rurales, la réalisation de programmes de télévision et de radio sur l'éducation familiale et l'éducation sexuelle, la campagne tendant à encourager des nouvelles formes d'utilisation du temps libre de jeunesse et de sa participation à la restauration et à la conservation du patrimoine culturel, la promotion de la participation en masse de la jeunesse au programme élargi de formation des agents de santé publique, d'éducation sanitaire et de vaccination, la tenue des festivals nationaux du travailleur, de la chanson politique et des jeunes combattants, la commémoration du quarantième anniversaire de la victoire sur le fascisme, des programmes récréatifs et culturels à l'occasion du douzième festival mondial de la jeunesse et des étudiants.

M. Lopes Teixeira (Angola)

Nous reconnaissons que les actions accomplies sont encore très modestes. Toutefois, nous exprimons la volonté de notre gouvernement de poursuivre les efforts déployés afin d'offrir à la nouvelle génération de meilleures conditions de vie, de lui permettre le plein épanouissement de ses capacités et d'orienter aussi son dynamisme, son énergie et son enthousiasme vers le développement harmonieux de la patrie qu'elle défend de façon fière et décidée.

Mme AGBALAYA (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, de féliciter l'Assemblée générale des Nations Unies qui, avec succès, a désigné 1985 comme Année internationale de la jeunesse, que nous célébrons cette année. Le thème de cette célébration, à savoir "Participation, développement, paix", a attiré de manière frappante l'attention du monde adulte sur le rôle de la jeunesse et sur sa capacité à contribuer à la paix et au progrès tant sur le plan national qu'international. C'est par un heureux hasard que la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies coïncide également avec l'Année internationale de la jeunesse. J'apporte à cette organisation et, par son intermédiaire, à la jeunesse du monde, les voeux et les sentiments de bonne volonté et de solidarité de la jeunesse du Nigéria.

Mon pays partage avec le reste de la communauté internationale le souci de donner à la jeunesse un rôle actif dans le développement national et la coopération internationale, ce qui est particulièrement vrai quand on sait que la jeunesse d'aujourd'hui est plus vulnérable aux vicissitudes des conflits politiques qui ne cessent de croître dans le monde et à toutes les conséquences sinistres des conflits qui en découlent. Avec la détérioration de la situation économique mondiale, particulièrement dans les pays en développement, le bien-être de la jeunesse, l'une des richesses particulières de chaque nation, doit nécessairement faire l'objet des préoccupations du monde entier.

L'histoire des activités de la jeunesse au Nigéria n'est pas récente. Elle remonte à l'époque précoloniale, alors que la jeunesse du pays s'organisait, en fonction de l'âge, en diverses communautés, particulièrement dans les zones rurales, pour participer aux projets de développement communautaire. Après l'accession à l'indépendance et conformément à l'évolution économique et sociale de l'époque, les gouvernements successifs ont accordé l'attention qui convenait aux divers besoins et aspirations des jeunes du pays. On a bientôt constaté qu'un cadre institutionnalisé garantirait mieux la contribution et la participation de la jeunesse nigériane qui, selon les estimations, représente environ 59 p. 100 de la population. C'est ainsi que certains départements spécifiques de la jeunesse ont été créés pour s'occuper des questions relatives à la jeunesse aux niveaux fédéral et d'Etat du gouvernement.

C'est la prise de conscience croissante du rôle de la jeunesse dans le développement national et le fait que l'absence d'une politique nationale a eu des effets restrictifs sur les résultats maximums obtenus en ce qui concerne les

Mme Agbalaya (Nigéria)

travaux de développement de la jeunesse sous toutes ses formes, qui ont renforcé la nécessité d'une politique bien définie de la jeunesse. Les principaux objectifs de cette politique sont la participation de la jeunesse nigériane au développement social, économique et culturel du pays, l'inculcation des vertus du patriotisme, de la discipline, du travail bénévole, de l'honnêteté et des qualités de direction de la jeunesse ainsi que l'encouragement à la compréhension nationale et à l'unité entre les jeunes.

Le Nigéria accorde une grande importance à la Déclaration des Nations Unies faisant de 1985 l'Année internationale de la paix, et en particulier à son thème, "Participation, développement, paix". La preuve en est que le Nigéria a participé activement à tous les programmes entrepris cette année afin de préparer l'Année internationale de la jeunesse. En tant que membre du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, le Nigéria a participé activement à toutes les réunions préparatoires qui ont eu lieu à Vienne. Au niveau national, le Comité consultatif nigérian a été inauguré le 16 février 1983. Ce comité a élaboré un programme de principes directeurs pour la célébration au Nigéria de l'Année internationale de la jeunesse qui faisait intervenir le gouvernement à tous les niveaux. Il a aidé le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Etat à examiner et à évaluer la situation de la jeunesse, il a collaboré à l'élaboration d'une stratégie nationale relative à la jeunesse et a fixé les objectifs et priorités dans le domaine de la participation de la jeunesse à la planification du développement national. Le Comité a également évalué les réalisations actuelles, réévalué les objectifs à long terme et préparé un plan d'action qui doit être mené à bien en 1985 et au cours des années suivantes.

Depuis l'inauguration du Comité consultatif national pour l'Année internationale de la jeunesse, de nombreuses activités ont été entreprises au Nigéria pour faire connaître au grand public le programme de célébration de l'Année internationale de la jeunesse au Nigéria. Ces activités comprenaient le lancement de l'Année internationale de la jeunesse, le 26 janvier 1985, par le chef de l'Etat, la tenue d'une conférence nationale sur la jeunesse ainsi qu'un rallye et une exposition de la jeunesse. Des visites dans le cadre du programme d'échanges ont été organisées entre les jeunes dans diverses parties du pays. Le rallye national de la jeunesse a été le programme le plus mémorable organisé à l'occasion de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse. Ce rallye est mémorable du fait qu'il a été le premier rallye national de la jeunesse au Nigéria.

Mme Agbalaya (Nigéria)

Au cours de l'Année, les jeunes Nigérians ont participé à un certain nombre de conférences et de réunions internationales. Ces conférences ont été, entre autres, le Festival de la jeunesse du Commonwealth - le COMEX qui a eu lieu en Zambie -, le Festival culturel de la jeunesse qui s'est tenu à Kingston, à la Jamaïque, et le Festival mondial de la jeunesse qui s'est déroulé à Moscou. Ces conférences internationales ont donné aux dirigeants de la jeunesse nigériane l'occasion de rencontrer leurs homologues de diverses régions du monde et d'échanger des idées sur leurs données d'expérience nationales.

En outre, un atelier international, dont le thème est "Participation de la jeunesse au développement pour la promotion de la paix", est prévu au Nigéria du 23 au 29 novembre 1985. Ce sera l'activité internationale la plus importante planifiée par le Comité consultatif nigérian, à laquelle ont été conviés neuf pays africains.

L'épanouissement des ressources humaines, et notamment la jeunesse, a toujours été l'une des priorités principales du gouvernement nigérian. A cet égard, le droit des jeunes de participer au progrès de la société dans tous les domaines a toujours été reconnu et a toujours reçu l'attention voulue. Les programmes de développement au niveau du gouvernement fédéral, d'Etat et local, ont par conséquent toujours été conçus pour incorporer et stimuler la participation de la jeunesse. Les investissements du gouvernement dans le programme de l'enseignement, spécialement dans les programmes de l'éducation de la jeunesse, attestent amplement de l'importance que l'on veut accorder au développement de la jeunesse.

Les jeunes du Nigéria forment la majorité de la population du pays Il était donc inévitable que la jeunesse nigériane joue un rôle important dans la conduite des affaires du pays depuis son indépendance.

Reconnaissant l'Année internationale de la jeunesse, le gouvernement a lancé récemment une politique nationale de la jeunesse en vue de renforcer davantage l'épanouissement de la jeunesse, spécialement dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi, les sports et la culture. Des plans nationaux existants, tels que le National Youth Service Corps, maintenant dans sa douzième année, ont apporté de grandes contributions au développement créatif de la jeunesse. En vertu du National Youth Service Corps inauguré en 1973, les diplômés de toutes les universités servent le pays pendant une année avant de se lancer dans la carrière de leur choix. Les jeunes ainsi touchés reçoivent une affectation dans une région du pays autre que celle de leur domicile normal. Cet arrangement permet à

Mme Agbalaya (Nigéria)

chaque participant d'acquérir des connaissances diversifiées du pays et une certaine expérience en partageant les conditions de vie d'une région qui ne leur est pas familière.

Le service est obligatoire pour tous les diplômés universitaires. Pendant leur année de service national, ceux qui y sont soumis sont répartis dans les secteurs tant public que privé, après avoir participé au programme de formation de direction dans les centres d'orientation auxquels ils sont affectés pendant quelques semaines. On encourage les familles à loger tous ces jeunes gens pour leur donner l'occasion de se mêler à la population locale et, si possible, d'apprendre la langue locale.

Mme Aqbalaya (Nigéria)

Une caractéristique importante de ce service d'un an est l'exécution de projets de développement communautaires en coopération avec les membres des communautés bénéficiaires. Les projets de développement communautaires visent à donner tant aux jeunes du service qu'aux membres de la communauté la possibilité de concevoir et d'exécuter des petits projets autonomes communaux tout en contribuant à l'effort général de développement.

Au Nigéria, les administrations au niveau fédéral, au niveau de l'Etat et au niveau local au Nigéria ont des ministères et des départements qui sont particulièrement chargés des affaires de la jeunesse. Des centres de formation à la direction et à la citoyenneté, de même que des programmes d'orientation, existent dans certains endroits du pays. Ces centres dirigent et administrent des cours pour les jeunes qui occupent des postes importants dans les secteurs publics et privés afin d'aiguiser davantage leurs facultés mentales et physiques.

En raison des techniques modernes, notre monde est devenu littéralement un village mondial. Les jeunes, dans tous les pays du monde, bénéficient des avantages des progrès techniques, mais en même temps ils souffrent des problèmes qui en découlent. Ces problèmes comprennent les répercussions qui s'attachent à l'acquisition des biens de consommation qui est devenue la marque de notre époque. Sur un plan presque universel, la culture, et c'est bien regrettable, a négligé la morale. Les adultes se donnent tant de mal pour acquérir la richesse, qu'ils ont presque totalement négligé la formation morale des jeunes. La concurrence est si vive que la justice pour la jeunesse est également négligée. Le résultat en est la présente décadence non seulement parmi la population adulte mais également parmi les jeunes. L'abus des stupéfiants, par exemple, est devenu un phénomène mondial chez les jeunes.

Les jeunes de chaque génération sont, nécessairement, le reflet de ce qu'en fait la société des adultes. Ils ne peuvent s'épanouir physiquement, mentalement et moralement indépendamment de la société. Afin d'assurer un bon épanouissement moral, la communauté internationale doit assurer qu'une partie des ressources dont on dispose soit équitablement consacrée aux aspects du développement social qui permettront de créer un environnement propice et d'améliorer leur bien-être.

Le Comité consultatif national du Nigéria a structuré ses programmes de manière que leurs activités nationales diverses aboutissent, au mois de décembre de chaque année, à la présentation par le chef de l'Etat d'un prix national de la jeunesse. L'Année internationale de la jeunesse a accru de toute évidence le

Mme Agbalaya (Nigéria)

rythme des initiatives gouvernementales et non gouvernementales pour la jeunesse du Nigéria. La promotion des activités de l'Année internationale de la jeunesse a été l'occasion, dans mon pays, d'organiser des manifestations pour la collecte de fonds. Ces fonds ont été utilisés par le Comité national consultatif pour appuyer les efforts du gouvernement dans le domaine de la construction de quatre Centres d'emploi de la jeunesse dans le pays. Le programme d'emploi de la jeunesse est l'une des principales priorités nationales. Il vise à réduire le chômage au Nigéria en arrachant à la rue les jeunes chômeurs et en les formant à des techniques particulières qui leur garantiront un emploi et en feront des travailleurs indépendants ou des salariés responsables.

Il ne fait aucun doute que l'année 1985 a été remarquable pour les jeunes au Nigéria en particulier, et dans le monde en général. Nous croyons dans les objectifs et idéaux de l'Année internationale de la jeunesse. Nous sommes convaincus qu'il faudra davantage de temps pour propager ces idéaux louables afin qu'ils aient une plus grande incidence universelle et soient mieux compris. C'est pourquoi nous recommandons que l'Assemblée générale déclare une Décennie pour ces commémorations afin d'assurer qu'un plus grand nombre de jeunes dans le monde entier contribuent à notre thème : participation, développement et paix.

M. ESSY (Côte d'Ivoire) : L'Année internationale de la jeunesse a été et demeurera la fête de la jeunesse. Malheureusement, ce courant de joie que nous avons entretenu tout au long de cette année vient d'être assombri à cette étape par la catastrophe qui vient de frapper la Colombie, sa jeunesse, la jeunesse du monde entier tant il est vrai que la solidarité procède de la nature même de tous les jeunes du monde. Je voudrais, au nom du Gouvernement de la Côte d'Ivoire, présenter au Gouvernement et au peuple de Colombie nos sincères condoléances et espérer que la solidarité agissante de la communauté internationale saura une fois de plus faire face à ce défi de la nature qui vient de frapper cet Etat ami.

Les fondateurs de notre organisation énoncent dans le préambule de la Charte, signée à San Francisco en juin 1945, leur volonté de :

"... préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances."

Il est heureux et hautement significatif qu'au moment où nous célébrons les quarante années d'existence de l'Organisation des Nations Unies nous ayons pu initier une Année internationale de la jeunesse.

M. Essy (Côte d'Ivoire)

La Côte d'Ivoire s'est réjouie de cette initiative d'autant plus que, comme l'a affirmé le président Houphouët-Boigny dans le message qu'il a adressé aux jeunes de Côte d'Ivoire à l'ouverture de l'Année internationale de la jeunesse :

"Depuis son accession à la souveraineté, la Côte d'Ivoire a fait de sa jeunesse l'objet de ses constantes préoccupations...

Il n'est pas un acte important de notre politique de développement qui ne procède du souci de faire de la jeunesse ivoirienne une partie prenante de ce développement et qui ne tente de répondre à la nécessité de l'y intégrer comme un de ses moteurs principaux."

La situation des jeunes dans le monde nous donne aujourd'hui, en effet, la juste mesure des efforts accomplis : leur niveau d'éducation, leur état de santé physique et mentale, leurs craintes et leurs espérances ne sont que des reflets de nos réussites ou de nos échecs.

La Côte d'Ivoire est, comme la plupart des pays en développement, caractérisée par l'importance démographique des jeunes.

En 1983, les moins de 15 ans représentaient 43 p. 100 de notre population. Cette structure crée certainement de nombreuses charges pour l'Etat et les ménages, mais elle est aussi un gage de progrès si l'on parvient à accorder à cette jeunesse toute l'attention qu'elle mérite. Aussi notre pays consacre-t-il plus de 40 p. 100 de son budget à l'éducation et à la formation des jeunes.

Les effectifs de l'enseignement secondaire ont été multipliés par 200 depuis notre accession à l'indépendance; de 618 en 1963, le nombre des étudiants est passé à 12 000 en 1983, sans oublier que les efforts accomplis dans tous les autres domaines - santé, emploi, sport, habitat - ont créé des conditions favorables à l'épanouissement de notre jeunesse.

Ces performances ne nous font point perdre de vue l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir. Dans le domaine de l'emploi, par exemple, notre pays connaît, comme d'autres, le désajustement entre les besoins en main-d'oeuvre et les formations offertes aux jeunes.

Le ralentissement de la croissance économique dû aux effets de la crise n'a fait qu'aggraver cette situation. En fin 1981, par exemple, l'Etat a créé un Fonds national de solidarité alimenté par le prélèvement de 1 p. 100 sur les salaires, mesure qui permet de verser une allocation mensuelle aux victimes de licenciement. Cette action de solidarité et les aides ponctuelles accordées aux sans-emplois se sont élevées à 12 milliards de francs CFA ces cinq dernières années.

M. Essy (Côte d'Ivoire)

Parallèlement à cette politique sociale, l'Etat prospecte et développe de nouvelles alternatives à travers les opérations "emploi-formation" qui doivent déboucher sur la reconversion et la spécialisation des jeunes en quête d'emploi. Les objectifs de formation sont définis dans cet effort d'insertion socio-professionnelle des jeunes, en fonction des priorités retenues par le parti et le gouvernement. L'agriculture, sur laquelle repose notre économie, vient en tête de liste.*

En effet, la Côte d'Ivoire estime que c'est par l'accès des jeunes et des femmes à la terre, aux machines, aux intrants et au savoir-faire que notre agriculture parviendra à lever le défi de l'autosuffisance alimentaire.

---

* M. Diaconu (Roumanie), vice-président, assume la présidence.

M. Essy (Côte d'Ivoire)

C'est ainsi que, dans plusieurs régions, des centaines d'hectares ont été aménagés ou sont en voie de l'être en vue d'amener les jeunes, scolarisés ou non, à valoriser le travail agricole.

C'est donc dans ce contexte politique soucieux d'intégrer les jeunes au plan social et professionnel que s'est inscrite l'Année internationale de la jeunesse en Côte d'Ivoire. Elle a donné lieu à des manifestations qui ont connu un écho considérable auprès des jeunes mais aussi des parents, grâce au dynamisme du Comité national et des comités régionaux, départementaux et locaux qui ont été mis en place.

Parmi les retombées les plus immédiates de ces manifestations, nous notons, avec satisfaction, l'éclosion chez les jeunes d'une nouvelle image d'eux-mêmes et d'une nouvelle perception de leur rôle. Ils savent à présent que s'ils sont en droit d'attendre beaucoup de l'Etat et de leurs parents, ceux-ci aussi comptent sur eux dans la poursuite des objectifs de développement retenus par notre pays. La nature de leur contribution et les domaines dans lesquels celle-ci doit s'inscrire ont été définis.

Cette Année internationale de la jeunesse a été aussi l'occasion pour les parents d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes mais ils ont aussi pris conscience de l'ampleur de leur responsabilité d'éducateurs.

Enfin, les personnes et les institutions qui oeuvrent en faveur des jeunes ont mis cette Année à profit pour se concerter et définir les bases d'une politique qui se veut plus efficiente.

Outre les manifestations organisées à l'échelon national, notre pays a été honoré d'abriter deux événements internationaux qui sont des facteurs de communication et de compréhension entre les jeunes : les jeux de la Conférence des Ministres de la jeunesse et des sports regroupant 26 pays d'expression française ainsi qu'un colloque international sur la paix.

Notre pays qui, par le passé, avait déjà abrité d'autres rencontres regroupant des jeunes venus de toutes parts, accorde une grande importance à ces types de manifestations qui nous permettent de vivre et de cultiver l'amitié entre les hommes et les nations.

Les jeunes nous ont traduit, à travers leur participation à cette Année qui leur est consacrée, la disponibilité, l'enthousiasme et l'énergie qui les caractérisent. Nous devons continuer à entretenir et à cultiver ces ressources; elles peuvent aussi nous inspirer dans notre quête de paix et de développement.

M. Essy (Côte d'Ivoire)

La mise en place de ces ressources physiques, morales et psychologiques et leur partage ne peuvent se faire qu'avec le soutien des médias. Dans mon pays, la radio, la télévision et les journaux, qui ont un impact considérable sur la population, ont été pleinement constructifs au cours de l'Année internationale de la jeunesse. Leur action doit être poursuivie et des échanges de programmes favorisés.

La tâche qui reste à accomplir est considérable, surtout dans nos pays où le poids démographique des jeunes pèse sur des économies devenues particulièrement fragiles du fait de la crise et de l'instabilité des prix des matières premières.

Nous nous réjouissons de voir le rapport sur la situation des jeunes en 1980 faire état des effets de l'alourdissement de la dette et de la raréfaction des crédits sur la situation des jeunes. Cette analyse doit se poursuivre en vue de mettre en exergue toutes les implications et toutes les mesures qui découlent de cette situation pour l'Organisation comme pour les Etats.

Nous félicitons, encore une fois, l'Organisation d'avoir pris cette initiative en faveur de l'engagement des jeunes dans l'instauration d'un monde où prévaudraient la paix et le développement.

Mais, avant de conclure, nous aimerions rappeler que cette année 1985 a enregistré un autre événement important qui, comme l'Année internationale de la jeunesse, vise la valorisation de toutes les ressources humaines : il s'agit de la Conférence de Nairobi.

Il importe qu'une attention privilégiée soit accordée aux jeunes filles et aux jeunes femmes dans notre recherche de solutions aux problèmes auxquels la jeunesse est confrontée. La jeunesse féminine a des besoins spécifiques du fait des préjugés qui freinent sa scolarisation et son accès au travail salarié et du fait des risques de maternités précoces et multiples auxquels elle est exposée. Ma délégation souhaite que l'analyse de leur situation soit plus étoffée dans le prochain rapport sur la situation des jeunes.

Il est heureux et judicieux que succède à l'Année internationale de la jeunesse celle de la paix qui a été solennellement proclamée le 24 octobre dernier.

Cette jeunesse que nous venons de mobiliser avec tant de succès tout au long de cette année 1985 constituera - et l'expérience récente l'a démontré - la force sociale la plus importante capable de délivrer le monde de ses cauchemars et de faire ainsi avancer, contre vents et marées, la cause de la paix à laquelle aspire toute l'humanité.

M. RAZZOOQI (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Au nom du Koweït, je voudrais d'abord exprimer à la Colombie notre profonde douleur face à la tragédie qui s'est abattue mercredi dernier sur ce pays ami et qui a entraîné la mort de milliers de personnes. Le Koweït exprime sa solidarité totale avec le Gouvernement et le peuple colombiens, et nous ne manquerons pas d'accorder toute l'aide nécessaire pour alléger le poids de cette catastrophe qui afflige le peuple colombien.

L'Assemblée générale a décidé lors de sa trente-quatrième session, par sa résolution 34/151 du 17 décembre 1979, de proclamer 1985 Année internationale de la jeunesse : participation, développement et paix. Elle a également décidé d'établir un Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse conformément au projet de principes directeurs préparé par le Secrétaire général concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse. Nous ne doutons pas que la proclamation de 1985 comme Année internationale de la jeunesse et les travaux du Comité consultatif traduisent la conviction totale de la communauté internationale et cela indique qu'elle comprend les besoins et les aspirations de la jeunesse et reconnaît le potentiel créateur de la jeunesse au service de l'humanité tout entière.

L'Année internationale de la jeunesse et les activités qui en découlent visent à sensibiliser davantage la communauté internationale aux problèmes de la jeunesse et à faire participer les jeunes sur une plus grande échelle au processus du développement en tant que partenaires et bénéficiaires.

Les statistiques mondiales ont établi qu'une personne sur cinq fait partie du groupe d'âge de 15 à 24 ans. Le recensement actuel des jeunes indique qu'il y a 922 millions de jeunes, soit 19,4 p. 100, de la population totale. On s'attend à ce que, en 1990, le nombre des jeunes dépasse le milliard.

Ce grand nombre de jeunes dans le monde nous incite à travailler activement afin de bénéficier de leur capacité dans toute stratégie à venir pour la croissance et le progrès de notre monde actuel.

M. Razzooqi (Koweït)

En effet, l'article 10 de la Constitution prévoit que "l'Etat prend soin des jeunes et les protège contre l'exploitation, la négligence morale, physique et spirituelle". De même, l'article 40 dispose : "L'Etat se préoccupe d'une manière particulière de la croissance physique, morale et mentale de la jeunesse".

Dans d'autres articles, nous trouvons que la Constitution oblige l'Etat à assurer le bien-être des jeunes en leur accordant la liberté de former des clubs et des associations en vue de répondre à leurs aspirations à un service public dans le cadre de l'action sociale libre. Le souci du bien-être de la jeunesse dans notre société s'inscrit dans le cadre des valeurs morales inspirées par notre religion, l'Islam, car l'attention prêtée à la jeunesse se fonde essentiellement sur les principes moraux qui définissent les rapports de l'homme avec lui-même et avec son Dieu et déterminent son comportement dans le cadre de ce climat spirituel.

Le Koweït considère le bien-être de la jeunesse comme un domaine très étendu et aux aspects multiples, car former et éduquer une jeunesse saine, productrice, animée d'un esprit de coopération et ayant foi dans le bien-être de la société exige des préoccupations d'ordre spirituel, physique, sanitaire, social, sportif et une planification saine assortie d'une mise en oeuvre avertie et d'un suivi éclairé. Le bien-être intégré exige de prendre soin de tous les jeunes, hommes ou femmes, d'une manière globale, c'est-à-dire du corps, de l'esprit, du caractère dans tous les aspects de la vie. Le souci que le Koweït apporte à la jeunesse est, dans la mesure du possible, un souci intégré. Il se distingue par sa généralité, car ce n'est pas un souci qui se limite à une catégorie à l'exclusion des autres, ni à un sexe sans l'autre. Mais il s'étend à tous les jeunes, hommes ou femmes, et à tous les citoyens, chacun selon les besoins prioritaires dans le cadre de la justice sociale.

Cette politique repose sur le fait qu'il s'agit là d'une responsabilité collective assumée par l'Etat et ses diverses institutions et également par les diverses organisations et institutions nationales où un soin spécial est accordé à l'équilibre entre les besoins de l'individu d'une part, la collectivité et la société d'autre part, de façon à réaliser la coordination dans l'intérêt général. Etant donné que l'expérience du Koweït dans le domaine du bien-être des jeunes a abouti à des résultats satisfaisants, cela indique que la politique de l'Etat dans ce domaine se poursuit conformément aux règles qui conviennent à la nature de la société koweïtienne et c'est cela qui a permis d'obtenir des résultats réellement

M. Razzooqi (Koweït)

satisfaisants dans l'action entreprise avec les jeunes, dans l'intérêt des jeunes eux-mêmes.

Le Koweït s'est attelé depuis longtemps et avec soin à la préparation de l'Année internationale de la jeunesse, car il a estimé que l'Année 1985 devait être précédée d'une préparation multivalente, afin que l'on puisse célébrer cette année sur la base de réalisations effectives dans le domaine de la jeunesse, sans compter la nécessité d'une action qui devrait s'étendre tout au long de la décennie qui suivra l'Année internationale de la jeunesse pour ce qui est des dispositions à prendre en vue d'une planification à long terme, sa mise en oeuvre et son suivi. Partant de cet objectif, un comité national a été institué pour préparer l'Année internationale de la jeunesse, sous la présidence du Sous-Secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires sociales et le travail, en ce qui concerne la jeunesse. Ce comité a parmi ses membres des représentants des divers ministères et diverses organisations koweïtiens et ledit comité a eu soin d'harmoniser sa stratégie avec la stratégie adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de cette année.

De même, le Comité a défini l'objectif que le Koweït se propose d'atteindre grâce à cette Année internationale de la jeunesse, c'est-à-dire une éducation intégrée de la jeunesse, tout en adhérant aux principes de la religion, en observant les principes de la justice et du bien, en associant la jeunesse aux plans de développement social et économique, en la faisant contribuer aux plans visant à la réalisation de la paix universelle et en lui faisant prendre conscience de son rôle en vue d'exploiter au mieux ses loisirs et d'en bénéficier, préparant ainsi les jeunes à devenir des citoyens utiles pour eux-mêmes et pour la société.

Conformément à ce que nous venons de dire, nombreuses sont les dispositions, les propositions et les recommandations qui ont été présentées dans le projet de principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse, ainsi qu'indiqué dans le rapport du Comité consultatif international de la jeunesse à sa quatrième session, (document A/40/256) et qui s'accordent avec les politiques et les programmes nationaux concernant la jeunesse existant effectivement, ou en constituent un complément.

Les trois sujets pour l'Année internationale de la jeunesse "Participation, développement et paix" sont distincts mais toutefois étroitement liés entre eux, de telle sorte qu'il n'est guère facile de les séparer les uns des autres.

M. Razzcoqi (Koweït)

Le Koweït est entièrement d'accord avec les objectifs essentiels indiqués dans les directives contenues dans le document A/40/256, à savoir :

Amener les décideurs et le grand public à mieux prendre conscience de la situation de la jeunesse et à reconnaître davantage les droits et les aspirations des jeunes;

Favoriser des politiques et des programmes concernant la jeunesse, qui forment partie intégrante du développement social et économique;

Amener les jeunes à participer de façon plus active à la société et, en particulier, à s'employer davantage à favoriser la réalisation du dévelopement et de la paix. Le Koweït signale l'importance exceptionnelle de la paix car il ne peut y avoir de participation efficace ni de développement sans réalisation de la paix, et à cet égard le Koweït exprime son extrême inquiétude en ce qui concerne les jeunes qui souffrent du colonialisme, de la discrimination raciale et de l'apartheid, ainsi que de l'agression et de l'occupation étrangère, notamment en Afrique australe et en Palestine occupée.

Le Koweït estime nécessaire de promouvoir la participation de la jeunesse, grâce à l'amélioration, au développement et à l'emploi plus intensif des moyens de communication entre l'Organisation des Nations Unies d'une part, la jeunesse et les organisations de jeunes aux niveaux national, régional et international, d'autre part.

Le Koweït encourage toutes les suggestions et les initiatives internationales concernant les efforts des Nations Unies qui visent à compléter les initiatives nationales intéressant la jeunesse.

Pour terminer, je voudrais établir clairement qu'il est essentiel du point de vue des jeunes, de minimiser leur condition marginale et d'accroître au maximum leur participation au processus de développement. Après 40 ans d'existence de l'Organisation des Nations Unies, travaillons à éliminer les obstacles qui s'opposent à la participation effective des jeunes dans le monde et à développer les efforts en vue de réaliser nos grandes aspirations pour notre jeunesse.

M. SILIADIN (Togo) : La délégation de mon pays s'associe aux sentiments d'affliction et de solidarité et aux condoléances exprimés au Gouvernement et au peuple colombiens par les orateurs qui m'ont précédé.

Permettez-moi de vous renouveler, monsieur le Président, les vives félicitations de la délégation togolaise pour votre élection à la présidence de la quarantième session et pour la manière fort brillante dont vous dirigez les travaux, plus particulièrement cette conférence sur la jeunesse, la première dans les annales de notre organisation.

Je voudrais associer à ces félicitations le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, dont le dévouement à la cause de notre organisation est apprécié par mon pays.

Dès la deuxième moitié de la décennie 1960-1970, la jeunesse de tous les pays du monde interpelait la société. En effet, la jeunesse venait de se reconstituer après le désastre de la seconde grande guerre qui a décimé toute une génération. La situation démographique dominante de la jeunesse conjuguée avec les progrès de l'éducation lui donnait les moyens de se faire entendre. Elle n'acceptait plus d'assimiler les préceptes de la civilisation qui ne portaient pas sa marque. Pour se faire comprendre, la contestation semblait être la règle. Des gouvernements furent ébranlés. Après avoir vainement pris des mesures draconiennes à l'encontre de la jeunesse, les gouvernements comprirent qu'il fallait chercher la cause du malaise. Que de tâtonnements!

A cet égard, il convient de souligner ici le rôle joué par les Nations Unies. En effet, prévenant le danger inhérent au phénomène de la contestation généralisée, les Nations Unies ont mis en place un mécanisme de dialogue avec la jeunesse à travers le monde. Les institutions et agences spécialisées des Nations Unies se sont penchées sur la question en organisant des colloques sous-régionaux et régionaux. C'est dans ce contexte que l'Assemblée générale a décidé, à sa trente-quatrième session, de proclamer l'année 1985 Année internationale de la jeunesse et a créé un comité consultatif chargé de la préparer. Ma délégation saisit cette occasion pour rendre hommage au Comité consultatif dont les activités ont abouti à la Conférence mondiale des Nations Unies pour la jeunesse qui se tient en ce moment.

Le phénomène jeunesse est complexe et son appréhension n'est pas une tâche aisée. Contrairement à ce que l'on a tendance à croire, la jeunesse n'est pas seulement une transition dans la société, elle en est aussi une composante qui se

M. Siliadin (Togo)

modèle en fonction de celle-ci et qui, à son tour, oriente le comportement de la société dans son ensemble. Aujourd'hui, tous les responsables se rendent à l'évidence que les jeunes peuvent beaucoup contribuer à la recherche de solutions aux problèmes du monde. Conscients eux-mêmes de leurs potentialités, conscients également du fait que, sous tous les cieux, ils sont parmi les premières victimes de toutes les crises, les jeunes veulent participer à l'instauration d'un nouvel ordre social. Par conséquent, les problèmes de la jeunesse ne se limitent plus à l'enseignement et à la santé. Toutes les questions politiques, économiques, sociales, culturelles et écologiques la touchent de très près, car celles-ci, tout en affectant la société globalement, influent spécifiquement sur elle.

Au Togo, la jeunesse joue un rôle important dans la construction nationale.

Sur le plan politique, la jeunesse, naguère incomprise, divisée et exploitée en tant que milice des partis politiques, s'est vu accorder, à l'avènement au pouvoir du général Gnassingbé Eyadema, en 1967, un rôle plus constructif. S'appuyant sur la jeunesse, le chef de l'Etat se fixa alors comme premier objectif de réaliser l'unité et la paix à l'intérieur des frontières nationales. Grâce à sa sollicitude constante, les jeunes se sont retrouvés au sein d'un organe politique, la Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais (JRPT). Organisés de façon autonome de la base au sommet, les jeunes participent collectivement à la vie de la nation, à tous les niveaux, par une représentation au sein de tous les organes dirigeants du pays. Ainsi, ils sont saisis de toutes les questions de la nation, de même qu'ils ont l'initiative dans tous les domaines de la vie nationale.

Sur le plan économique, la jeunesse apporte également une contribution très appréciable. Dans le domaine de l'agriculture notamment, lorsqu'en 1977 le gouvernement décida la mise en oeuvre de la politique de la révolution verte et de l'autosuffisance alimentaire, la jeunesse s'y engagea résolument. Par la promotion, le soutien moral, matériel et financier des jeunes agriculteurs modernes tenant des exploitations individuelles ou collectives, par des séminaires locaux, régionaux et nationaux, la JRPT - Jeunesse du Rassemblement du Peuple Togolais - assure la sensibilisation des jeunes aux problèmes du développement national et international, de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, du désarmement. La tenue de chaque séminaire donne lieu au lancement d'une micro-réalisation dans la localité où cette assise se déroule.

La programmation du développement national présentée à la Conférence des bailleurs de fonds tenue à Lomé au mois de juin dernier met l'accent sur

M. Siliadin (Togo)

l'initiative des jeunes dans tous les secteurs économiques, et plus particulièrement dans le secteur rural, pour la modernisation de l'agriculture et la privatisation de l'économie nationale. Sur les plans sous-régional, régional et international, le Togo entretient des relations d'échanges de jeunes avec plusieurs pays amis. Dans le cadre de ces échanges, les jeunes Togolais ont pu bénéficier des expériences, notamment, des pays du Conseil de l'Entente, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de la Roumanie, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de la Chine, de la Corée du Nord. De son côté, la jeunesse togolaise a eu le privilège d'accueillir chez elle des jeunes d'autres pays et de partager avec eux ses expériences. Si tous les pays du monde pouvaient permettre à leur jeunesse de partager leurs expériences respectives, le monde pourrait être débarrassé de certains fléaux tels que les préjugés, l'incompréhension et la guerre. Les jeunes les troqueraient contre la compréhension mutuelle et la paix. Que faudrait-il de plus pour bâtir un monde meilleur?

L'intégration de la jeunesse togolaise au processus de prise de décision dans tous les domaines de la vie nationale, le développement des activités socio-éducationnelles, culturelles et sanitaires, l'opportunité offerte à la jeunesse d'être au contact d'autres expériences, tout cela démontre le souci constant de mon pays de rendre les jeunes aptes à assumer dignement la relève et en toute connaissance de cause. Comme on le sait, la crise économique qui secoue le monde n'épargne aucun Etat, petit ou grand. Pour faire face à l'arrivée massive des jeunes sur le marché du travail, mon pays a pris des mesures concrètes et efficaces, notamment la limitation du nombre d'années de service effectif. Cette mesure prise exclusivement dans l'intérêt de la jeunesse a libéré près de 3 000 emplois nouveaux dans l'économie nationale en 1985.

L'Année internationale de la jeunesse vient donc renforcer chez nous des convictions déjà ancrées dans notre conscience individuelle et nationale. Elle est mise en oeuvre dans les structures politiques, administratives, et dans toutes les couches sociales du Togo. Elle a mobilisé tous les organes de presse du pays. Un Comité national de l'Année internationale de la jeunesse a été constitué. Composé de 36 membres, ce comité a à sa tête, en qualité de coordonateur national, le Délégué général de la jeunesse et comprend, outre les représentants des jeunes, des représentants des départements ministériels intéressés par les questions de la jeunesse, des représentants des différentes confessions religieuses, des

M. Siliadin (Togo)

représentants des syndicats, des représentantes des organisations de femmes et des représentants de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture. Un programme de l'Année internationale de la jeunesse a été adopté. Conçu pour être exécuté à tous les échelons de l'organisation de la jeunesse afin d'assurer la sensibilisation de toutes les couches sociales à l'événement, ce programme a été solennellement lancé le 26 février 1985, à l'occasion de la Semaine culturelle nationale.

Dans le cadre de ce programme, sont organisées des marches destinées à soutenir la politique de jeunesse et de développement que mène le gouvernement, à démontrer l'attachement de la jeunesse à la paix et à la stabilité que connaît le Togo depuis 18 ans. Elles sont destinées à marquer également la solidarité de la jeunesse togolaise avec toutes les jeunesses du monde et plus particulièrement avec celles qui luttent pour leur libération nationale.

M. Siliadin (Togo)

L'Année internationale de la jeunesse marque une prise de conscience du rôle désormais plus actif de la jeunessse dans le monde. Le développement technologique et la démocratisation de l'enseignement renforcent ses capacités. La jeunesse a tiré la sonnette d'alarme face à un monde en désarroi. Cela veut dire qu'elle porte en elle et nourrit une ambition, celle d'un monde meilleur. Le programme de développement des programmes de communication entre le système des Nations Unies et la jeunesse offre des perspectives fort encourageantes. En effet, la disponibilité de la jeunesse et son ambition pour un monde meilleur sont des facteurs d'espoir, car elles peuvent la porter à adhérer aisément aux idéaux poursuivis par notre organisation depuis 40 ans, à savoir la paix, la coopération internationale et la compréhension mutuelle entre les peuples et entre les nations. Des sollicitations plus accrues aux niveaux local, national, régional et international, des mécanismes appropriés et adaptées aux contingences de l'espace et du temps permettront de rassembler les jeunes autour de programmes reprenant les principes directeurs qui sont soumis à notre adoption pour servir de base à nos actions au cours des années à venir. Conforté par l'expérience, le Togo proclame sa foi en la jeunesse et affirme en citant le président de la République, le général Gnassingbé Eyadema :

"Aucun sacrifice n'est trop grand lorsqu'il s'agit de l'avenir de la jeunesse."

M. PLACIDE (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : Je ne saurais commencer ma déclaration sans exprimer au peuple et au Gouvernement de la Colombie les sincères condoléances de mon peuple et de mon gouvernement à l'occasion de la terrible catastrophe qui les a frappés ces jours derniers.

Comparée aux autres nations ici représentées aujourd'hui, mon pays est une jeune nation. Le 31 août 1985, nous avons célébré notre vingt-troisième anniversaire. Alors même que nous entrons dans notre vingt-quatrième année d'existence en tant que nation indépendante, nous continuons de croître et de nous développer et, ce faisant, nous nous trouvons confrontés, bien qu'à un niveau différent, aux nombreux problèmes que connaissent les jeunes du monde.

Les jeunes d'aujourd'hui sont très gravement touchés par la crise économique. Le chômage atteint des proportions inacceptables et s'accompagne de frustrations croissantes. Même les jeunes qualifiés et enthousiastes se trouvent souvent exclus d'une intégration véritable dans leur économie nationale. La Trinité-et-Tobago, comme la plupart des pays en développement, est très gravement touchée par les problèmes dus à un système économique international anachronique. La frustration

M. Placide (Trinité-et-Tobago)

apparaît aussi lorsque les jeunes, et un jeune pays comme le mien, se heurtent à des difficultés à la fois manifestes et subtiles, qui font véritablement obstacle à une concurrence équitable dans le domaine du commerce et des échanges.

Tout comme les rapports des jeunes avec leurs aînés sont de plus en plus fragiles et sources de malentendus, de même nos relations avec de vieilles nations plus puissantes se sont parfois révélées difficiles et ce pour les mêmes raisons.

Dans le "village mondial" qui est le nôtre, le rôle des médias est sans aucun doute significatif. Ils ont fait se rapprocher le monde développé et le monde en développement. Ce qui est une bonne chose. Mais, parfois, ces influences extérieures éloignent beaucoup de jeunes de leur propre culture, et c'est là un phénomène négatif. La Trinité-et-Tobago est fière d'avoir donné au monde les rythmes du calypso et les mélodies du steelpan et elle a réussi à faire participer les jeunes à cette forme d'art. Mais, à cause de l'influence accrue des médias, il est devenu beaucoup plus difficile de dresser un bilan objectif de leurs avantages et de leurs inconvénients et de transmettre un véritable héritage culturel aux jeunes générations.

Mais, malgré ces obstacles, nous voulons croire, dans mon pays, que nous aussi nous possédons certaines des qualités les plus constantes de la jeunesse, l'ingéniosité, l'adaptabilité, la persévérance et l'énergie. Voilà pourquoi nous essayons ici et dans d'autres forums de contribuer au développement d'un monde meilleur, plus sûr et plus pacifique.

Selon les estimations, les jeunes représentent 19,4 p. 100 de la population mondiale. En Amérique latine et dans les Caraïbes, 20,2 p. 100 de la population sont des jeunes. Plus de la moitié de la population de mon pays n'était pas née à l'époque où nous avons acquis notre indépendance, en 1962. Près d'un quart de notre population a moins de 15 ans et 23 p. 100 ont entre 15 et 24 ans. Le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a dû faire face à cette réalité, et a créé un ministère ayant pour responsabilité particulière de traiter des affaires de la jeunesse.

Afin de garantir le plein succès de l'Année internationale de la jeunesse, le gouvernement a, en 1984, créé un Comité national de coordination composé de 18 personnes, membres d'organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le Comité national de coordination avait à s'acquitter de plusieurs tâches : stimuler, planifier et coordonner les activités de l'Année, proposer un calendrier de mesures

M. Placide (Trinité-et-Tobago)

nationales pour 1985 et préparer un plan d'action pour une plus ample participation des jeunes dans les domaines de l'agriculture, de la petite entreprise, du logement, de la préservation de l'environnement et de la culture.

Le Comité s'est acquitté de sa tâche avec un zèle et une efficacité remarquables. Parmi les nombreuses activités organisées au cours de l'année sur les deux îles qui composent notre république, on peut citer : un débat dans un mini conseil de sécurité en vue de promouvoir la compréhension internationale et la paix entre les jeunes; une exposition nationale itinérante sur le thème "les jeunes et le logement" ayant pour but de faire connaître les possibilités d'emploi et de carrière dans ce domaine; une foire "jeunesse et famille", qui, pendant deux semaines, par le biais d'expositions, de manifestations et d'activités culturelles, ont souligné le rôle des jeunes au sein de la famille, montré le rôle de celle-ci dans le développement et rendu hommage au réalisations des jeunes dans différents domaines; un programme de prise de conscience de l'environnement comprenant la plantation d'arbres, l'aménagement de zones récréatives et de parcs et la préservation des sites historiques.

Cette Année qui marque le quarantième anniversaire des Nations Unies nous fait réfléchir aux mérites de l'ONU et à son efficacité dans le monde d'aujourd'hui. Ma délégation demande à ceux qui critiquent les Nations Unies de juger, en toute objectivité, des résultats de l'Année internationale de la jeunesse pour évaluer la portée de la coopération multilatérale.

Comme l'a fait remarquer le Secrétaire général dans son rapport sur la préparation et la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, l'Année a, dans une large mesure, défini avec succès une nouvelle perspective pour les jeunes et leur capacité de contribuer à la vie de la société. A cet égard, on est maintenant plus conscients de la nécessité de faire participer de façon plus complète et plus efficace les jeunes dans la société, cela étant un objectif en soi et un moyen d'assurer le succès des objectifs de développement et de paix.

Dans de nombreux pays, notamment dans les pays en développemennt, les comités de coordination nationale ont aidé les gouvernements à établir des contacts avec des organisations non officielles qui ont organisé des activités entre les pauvres des villes et d'autres groupes marginaux et ont ainsi encouragé leur pleine participation au processus de développement.

M. Placide (Trinité-et-Tobago)

Il est reconnu que le développement ne peut être réalisé que dans un environnement de paix. Les jeunes vivent dans la crainte constante qu'un conflit nucléaire puisse un jour, sans crier gare, briser leur avenir. Il n'est donc pas étonnant que les jeunes soient à l'avant-garde du mouvement international en faveur du dialogue, du désarmement et de la paix.

L'Année internationale de la jeunesse a contribué à une meilleure compréhension de la notion de paix. Grâce aux efforts que nous avons déployés, nombre de gens sont maintenant conscients du fait que la notion de paix englobe des éléments aussi divers que la justice économique et sociale, les droits de l'homme, les libertés fondamentales, le respect mutuel, la sensibilisation aux autres cultures, la coopération internationale et le respect de la dignité humaine et des principes universels humanitaires. En résumé, un progrès satisfaisant a été accompli vers la réalisation des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse.

Pour sa part, la Trinité-et-Tobago procède à la création d'un Conseil consultatif pour la jeunesse, chargé d'évaluer en permanence la situation des jeunes. A cet égard, ma délégation est heureuse de se joindre aux coauteurs du projet de résolution A/C.3/40/L.3 qui, entre autres choses, entérine les directives pour la planification future et le suivi approprié dans le domaine de la jeunesse et invite les Etats et les organisations à déployer tous les efforts nécessaires pour la mise en oeuvre de ces directives.

M. Placide (Trinité-et-Tobago)

Au fur et à mesure que nous poursuivons nos efforts en faveur des jeunes de demain, n'oublions pas les jeunes qui se trouvent dans ce qu'on l'appelle des situations marginales.

Réfléchissons au sort des jeunes des villes qui vivent en marge de la société, qui vivent dans le marais de la prostitution et de la toxicomanie et aux jeunes femmes qui se heurtent encore aux préjugés et à la discrimination lorsqu'elles cherchent des emplois traditionnellement occupés par des hommes. Ayons aussi une pensée pour les migrants et les réfugiés qui cherchent à s'intégrer dans un environnement étranger et à ces jeunes pour lesquels l'instruction n'est qu'un rêve vague.

N'oublions pas surtout nos frères et nos soeurs d'Afrique du Sud qui sont engagés dans une lutte pour défendre leurs droits d'être traités comme des êtres humains et non comme du bétail.

En d'autres termes, maintenons nos perspectives. Beaucoup a été fait mais beaucoup reste encore à faire.

M. HUSSAIN (Maldives) (interprétation de l'anglais) : L'un des Etats Membres de notre organisation a été victime d'une catastrophe naturelle imprévisible au cours de la présente session de l'Assemblée générale. Ma délégation exprime toute sa sympathie au Gouvernement et au peuple colombiens. Nous avons été bouleversés par la tragédie qui a causé des pertes incalculables en vies humaines et sur le plan matériel. Nous souhaitons aux familles éprouvées tout le courage et toute la patience qui s'imposent dans des moments aussi difficiles.

Mil neuf cent quatre-vingt cinq a été proclamée par les Nations Unies Année internationale de la jeunesse ce qui, comme nous en avons été témoins, a suscité une extrême attention au plan mondial. Cela a donné un plus grand élan au processus dynamique actuel visant à "préserver les générations futures du fléau de la guerre" et "à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples", processus que la Charte des Nations Unies avait initié. Pour la première fois, un effort global a été entrepris pour étudier les véritables problèmes dont souffre la jeunesse d'aujourd'hui et arrêter les modalités afin d'alléger ces problèmes et finalement d'en éliminer les causes profondes. Elle est chargée d'espoir pour les jeunes qui recherchent avidement une conjoncture leur permettant de se réaliser pleinement.

M. Hussain (Maldives)

Aujourd'hui, près de 50 p. 100 de la population du monde en développement ont moins de 25 ans. C'est le cas dans mon pays où 64 p. 100 de la population ont moins de 25 ans et où 20 p. 100 appartiennent à la catégorie des jeunes. Ainsi donc la proclamation de "l'Année internationale de la jeunesse : Participation, développement, paix" est particulièrment pertinente pour mon pays. Le gouvernement a pleinement pris conscience de cette réalité qui a été traduite clairement dans les programmes de développement du pays. On a élaboré ces programmes en prenant parfaitement en compte le fait qu'il est important d'intégrer le rôle de la jeunesse dans toutes les activités socio-économiques. On a particulièrement mis l'accent sur la participation des jeunes à tous les niveaux dans tous les programmes qui ont été conçus pour renforcer le développement national.

Nous pensons que l'Année internationale de la jeunesse a permis de placer les questions particulières à la jeunesse au premier plan des préoccupations des organismes nationaux où se prennent les décisions. Cela a permis de prendre conscience du fait que pour les nations, la jeunesse constitute l'atout le plus précieux et le plus fiable pour l'avenir. Cela a également permis d'examiner à nouveau et de revoir l'interrelation qui existe entre la participation, le développement et la paix, d'une part et les jeunes d'autre part. Il convient de ne pas ignorer cette interrelation, pas plus que de l'exagérer. Nous avons pleinement conscience que dans de nombreux pays du monde, les éléments criminels de la société se trouvent pour une large part dans la jeunesse, les facteurs responsables étant la négligence de la société qui entraîne la délinquance, le chômage qui est cause de frustration et d'aliénation conduisant à ces phénomènes négatifs. Aujourd'hui, les jeunes du monde appartiennent à la génération de l'après-guerre. Ils sont nés alors que l'avenir qui les attend est plus pacifique; leurs parents, eux, sont nés pendant ou avant la seconde guerre mondiale. Leur préoccupation première était de faire face aux ravages causés par la guerre ou de rétablir la paix. L'avenir immédiat qui les attendait, c'était le champ de bataille. Ils devaient donc faire face à une situation où la paix était un rêve qui n'était pas encore réalisé. Ils étaient frustrés dans leur aspiration naturelle à poursuivre leurs études. Cependant, les jeunes d'aujourd'hui vivent dans un monde qui va de l'avant grâce aux progrès techniques et au miracle scientifique. Ils baignent dans un environnement stimulant.

M. Hussain (Maldives)

Cette importante célébration donne aux jeunes la possibilité de montrer leur capacité à échanger des points de vue, des idées et des aspirations. Ils peuvent se féliciter d'avoir été entendus et d'avoir vu leurs contributions prises en compte. D'une façon générale, cet événément a déclenché une communication à double sens qui encouragera la compréhension, ce qui est un préalable important à la paix. Il est certain que cette compréhension doit passer au travers des frontières des nations. Ainsi, la compréhension des idéologies, des problèmes et des intérêts communs des uns et des autres est de nature à créer une plus grande confiance.

L'expérience de mon pays est heureuse. Notre structure sociale permet d'influer de la façon la plus positive sur la personnalité de nos jeunes. Ils peuvent voir devant eux l'avenir - que leur ont préparé les générations plus anciennes - qui les attend. Il y a moins de conflits au sein de la jeunesse et moins de confusion quant à sa participation ou à son rôle. Nous pensons qu'il n'aurait pas été possible d'arriver à ce résultat positif sans les efforts sérieux et le dévouement des autorités nationales.

Je suis heureux d'indiquer ici que le Gouvernement des Maldives a établi un programme très complet et ambitieux pour célébrer cet événement important. Le Conseil national de la jeunesse, qui est rattaché au cabinet du Président, est directement chargé de mener à bien des activités extrêmement diverses. Nous avons recouru à tous les secteurs sociaux et aux médias afin qu'ils jouent un rôle actif dans le programme. L'attention des jeunes est attirée sur les problèmes mondiaux afin qu'ils y réfléchissent, les envisagent et organisent des échanges positifs. On y a en outre incorporé des activités créatrices sous forme de manifestations artistiques, de prise de parole en public et de pièces de théâtre afin d'apporter une dimension ludique. Des événements sportifs, des festivals culturels et musicaux ont également été prévus.

Le programme normal d'activités mené par le Centre national de la jeunesse, qui a un réseau d'organisations de la jeunesse dans les 19 atolls administratifs, vise à développer les qualités d'encadrement, les sports et les activités créatrices des jeunes. Fréquemment, des groupes de jeunes se rendent mutuellement visite d'un atoll à l'autre ou entre nations amies. Les possibilités ainsi offertes ont contribué à susciter un plus grand enthousiasme et une plus grande vitalité chez les jeunes. La politique de non-discrimination menée par le

M. Hussain (Maldives)

gouvernement est démontrée à l'évidence par le grand nombre de jeunes qui occupent des postes élevés dans la fonction publique. Je suis également heureux d'ajouter que mon pays a toujours donné des possibilités d'emploi égales aux hommes comme aux femmes à toutes les périodes de la vie et ceci se reflète dans la vie des jeunes. Ils sont prêts à assumer avec confiance leurs responsabilités chaque fois que l'occasion s'en présente.

M. Hussain (Maldives)

Nous pensons que l'éducation devrait être un facteur clef permettant d'encourager la réflexion constructive et de protéger les jeunes contre des maux sociaux indésirables. Mon pays a veillé à ce que chaque citoyen puisse bénéficier de ce service essentiel. Il a fait en sorte que l'éducation soit accessible à la population dans toutes les régions du pays. Cependant, ce service se heurte aux énormes obstacles que pose la configuration géographique du pays. Les 200 îles inhabitées, situées au milieu de 1 200 îles qui s'étendent sur une superficie de 90 000 kilomètres carrés, représentent un grand problème logistique. Nos voies d'accès sont les océans et la fourniture de tout service de base doit emprunter cette voie d'accès, soumise aux conditions atmosphériques.

Notre organisation, depuis sa création, a pour objectif la promotion et le maintien de la paix dans le monde. Ma délégation estime que notre tâche consiste à faire en sorte que les générations futures héritent d'un monde sûr. C'est pourquoi il est également de notre devoir de faire des jeunes des citoyens conscients de leurs responsabilités qui pourront perpétuer ces nobles objectifs.

Nous pensons que le processus entamé à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse devrait être poursuivi, car toutes les actions et réalités qui sont justes de par leur nature même, ont une valeur éternelle. C'est pourquoi nous souhaitons que tous les programmes et activités de valeur qui seront élaborés et entrepris à la suite de cet important événement soient poursuivis.

M. ABUSULAYMAN (Arabie saoudite) (inteprétation de l'arabe) : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, exprimer nos sincères condoléances aux familles des victimes de la catastrophe volcanique qui a frappé la Colombie et qui a provoqué tant de morts.

Je suis heureux de vous transmettre, au nom de la délégation de la jeunesse saoudienne qui assiste aux séances des réunions de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, tenues à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, les salutations de la jeunesse du royaume d'Arabie saoudite et de ses dirigeants éclairés. Il m'est aussi agréable de vous faire part des espérances de cette jeunesse de voir les efforts de l'Organisation des Nations Unies couronnés de succès et exprimer ainsi la prise de conscience des peuples et de leurs dirigeants dans le monde des nobles buts de cette organisation mondiale que sont le progrès et la paix. L'extension de la portée de ces efforts afin de traiter davantage des problèmes de la jeunesse qui représente l'avenir de l'humanité et qui prendra les décisions de demain ainsi que la prise de conscience de ses problèmes, nous

M. Abusulayman (Arabie saoudite)

permettent d'espérer un avenir meilleur, à l'élaboration duquel nous sommes heureux de participer. Nous oeuvrons avec vous à la réalisation de cet objectif.

Le chemin parcouru par la jeunesse du royaume d'Arabie saoudite et sa société, ainsi que le progrès et l'évolution réalisés dans les divers domaines économiques, culturels et techniques, en un très court laps de temps, sont en vérité un sujet de fierté pour nous. Le progrès et l'évolution réalisés par notre société constituent une base qui assure à notre jeunesse un avenir brillant, en lui donnant toutes les possibilités de développement ce qui, Dieu merci, situe notre pays au rang des peuples qui progressent rapidement dans tous les domaines. Mais ce qui m'importe ici, c'est de vous faire part de nos réalisations et de notre expérience. Peut-être y trouverons-nous des éléments dont pourra tirer parti la jeunesse du monde entier.

Ce qui distingue ces réalisations et cette expérience, ce ne sont pas seulement le progrès et l'évolution considérables réalisés ni les avantages techniques et économiques qu'en a tirés la jeunesse, mais également le fait qu'elles ont conservé les caractéristiques fondamentales et stables du système social, politique et familial.

Un autre point sur lequel je voudrais attirer votre attention et qui mérite que l'on y réfléchisse sérieusement, c'est l'expérience des autres nations qui doivent faire face aux problèmes alarmants toujours plus nombreux de la jeunesse, non seulement pour l'avenir de la jeunesse, mais également pour celui du monde et sa stabilité, étant donné que sa situation ne cesse de se détériorer à cause des luttes et des conflits. Un autre fait qui mérite également toute notre attention, c'est l'énorme progrès réalisé sans que l'on sacrifie la stabilité et à l'abri du crime et de la violence. La principale raison en est la conception globale de l'Islam en ce qui concerne la vie de l'homme. La conception islamique, que partagent notre peuple et ses dirigeants éclairés, c'est l'unité de la vie de l'homme dans ses aspects spirituels, moraux et matériels. Cet ensemble est la base de l'équilibre et de la stabilité qui caractérisent la jeunesse de notre pays et la protègent contre les nombreux problèmes auxquels doivent faire face les jeunes d'aujourd'hui.

Notre exérience nous a montré que le succès du bien-être matériel, dont bénéficient les jeunes sous divers aspects, est surtout fondé sur le bien-être global dans ses aspects moraux et spirituels, car le bien-être matériel ne saurait être réalisé sans le bien-être global assuré par l'éducation. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que les efforts portant uniquement sur les aspects techniques et

M. Abusulayman (Arabie saoudite)

matériels soient voués à l'échec. Les sociétés d'abondance et de richesses qui sont incapables de tenir compte des aspects spirituels et moraux dans leur système d'éducation se heurtent à de nombreux problèmes concernant les jeunes, tels que l'abus des stupéfiants, le suicide et autres problèmes. Dans de nombreux cas, elles connaissent davantage de problèmes que d'autres sociétés qui ne bénéficient pas de la même abondance ni du même progrès.

Il est indispensable de souligner l'importance du rôle de dirigeants. Nous pouvons dire d'après notre expérience que le mérite de ce qu'a réalisé notre jeunesse aujourd'hui revient à la direction éclairée de Sa Majesté le roi Fahd Ibn Abdulaziz qui oriente l'évolution de la jeunesse dans toutes ses étapes. C'est pourquoi il est important que les dirigeants et les éducateurs donnent à la jeunesse, par le biais des écoles, des universités et de la culture et de l'information, une image réelle des divers peuples, de leurs ressources, de leur sagesse et de leur culture afin que les peuples puissent bénéficier mutuellement de leur expérience et leur sagesse et non pas uniquement de l'expérience de ceux qui possèdent la richesse et l'abondance.

Nous devons éliminer les informations erronées sur les uns et les autres afin que l'expérience des jeunes puisse être enrichissante et que l'esprit de coopération et de respect mutuel nécessaire à la stabilité et à la paix puisse se développer.

Nous invitons l'Organisation des Nations Unies à coopérer davantage et à faire preuve de plus de sagesse et d'ouverture d'esprit pour faire face aux problèmes de la jeunesse. C'est là la base de notre expérience réussie dans le domaine du bien-être de la jeunesse de notre nation.

En cette occasion, nous tenons à dire que si le progrès, la stabilité et la paix sont nos objectifs pour l'avenir de la jeunesse mondiale, nous devons réfléchir au sort des peuples opprimés, de la jeunesse persécutée dans le monde d'aujourd'hui. Les intellectuels et les dirigeants doivent savoir que la paix et la stabilité ne sauraient être réalisées sans l'unité et la dignité de la personne humaine et sans la sauvegarde des intérêts de la jeunesse de tous les peuples; ces droits et cette dignité étant un tout indivisible.

M. Abusulayman (Arabie saoudite)

L'humanité doit prendre conscience de tous ces faits pour que cesse définitivement le déni aux jeunes tels que les jeunes palestiniens et les jeunes sud-africains, de leurs droits fondamentaux de l'homme à la dignité, et à l'autodétermination dans leur territoire, que soient éliminés les injustices, l'arbitraire, les déplacements ainsi que l'oppression auxquels ils sont soumis au vu et au su du monde entier et que prennent fin les pratiques perpétrées depuis si longtemps par le régime raciste injuste.

M. Abusulayman (Arabie saoudite)

On ne doit plus tolérer ces pratiques racistes injustes parce que l'on a peur ou parce que l'on veut satisfaire des intérêts égoïstes. La communauté internationale ne doit plus laisser ces pratiques tyranniques empoisonner le climat et rendre vains les efforts qu'elle fait pour édifier un avenir sûr où les jeunes pourraient s'épanouir dans une atmosphère où règneraient la coopération, la justice et la paix et que ne hanteraient plus les spectres de la peur et de l'injustice. Notre jeunesse et notre peuple demandent une aide mutuelle et une coopération plus grande ainsi que la justice pour tous les peuples du monde et nous attendons le jour où la jeunesse opprimée occupera la place qui lui revient parmi les autres jeunes, sans distinction, discrimination, injustice ou persécution.

Nos peuples et notre jeunesse espèrent sincèrement que cette Année internationale de la jeunesse sera le commencement d'une prise de conscience qui nous permettra d'établir des relations constructives et saines pour les jeunes du monde, et d'édifier un nouveau monde à l'abri de la crainte, de la justice et de la pauvreté.

M. ABDEL-RAHMAN (Soudan) (interprétation de l'arabe) : Pour commencer, je voudrais exprimer mes condoléances et transmettre mes sentiments de sympathie à la délégation de la Colombie dont le pays vient d'être frappé douloureusement par une éruption volcanique. Nous sommes certains que le peuple colombien, sous la sage direction de son gouvernement, surmontera cette tragédie et procédera à la reconstruction et au développement de son pays.

Au moment où cette conférence se réunit aujourd'hui nous constatons, en voyant les grands efforts entrepris à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, la sagesse et la perspicacité de l'Assemblée générale lorsqu'elle a adopté sa résolution du 17 décembre 1979 en proclamant 1985 Année internationale de la jeunesse. Notre sentiment à cet égard est encore plus profond du fait des conditions qui règnent dans le monde actuel et des menaces qui planent sur lui. Nous sommes conscients du rôle que pourrait jouer la jeunesse en faisant face à ces menaces. L'idée d'une coopération internationale se crystallise de façon plus impérieuse et plus insistante en raison de la contribution que peut apporter la jeunesse au progrès de cette coopération en lui ouvrant des horizons nouveaux. En outre, l'idée de participation a établi de nouveaux objectifs positifs, clairs et efficaces grâce aux événements et au développement qui ont mis l'accent sur le rôle véritable et universel de la jeunesse.

M. Abdel-Rahman (Soudan)

Au Soudan et en Afrique, nous nous rendons compte de la participation de la jeunesse de différentes parties du monde qui contribue à alléger les souffrances que la sécheresse et la famine entraînent sur notre continent. Nous connaissons exactement le rôle que cette jeunesse peut jouer dans ce domaine.

La convocation de cette conférence à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies lui confère une importance particulière en raison du rôle que peut jouer la jeunesse à l'avant-garde de la promotion du cycle de développement et en aidant à maintenir la paix et la sécurité internationales par l'établissement de liens d'amitié et de coopération entre les divers Etats du monde. En réalité, ce rôle est le coeur et l'essence même de l'obligation morale envers le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la préservation de la terre, non seulement en tant que milieu habitable, mais encore en tant que milieu homogène sûr au sein duquel la civilisation peut se crystalliser et se renouveler.

Au moment où nous renouvelons notre attachement aux principes de la Charte et à la mission des Nations Unies, et où nous affirmons notre souci de mettre l'Organisation en mesure de remplir pleinement son rôle, nous devons donc réaffirmer le rôle de la jeunesse et la participation qu'elle doit avoir dans l'édification du monde meilleur de demain. La participation de la jeunesse doit être authentique et consciente, non seulement à cause de l'importance sociale de cette participation, mais encore parce que le monde idéal auquel nous aspirons sera essentiellement le monde de la jeunesse d'aujourd'hui.

Quand elle parle de la participation de la jeunesse, ma délégation parle en pleine connaissance de cause. Cette connaissance découle de l'expérience de l'histoire passée et contemporaine de mon pays, où le rôle de la jeunesse s'est crystallisé de manière positive contre le colonialisme par une lutte qui a abouti à notre indépendance nationale, puis par une lutte contre la première dictature, au moment où a éclaté une révolution déclenchée et menée par la jeunesse en octobre 1964, suivie à son tour d'une lutte longue et épuisante contre la deuxième dictature militaire qui s'est terminée par l'affirmation de la démocratie et la participation populaire, le 6 avril de cette année.

En outre, nous réaffirmons l'attachement de la jeunesse soudanaise et sa participation à la lutte pour le développement et à la construction d'un Etat moderne, par son action politique, par sa participation aux organisations démocratiques et populaires, y compris les syndicats et les organisations de groupe, et par de nombreux autres efforts, programmes et initiatives.

M. Abdel-Rahman (Soudan)

Il est peut-être utile de mentionner dans ce domaine que la loi électorale soudanaise, qui donne le droit de vote dès l'âge de 18 ans, a renforcé le rôle politique important de la jeunesse, qui est le cadre du rôle de cette jeunesse dans tous les autres domaines.

L'Année internationale de la jeunesse a contribué à augmenter la prise de conscience des questions liées à la jeunesse et le caractère positif de son rôle dans les domaines que nous avons déjà mentionnés. De là l'intérêt que mon pays accorde aux activités et aux programmes spéciaux relatifs à la jeunesse. Au Soudan, nous avons établi de nombreux programmes et plans qui ont abouti à des résultats positifs, qui ont tous réaffirmé les caractéristiques essentielles de la jeunesse soudanaise et de son mouvement, et qui se concrétisent fondamentalement par la prise de conscience de cette jeunesse, par la profondeur de son patriotisme et la force de son attachement à sa mission et à son rôle.

En raison précisément de l'importance qu'attache mon gouvernement aux questions liées à la jeunesse, il a établi il y a quelques années un conseil national de la jeunesse et créé la Commission soudanaise chargée d'observer l'Année internationale de la jeunesse, qui s'est acquittée sérieusement et efficacement de ses responsabilités. Mon pays a également participé à des réunions et séminaires, organisés tant à l'échelon régional qu'international, à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse. Nos efforts dans le domaine de la jeunesse, notamment pour mettre cette jeunesse en mesure de jouer son rôle, sont allés en s'accentuant au cours des ans.

Toutefois, les conditions économiques difficiles et les effets de la crise économique internationale ont affecté tous les aspects de la vie dans mon pays et ont ainsi eu un effet déterminé sur les programmes de la jeunesse, car les ressources dont nous disposons pour de tels programmes ont diminué et ces programmes n'ont plus la même priorité. Il est peut-être important de mentionner particulièrement le problème du chômage parmi les jeunes, y compris les membres hautement qualifiés du secteur de la jeunesse, ce qui nous permet de comprendre que parler des programmes de jeunesse n'a aucun sens si les efforts et les capacités créatrices de la jeunesse ne peuvent être mis à profit.

M. Abdel-Rahman (Soudan)

Nous devons donc nous concentrer sur le travail important entrepris par le Comité consultatif qui a préparé la voie pour la mise sur pied d'un cadre global dans lequel s'insèrent les efforts visant à améliorer la situation de la jeunesse. Le document A/40/701 contient d'importantes directives sur les politiques qui pourraient être adoptées par les gouvernements et les organes du système des Nations Unies quant aux efforts visant à atteindre les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse; à savoir participation, paix et développement. Ces directives permettraient d'appliquer de nombreux programme sur le plan politique et économique, de s'attaquer à des questions importantes telles que le chômage, l'analphabétisme, les problèmes de la santé, de l'éducation et autres problèmes.

Ma délégation attache une grande importance à ces directives dans le cadre de l'action sociale et économique, mais il faut indiquer que certaines priorités doivent être maintenues. A cet égard, les efforts de mon pays porteront sur le problème de l'alimentation afin de parvenir à notre autonomie dans la production alimentaire, d'exploiter au maximum le secteur de l'agriculture, protéger l'environnement et combattre la désertification et la sécheresse. Dans tous ces domaines importants le rôle des jeunes revêt une importance particulière.

Nos efforts seront également consacrés à l'amélioration de l'éducation et à l'accroissement de ses liens avec la communauté et l'environnement, compte tenu particulièrement du rôle de la jeunesse.

Tout en attachant ure importance particulière à la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse, nous sommes d'avis que l'application de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie pour le développement revêtira aussi une grande importance pour la jeunesse de mon pays.

Ma délégation attache une grande importance à une catégorie de jeunes, à savoir celle des handicapés physiques, non pas parce qu'elle ne peut pas participer aux activités générales de la vie, mais parce qu'elle peut jouer un rôle très utile pour améliorer la situation de la jeunesse; les jeunes handicapés physiques peuvent surmonter les barrières et l'aspect négatif de leur handicap et devenir de très bons éléments de la société.

La délégation du Soudan estime que l'Année internationale de la jeunesse doit être le début d'une action sérieuse et poussée pour atteindre ses objectifs. En déployant des efforts au niveau des gouvernements, des Nations Unies et de leurs institutions pour atteindre les objectifs de l'Année, nous ne devons pas oublier la

M. Abdel-Rahman (Soudan)

situation des jeunes en Palestine et en territoire occupé, en Afrique du Sud et en Namibie. Nous savons que ces jeunes vivent totalement isolés des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse parce qu'ils font l'objet de persécutions et sont privés de leurs droits fondamentaux.

Le monde meilleur de demain auquel nous aspirons doit être fondé sur le respect mutuel, la compréhension et la tolérance; ce sont des valeurs que nous devons inculquer aux jeunes d'aujourd'hui pour que cela porte des fruits demain. Il faut donc combattre les systèmes et les idéologies fondés sur les préjugés et le racisme.

M. BOLOURIAN (République islamique d'Iran) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord offrir mes condoléances au peuple de Colombie et à nos jeunes amis de ce pays qui viennent d'être victimes d'une catastrophe naturelle. Que Dieu leur accorde la patience.

Les personnes de mon âge et de mon expérience peuvent à peine rêver de prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies. A cause de cette unique et précieuse occasion qui m'est offerte, et aussi au nom de tous les jeunes de la République islamique d'Iran, je souhaite féliciter les Nations Unies d'avoir organisé cette Année internationale de la jeunesse.

La première fois que je prends la parole devant l'Assemblée générale, celle-ci se trouve être sous la présidence de M. de Piniès. Je voudrais donc le féliciter d'assumer la présidence de la quarantième session de l'Organisation des Nations Unies au cours de laquelle nous célébrons l'Année internationale de la jeunesse. Je tiens à l'assurer de l'appui total de tous les jeunes.

Je voudrais commencer mon intervention en citant quelques versets du Coran qui racontent l'histoire de l'un des prophètes d'Allah. Ce qui est important et pertinent, c'est le fait que ces versets ont trait à ses années de jeunesse, en fait sa prime jeunesse. Il s'agit de Joseph, le prophète des jeunes.

C'était un jeune et beau serviteur dans la maison du gouverneur. La maîtresse de la maison essayait de le séduire. "Viens ici et prends-moi", dit-elle. Mais Joseph - que la paix soit avec lui - s'est abstenu et a été menacé d'être jeté en prison. Il s'est tourné vers Allah :

(L'orateur cite en arabe)

"Il dit : 'O mon Seigneur, la prison m'est plus chère que ce à quoi l'on m'invite. Et si Tu n'écartes pas de moi leur ruse, je pencherai vers elles et serai du nombre des ignorants.'

M. Bolourian (République islamique d'Iran)

Son Seigneur l'exauça donc, et détourna de lui leur ruse.

C'est Lui, vraiment, qui entend, qui sait." (Sourate 12, versets 33,34)

(L'orateur poursuit en anglais)

Voilà comment ceux qui craignent Dieu savent résister aux tentations les plus fortes.

L'Année internationale de la jeunesse m'a rempli de joie dès le début. J'ai pris l'avion pour venir de Téhéran à New York et c'était pour moi une expérience sans précédent. Je débordais de joie et j'étais ému en imaginant ce que serait cette Année internationale de la jeunesse à New York.

J'imaginais combien il serait bon de m'adresser à une Assemblée de jeunes venant du monde entier et de m'adresser à chacun d'entre eux; d'entendre leurs commentaires, leurs vues, leurs critiques et leurs espérances. Je pensais que le langage, la manière, la courtoisie et même la partie rituelle de leurs déclarations seraient quelque peu différents des déclarations que l'on entend d'habitude à l'Assemblée générale.

J'ai pensé combien il serait fascinant pour nos aînés, les diplomates qui ont passé leur vie dans cette profession et qui ont une grande expérience et beaucoup de connaissances, de voir et d'entendre comment leurs fils et leurs filles, la prochaine génération, parle en cette assemblée. J'ai pensé que notre expérience pourrait les aider à mieux voir l'avenir de l'humanité alors qu'ils écoutent les déclarations des jeunes et qu'ils observent leur attitude et leur échange joyeux d'idées.

J'ai pensé aussi que j'allais voir des groupes de jeunes de mon âge venant de toutes les régions du globe. Je leur serrerais la main; je verrais comment ils sont, quels sont leurs sentiments et ce que je pourrais leur dire.

M. Bolourian (République islamique d'Iran)

Comme on le sait, les jeunes sont pleins d'espoirs et d'imagination; ils ont la fraîcheur, le dynamisme, la joie. Mais il ne s'agit que de caractéristiques juvéniles. Je suis convaincu que les attentes des adultes avertis et celles de diplomates chevronnés ont été d'autant déçues que les miennes par tout ce qui ne fut pas, à l'occasion de cette pourtant joyeuse célébration de l'Année internationale de la jeunesse.

Mais cette occasion demeure captivante et intéressante car, en écoutant les déclarations, j'ai appris plus qu'en lisant le document d'un millier de pages des Nations Unies ou au moins 100 journaux de la presse mondiale. Je suis heureux car je pourrai dire à mes amis dans mon pays que le monde entier compte sur nous, que le monde se préoccupe de nous tous, qu'il pense à nous et qu'il se soucie de nous, qu'il se préoccupe de notre bien-être, de notre éducation, de notre santé et de notre bonheur, que le monde parle de ces bonnes choses avec sincérité et compassion. Mais le monde ne nous donne pas la possibilité de participer, ce que nous savons tous et pouvons comprendre.

J'ai écouté attentivement l'excellente déclaration faite par le Secrétaire général des Nations Unies. A mon avis, c'était une déclaration complète, qui contenait tout ce qu'une déclaration intéressante et complète doit comprendre. A mon sens, cette déclaration énonçait bien les idéaux de l'organe international en ce qui concerne la jeunesse dans le monde entier. A mon retour, je dirai à mes amis et à mes collègues ce qu'il en est. Je vous demanderai aussi de dire à vos amis dans vos pays que nous sommes entièrement d'accord avec la déclaration du Secrétaire général. Dites-leur que nous, dans la République islamique d'Iran, croyons que sa déclaration constitue un cadre très acceptable pour l'élaboration d'un plan d'action international qui soit constructif pour notre avenir. Je vous prie aussi de dire à vos pairs dans vos pays que les jeunes gens de la République islamique d'Iran abhorrent les guerres et les armes chimiques qui causent la mort et des souffrances atroces, et nous espérons que vous n'aurez jamais à en faire l'expérience. Dites-leur que nous prions Dieu pour que, Inch Allah, vos voisins soient des êtres raisonnables et sains d'esprit et qu'ils n'utilisent pas les armes chimiques, les bombes en grappes, les missiles Frog ou Scud pour attaquer vos écoles, vos quartiers, vos congrégations et vos classes même quand ils sont en conflit avec votre pays. Dites-leur que nous haïssons tous les agresseurs et condamnons toutes les agressions et que nous ne comprenons pas pourquoi certaines personnes pardonnent aux criminels qui commettent ces actes. Dites-leur que nous sommes résolus à punir les agresseurs.

M. Bolourian (République islamique d'Iran)

Je vous prierai également de faire savoir à nos pairs et amis dans vos pays que nous les aimons tous, que nous avons changé l'aspect de notre beau pays qui, autrefois, était une écurie pour des dizaines de milliers de conseillers et d'officiers militaires étrangers.

Dites-leur que, dans la République islamique d'Iran, il est possible de participer aux décisions gouvernementales. Nous votons à l'âge de 15 ans; nous pouvons devenir député après 20 ans. Dites à nos amis que, la semaine dernière, nous avons inauguré une autre université à Téhéran qui peut accueillir 20 000 étudiants.

Dites-leur que le Baseej, le Jihad-e-Sazandegi et le Sepah-e-Pasdaran appartiennent aux jeunes de notre pays. Ils sont des clubs de jeunes, où nous nous récréons et pensons, travaillons, étudions, créons, composons, écrivons, dessinons, peignons, inventons, apprenons comment nous défendre contre les agresseurs. construisons, reconstruisons, où nous nous épanouissons et grandissons. Dites-leur que, durant mon séjour à New York, un autre jeune frère qui était entré au bureau du Gouverneur de Kerman quand il n'avait guère plus de 20 ans, il y a deux ou trois ans, vient de devenir gouverneur de cette province. Dites-leur que, sous la bannière de l'Islam, en Iran, non seulement on nous estime et encourage, mais on nous accepte et reconnaît.

Dites-leur que j'avais beaucoup à dire au sujet de notre révolution et que j'aurais bien aimé les connaître davantage si j'avais eu l'occasion de les rencontrer et, enfin, transmettez à tous mes meilleurs voeux d'amitié et de paix de la part de la République islamique d'Iran.

Et, enfin, au Président, mes voeux d'amitié et de paix, "Salaam".

M. NISAR (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Le Pakistan se félicite de la convocation de la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse.

Le Gouvernement pakistanais a célébré l'Année internationale de la jeunesse en menant diverses activités au niveau national, telles que des programmes culturels, des suppléments de presse, des émissions de télévision et de radio, des colloques, des concours d'affiches et de peintures, d'événements sportifs et l'émission d'un timbre commémoratif spécial. Au cours de l'année, le Gouvernement pakistanais a également organisé une Conférence internationale de la jeunesse de trois jours dans le pays.

M. Nisar (Pakistan)

La civilisation de l'homme représente l'accumulation des acquis et des folies des générations précédentes. La jeunesse hérite de cette civilisation et est l'instrument de son développement et de sa perpétuation.

Il faut admettre que le monde dont héritera la jeunesse de demain est imparfait. Bien que nous n'ayons pas connu de guerre mondiale depuis 40 ans, la paix n'a pas été préservée pour autant. Les 150 guerres qui ont été livrées au cours des quatre dernières décennies ont prélevé et continuent de prélever un tribut inacceptable de vies humaines, notamment de jeunes et même d'enfants.

Nous vivons dans un monde qui n'est qu'à un pas de l'holocauste nucléaire. La paix mondiale est tributaire de l'équilibre de la peur plutôt que de l'attachement à la justice et à l'humanisme. La rivalité nucléaire entre les grandes puissances sur le vieux champ de bataille de l'Europe fait que leur concurrence et leurs conflits ont été transférés dans de nouveaux pays du tiers monde. C'est ainsi qu'au cours des 40 dernières années, nous avons assisté à une série d'actes d'agression et de violations de la Charte des Nations Unies sur les continents de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Malheureusement, de nouveaux joueurs sont également intervenus dans le jeu du pouvoir, ce qui a entraîné la prolifération horizontale et verticale de la course aux armements. Aujourd'hui, cette course aux armements représente un milliard de dollars par an, dépouillant les peuples du monde de la possibilité d'assurer un développement économique et social authentique.

En effet, les relations économiques mondiales reflètent également le désir des puissants et des forts de préserver leurs privilèges. La marche du progrès humain au cours des quatre dernières décennies a été extrêmement inégale, accentuant l'écart du niveau de vie entre les riches et les pauvres. Aujourd'hui, nous sommes témoins des paradoxes qui découlent d'une très grande opulence et d'une pauvreté absolue.

La paix et le progrès ne peuvent être maintenus dans un monde qui est si inégal et si injuste. L'arrogance du pouvoir et la colère que suscite la pauvreté menacent également l'ordre mondial.

Dans leur innocence, les jeunes voient peut-être la réalité plus clairement que ceux qui détiennent le privilège du pouvoir dont la vision des choses est souvent déformée par le prisme de leur propre expérience et de leurs propres intérêts. Mais la réaction des jeunes doit également être tempérée par le réalisme et la reconnaissance de leur responsabilité.

M. Nisar (Pakistan)

La jeunesse d'aujourd'hui constitue l'espoir de l'humanité. Elle doit comprendre que, bien que l'état actuel du monde présente des défis gigantesques, il offre également des possibilités sans précédent. Les progrès de la science et de la technologie, de la pensée humaine et des institutions, ont créé les conditions préalables de l'instauration d'un nouvel ordre politique, économique et social qui soit juste et durable.

M. Nisar (Pakistan)

Que peut faire la jeunesse pour réaliser ce nouvel ordre équitable?

Il comporte trois objectifs qui sont essentiels : la réalisation d'une paix durable, un désarmement véritable et un développement global.

Premièrement, la réalisation d'une paix durable a été entravée jusqu'ici par le mépris de la justice. La très grande majorité de l'humanité, qui n'a aucun intérêt dans le jeu du pouvoir, doit trouver des moyens efficaces d'imposer les impératifs de la justice dans toute démarche en faveur de la paix. Deuxièmement, le sort de l'humanité ne peut être sacrifié sur l'autel des intérêts nationaux d'un, de deux ou de quelques pays. Les peuples du monde doivent se dresser tous ensemble pour exiger que la course aux armements nucléaires soit arrêtée et inversée; que l'utilisation et la possession d'armes nucléaires soient universellement mises hors la loi; que la course aux armements soit évitée dans l'espace extra-atmosphérique et que des mesures efficaces soient prises pour freiner la destruction et les dévastations causées par l'utilisation de plus en plus fréquente des armements classiques dans le monde entier. Troisièmement, pour être soutenu, le développement doit être promu de façon universelle. Les potentialités économiques du tiers monde sont le seul espoir d'une expansion continue de la production économique mondiale et de l'élévation des niveaux de vie. Les pays développés et en développement sont interdépendants. Les impératifs de la justice, de la raison et de l'intérêt personnel coïncident.

Il est de bon augure que la convocation de la Conférence mondiale de la jeunesse ait coïncidé avec la célébration cette année du quarantième anniversaire des Nations Unies.

A un dîner offert par le Secrétaire général, le 24 octobre, en conclusion des cérémonies commémoratives, le Président du Pakistan, parlant au nom des dirigeants présents, a déclaré :

"Maintenant, la paix est indivisible; le danger d'une dévastation nucléaire est réel; la guerre devrait être impensable.

Nous devons en finir avec les doctrines et les philosophies du passé qui servent à masquer l'agression et l'hégémonie. Nos pays sont tributaires les uns des autres pour leur développement, leur sécurité et leur survie. La diplomatie ne devrait plus être considérée comme une prolongation de la guerre; elle devrait être un outil au service de la coexistence pacifique et de la coopération.

M. Nisar (Pakistan)

Dans ce monde de plus en plus interdépendant, les Etats n'ont d'autre choix que la coopération mutuelle et l'action collective par le truchement de l'Organisation des Nations Unies. En fait, l'Organisation continue d'incarner l'espoir de l'humanité dans un monde juste, pacifique et prospère."

A cette conférence mondiale, la jeunesse du monde doit réaffirmer l'engagement de la génération future envers les Nations Unies dont l'objectif essentiel est de "préserver les générations futures du fléau de la guerre".

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre) : La délégation du Zaïre est heureuse de s'associer à toutes les délégations qui ont félicité le Président du Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse, S. Exc. M. Nicu Ceausescu, pour avoir su mener à bien le mandat qui lui a été confié de préparer la présente Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse ayant pour thèmes principaux : participation, développement et paix.

Le dévouement et l'énergie avec lesquels le Président du Comité consultatif a organisé cette conférence, en étroite collaboration avec le Secrétariat général des Nations Unies et les comités nationaux de coordination mis sur pied par les Etats Membres, témoignent de l'intérêt et de la haute importance accordés aux problèmes complexes que pose la jeunesse dans le monde. Il s'agit pour la communauté internationale de prendre davantage conscience de la situation de la jeunesse en vue de reconnaître les droits, les aspirations et les aptitudes des jeunes à participer de façon plus active et plus dynamique au développement de la société.

Stimuler l'esprit de la jeunesse, favoriser l'émergence des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples, tout en tenant compte des similarités et des différences qui existent entre eux, devraient faire l'objet des programmes concrets et complets dans le cadre de la réalisation de ces objectifs.

Par leur adhésion à l'esprit de paix et de sécurité internationales, la jeunesse d'aujourd'hui qui compose la future génération pourra appréhender les impératifs du développement économique, social et culturel de leurs pays respectifs par un engagement et une participation accrus et appropriés.

La célébration de l'Année internationale de la jeunesse apparaît dès lors une preuve éloquente de l'expression de la volonté de l'Organisation des Nations Unies de se pencher d'une manière approfondie sur les nombreuses questions que soulève la jeunesse dans son désir de partager des responsabilités, d'apporter de nouvelles idées relatives à la reconstruction et au développement des pays et d'assumer des fonctions correspondant à sa capacité et à son niveau au sein de la société.

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

C'est dire toute la dimension que requiert la mise sur pied d'un vaste programme d'éducation, de formation et de perfectionnement des jeunes cadres en vue de les rendre aptes, efficients et moralement préparés à jouer ce rôle.

Au Zaïre, la prise en considération du caractère spécifique de la jeunesse au sein de la nation avait fait l'objet d'une perception prévisionnelle de la part du Président fondateur du Mouvement populaire de la révolution, Président de la République du Zaïre, le maréchal Mobutu Sese Seko qui, dès son avènement au pouvoir en 1965, avait comme principale préoccupation d'encadrer et d'organiser le Mouvement de la jeunesse au Zaïre; c'est ainsi qu'en 1966, le Corps des volontaires de la République, appelé C.V.R., a été créé, lequel fut intégré une année plus tard, en 1967, au sein du parti-Etat, mouvement populaire de la révolution, appelé Jeunesse du mouvement populaire de la révolution.

La Jeunesse du mouvement populaire de la révolution est érigée en département ayant à sa tête un commissaire d'Etat ou ministre qui, tout en étant assisté d'un secrétaire d'Etat à la jeunesse, bénéficie également du concours de toute l'administration placée sous son autorité.

C'est ainsi qu'à travers l'ensemble de la République du Zaïre, il existe au niveau de chaque chef-lieu de région, une division régionale de la Jeunesse du mouvement populaire de la révolution qui traite de façon quotidienne des questions ayant trait à l'identité des jeunes, à leurs besoins particuliers et à leurs caractéristiques culturelles spécifiques.

Le Département de la jeunesse a pour tâche primordiale d'accorder une priorité élevée à la mobilisation, à l'intégration des jeunes dans le processus du développement et à l'encadrement de l'ensemble des jeunes en bas âge, c'est-à-dire de l'école maternelle, en passant par l'enseignement secondaire et universitaire jusqu'à leur reclassement et à leur recrutement en tant qu'élites dirigeantes du pays.

Dans ce cadre précis du Département de la Jeunesse du mouvement populaire de la révolution, d'autres programmes s'adressant aux jeunes confrontés à de multiples autres problèmes ont également été mis sur pied en vue de faire face : premièrement, à l'élimination de l'analphabétisme; deuxièmement, à la lutte contre la délinquance juvénile; troisièmement, à la réintégration des jeunes dans les activités agricoles; quatrièmement à la réadaptation des jeunes handicapés et des aveugles; et cinquièmement, à la rééducation des jeunes filles-mères par un apprentissage aux différents métiers et également à leur reclassement social.

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

Au niveau de l'enseignement supérieur, universitaire et technique, de nombreuses réformes ont été entamées en vue d'adapter davantage les besoins en formation des jeunes cadres à ceux du processus de développement économique et social du pays.

L'écart qui a subsisté au départ entre l'enseignement universitaire et supérieur d'une part et l'enseignement technique et professionnel d'autre part, s'est amenuisé grâce à l'adoption de programmes spécifiques visant à accroître le nombre d'établissements d'enseignements technique et professionnel.

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

Ce vaste programme entrepris par le Conseil exécutif du Zaïre depuis l'avènement de la seconde République, alors que le Zaïre ne comptait que très peu de jeunes cadres universitaires - à peine une quinzaine en 1960 - a permis à l'heure actuelle à mon pays de disposer de près de 30 000 jeunes cadres en formation universitaire.

Point n'est besoin de souligner ici les efforts financiers entrepris par le Zaïre en vue de soutenir cette action de formation et de perfectionnement des jeunes à laquelle le Zaïre consacre près de 20 p. 100 de son budget annuel.

Il est à signaler qu'au Zaïre également, la date du 14 octobre de chaque année, date anniversaire de la naissance du Président fondateur du Mouvement populaire de la révolution et Président de la République, le maréchal Mobutu Sese Seko, est célébrée sur toute l'étendue de la République comme "Journée de la jeunesse".

La délégation du Zaïre voudrait ici exprimer sa préoccupation devant la communauté internationale sur la situation des jeunes en Afrique du Sud et en Namibie où tout espoir d'amélioration de leurs conditions de vie et de prise en compte de leurs aspirations profondes à apporter leur contribution au développement de leur pays se voit voué à l'échec et étouffé par les autorités racistes d'Afrique du Sud.

Les tueries, les massacres ainsi que les emprisonnements que les jeunes d'Afrique du Sud subissent, méritent qu'une attention particulière soit accordée à leurs revendications.

Ma délégation voudrait proposer qu'un message de soutien soit adressé par la présente Conférence mondiale célébrant l'Année internationale de la jeunesse aux jeunes d'Afrique du Sud et de Namibie à travers leurs mouvements de libération : l'African National Congress (ANC), le Pan African Congress (PAC) et la South West Africa People's Organization (SWAPO), représentants authentiques des peuples d'Azanie et de Namibie.

La délégation du Zaïre s'est portée coauteur de plusieurs projets de résolution qui ont été élaborés dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse en vue de marquer son intérêt et son attachement aux principes, buts et objectifs que poursuit l'Organisation des Nations Unies et d'apporter aux jeunes de toutes les nations ici représentées l'appui, l'encadrement, la sollicitude et l'organisation nécessaires à leur épanouissement et à leur pleine participation au développement de toutes les nations dans la paix et la sécurité.

M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre)

Dans cet ordre d'idées, la coopération internationale en tant qu'élément dynamique des rapports entre pays peut assurément faciliter le transfert de la technologie et des capitaux sous la forme d'investissements nouveaux, des pays développés en faveur des pays en développement, en vue de leur permettre de réaliser leurs politiques d'utilisation rationnelle et maximale des ressources humaines que représente la jeunesse.

En terminant, j'aimerais adresser les condoléances de ma délégation à celle de la Colombie pour les pertes en vies humaines et les dégâts matériels que ce pays vient de subir à la suite de l'éruption volcanique.

M. DAHMANI (Algérie) : Qu'il me soit tout d'abord permis de me joindre aux délégations qui m'ont précédé pour exprimer, au nom de mon pays, notre profonde sympathie au peuple et au Gouvernement de la Colombie à la suite de la tragédie qui frappe actuellement ce pays.

Il est très encourageant de relever qu'en dépit de la situation politique et économique internationale que connaît notre monde depuis quelques années, situation caractérisée entre autres par la persistance de la crise économique mondiale, l'aggravation du déséquilibre des relations économiques entre les pays en voie de développement et les pays développés, l'exacerbation des conflits régionaux, l'accélération de la course aux armements, la menace de plus en plus effective d'une guerre nucléaire dévastatrice, le retour aux philosophies et stratégies des zones d'influences, la rupture du dialogue et le blocage des instances multilatérales de coopération ainsi que l'inadéquation du système monétaire et financier international aux réalités contemporaines, il existe un motif d'optimisme et d'espoir : le succès que connaît la célébration de l'Année internationale de la jeunesse.

Ce succès, qui se mesure aux progrès considérables réalisés dans la mise en oeuvre des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse, à la volonté témoignée par les Etats Membres d'améliorer davantage la situation des jeunes au moyen d'activités nationales variées et cohérentes, à la constitution à ce jour de 158 comités nationaux de coordination ou autres structures analogues - fait qui donne à l'Année un caractère unique parmi les événements qui ont eu lieu jusqu'à présent - à l'intérêt considérable accordé depuis quelques années un peu partout à travers le monde aux préoccupations et problèmes particuliers de la jeunesse autant qu'à la participation massive et effective de celle-ci à la préparation de l'Année internationale de la jeunesse, tient surtout au symbole que représente la jeunesse

M. Dahmani (Algérie)

même : celle-ci, potentiel d'énergie, d'imagination et de créativité à même d'apporter continuellement de nouveaux souffles à la dynamique d'évolution des sociétés et des nations, constitue l'espoir des nations, l'avenir même de l'humanité.

En raison de ses caractères propres, la jeunesse constitue une catégorie sociale permanente, particulièrement sensible aux développements qui marquent les sociétés et le monde contemporain. De par son nombre et ses potentialités, elle représente aussi une force à même de contribuer sensiblement au façonnement de l'humanité.

Elevée dans le respect des nobles valeurs morales et spirituelles universelles, imbue des principes de l'égalité des droits des peuples et des individus, de l'éthique de justice, d'égalité et de liberté, sensibilisée aux dangers que représente pour la survie de l'humanité la persistance du colonialisme, du néo-colonialisme, de l'apartheid, du sionisme, de la discrimination raciale, de la violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, de l'agression et de l'occupation étrangères et de la course aux armements, cette jeunesse peut apporter sa contribution à l'avènement d'un monde meilleur.

C'est là le sens que donne la délégation algérienne à la célébration de l'Année internationale de la jeunesse et le but qu'elle voue aux multiples activités et programmes retenus.

Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse, l'Algérie, dont près de 60 p. 100 des habitants ont moins de 18 ans, a, à l'instar des autres pays, organisé un certain nombre d'activités à travers l'ensemble de son territoire national.

Un comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse a été créé et placé sous la présidence du Ministre de la jeunesse et des sports. Des comités régionaux ont été également mis sur pied au niveau de chaque wilaya (département) et de chaque commune.

Le Comité national de coordination pour l'Année internationale de la jeunesse a mis en place un programme concret de mesures et d'activités dont l'objectif principal est de mieux préparer les jeunes à participer activement à tous les domaines du développement national et d'amener les organismes et collectivités locales à renforcer leur action en vue d'une meilleure prise en charge des problèmes de la jeunesse.

M. Dahmani (Algérie)

Ce programme comporte un large éventail de mesures visant à intensifier la participation des jeunes à la vie politique, socio-économique et culturelle du pays, et à assurer la poursuite de l'amélioration de leurs conditions d'existence sur le plan du travail, des études, de la vie quotidienne et des loisirs. Ce programme a été élaboré sur la base des principes sur lesquels repose la politique tracée par le gouvernement dans le domaine de la jeunesse et compte tenu des recommandations de l'ONU en vue de la célébration de l'Année internationale de la jeunesse.

La proclamation, par l'ONU, de l'année 1985 Année internationale de la jeunesse est considérée en Algérie comme une initiative importante et d'actualité qui traduit le besoin et la nécessité objectifs d'accroître le rôle de la jeunesse dans la vie politique et économique de leurs sociétés et renforcer leur apport à la paix et à la coopération internationales. La stratégie générale adoptée à cet égard par l'ONU est une stratégie à long terme visant la promotion de la participation de la jeunesse dans tous les domaines du développement social, économique, culturel et politique. L'Algérie, qui a activement appuyé cette stratégie, notamment au niveau du Comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse dont elle est membre, a défini les trois phases principales suivantes pour sa mise en oeuvre au niveau national. La phase initiale, celle qui a précédé l'année 1985, a été consacrée au renforcement de la coordination intersectorielle, l'élaboration d'un programme pour le deuxième plan quinquennal national et enfin l'étude d'un calendrier d'activités pour l'Année internationale de la jeunesse. La seconde phase qui correspond à 1985, donc à l'Année internationale de la jeunesse, concerne l'organisation des manifestations et activités conformément au calendrier ainsi que l'évaluation périodique des résultats, notamment sur la participation de la jeunesse au développement. La troisième phase enfin, qui s'étendra de 1986 à 1989, sera une phase d'exécution du programme élaboré dans le cadre du deuxième plan quinquennal, d'évaluation et d'application des calendriers d'activités annuels et révision des programmes et de la planification en faveur de la jeunesse, en tant que processus permanent de développement, au cours de la décennie 1986-1995.

Le programme d'action pour l'année 1985 avait pour principaux objectifs de contribuer à l'élargissement d'une éducation globale et permanente de la jeunesse, d'oeuvrer à l'expansion du mouvement de volontariat des jeunes et l'orienter vers

M. Dahmani (Algérie)

la réalisation des projets concernant la jeunesse, de faire participer davantage la jeunesse à l'accroissement de la production et à l'amélioration de la productivité dans les unités économiques, d'intensifier l'animation culturelle, les activités extrascolaires, les échanges et les manifestations à caractère culturel et scientifique et, enfin, de renforcer les moyens d'information, de sensibilisation et de vulgarisation de toutes les activités organisées par les jeunes et au bénéfice des jeunes.

La mise en application de ce programme, qui a été placé sous le thème "Participation, développement et paix" retenu par l'ONU, a été axée sur des sujets se rapportant à la fois à la vie nationale et aux aspirations et besoins de la jeunesse et s'est effectuée à travers l'organisation de campagnes nationales, de concours et d'expositions, en particulier dans les domaines suivants : la jeunesse et la famille, la jeunesse et la production, la jeunesse et l'environnement, la jeunesse et la culture, les sports, la science et la technologie et, enfin, la jeunesse et la paix et la compréhension internationales. Ces activités qui ont eu lieu sous forme de séminaires, rencontres-débats, expositions, séminaires d'information, semaines de volontariat, journées nationales d'études, tables-rondes, etc., ont suscité l'enthousiasme de la jeunesse algérienne et ont enregistré une participation massive des jeunes.

Le programme d'activités, retenu par mon pays pour célébrer l'Année internationale de la jeunesse, comporte aussi des forums régionaux et communaux de la jeunesse destinés à permettre aux jeunes des différentes régions du pays, ainsi qu'aux jeunes Algériens émigrés, de présenter leurs meilleures réalisations dans les domaines artistique, culturel et scientifique, de participer à des conférences-débats, d'organiser des manifestations culturelles et sportives et de soutenir les travaux entrepris dans le cadre du volontariat. Il comporte également l'organisation de chantiers de volontariat, d'un festival national de la jeunesse, de concours nationaux de la jeunesse dans différents domaines tels que le journalisme, l'enregistrement de bandes sonores, la fabrication de jouets et la photographie, la mise en oeuvre de programmes d'échanges et de tourisme de jeunes intitulés "Connaissance de l'Algérie", ainsi que l'institution et la célébration de la Journée nationale de l'Année internationale de la jeunesse.

Le principal événement organisé par l'Algérie pour la célébration de l'Année internationale de la jeunesse a été, cependant, le Festival national de la jeunesse. Celui-ci, premier du genre, sera dorénavant organisé toutes les quatre

M. Dahmani (Algérie)

années. Ce festival qui a pour but de susciter l'attachement des jeunes aux idéaux de paix et de justice, aux principes révolutionnaires et aux valeurs spirituelles et culturelles de la nation algérienne, de favoriser leur mobilisation autour des grandes tâches d'édification nationale et d'encourager l'instauration d'un esprit d'émulation entre eux et d'un courant de création et de production dans les différents domaines, a eu lieu du 4 au 13 juillet 1985 et a comporté l'organisation de carrefours culturels, de jeux sportifs nationaux, d'activités scientifiques et de forums politiques.

Sur un autre plan ,je voudrais signaler que la jeunesse algérienne bénéficie depuis l'indépendance du pays de la gratuité totale de l'enseignement. Celui-ci est obligatoire de 6 à 17 ans. L'Etat lui consacre annuellement le quart du budget. Cette année, l'école algérienne accueille plus de 5 millions d'enfants. Le taux général de scolarisation est de 85 p. 100 des enfants d'âge scolaire, celui des jeunes filles, qui était de 12 p. 100 à l'indépendanc a connu une évolution particulièrement significative de la profonde mutation qui s'est effectivement opérée dans la mentalité et, partant, dans les attitudes sociales, du fait précisément des progrès de l'éducation. Il se situe aujourd'hui autour de 80 p. 100 et le déficit sera totalement comblé d'ici l'horizon 1990. L'enseignement dispensé est polyvalent, pluridisciplinaire, gratuit et obligatoire. Au niveau de l'université, le nombre des étudiants, qui était à l'indépendance dérisoire du fait de la colonisation, s'élève actuellement à 96 000 étudiants et 5 000 diplômés.

La jeunesse algérienne, autant que l'ensemble de la société, bénéficie de la gratuité des soins médicaux. Des maisons de culture destinées à favoriser la créativité et l'épanouissement culturels de la jeunesse sont créées dans chaque chef-lieu de Wilaya.

D'autre part, les jeunes disposent en Algérie de leur propre organisation, l'Union nationale de la jeunesse algérienne, à travers laquelle ils participent activement à la vie politique, sociale et économique du pays.

Je voudrais terminer cette déclaration en exprimant la solidarité de la jeunesse de mon pays avec les jeunes de Palestine, de Namibie, du Sahara occidental, d'Afrique du Sud et avec tous les jeunes, à travers le monde, qui luttent avec leurs peuples contre le colonialisme, le racisme, la discrimination raciale, l'apartheid, le sionisme et l'agression et l'occupation étrangères.

M. MADAR (Somalie) (interprétation de l'anglais) : Avant d'aborder le point de notre ordre du jour, je voudrais faire part de la sympathie profonde et sincère que le Gouvernement et le peuple somalis, et en particulier ses jeunes, éprouvent pour le Gouvernement et le peuple de la Colombie en raison de l'épouvantable catastrophe naturelle qui vient de s'abattre sur une si vaste région du pays.

Je suis très heureux de saisir cette occasion, au nom de mon gouvernement, pour assurer la communauté internationale du plein appui de la nation somalie à l'Année internationale de la jeunesse, qui a pour thèmes et objectifs "Participation, développement, paix".

Le Gouvernement de la République démocratique de Somalie, pour reprendre les termes de la résolution 39/22 de l'Assemblée générale du 21 décembre 1984, est :

> "Convaincu de la nécessité impérieuse d'orienter l'énergie, l'enthousiasme et la créativité des jeunes vers les tâches d'édification de la nation, de lutte pour l'autodétermination et l'indépendance nationale, conformément à la Charte des Nations Unies, contre la domination et l'occupation étrangères et pour la promotion du progrès économique, social et culturel des peuples, d'instauration du nouvel ordre économique international, de maintien de la paix mondiale et de promotion de la coopération et de la compréhension internationales."

Le parti au pouvoir dans mon pays a été et continue d'être la force à l'avant-garde de la lutte des habitants de la Somalie, jeunes et vieux, en vue de tirer le meilleur parti de leur environnement et de leurs ressources et à sauvegarder les valeurs culturelles qui depuis longtemps les ont poussés à se préoccuper de leurs semblables. Peu après la révolution du 21 octobre 1969, le Comité central du parti a créé et organisé des groupes sociaux et des coopératives composés d'ouvriers, de femmes et de jeunes, car il n'existait pas encore de véritables associations.

L'Association de la jeunesse démocratique somalie a, depuis lors, avec enthousiasme, accepté et élargi le rôle qui lui était offert en participant activement à de nouvelles mesures dont le gouvernement a pris l'initiative, telles que la campagne contre l'analphabétisme, la protection de l'environnement et le plan de stabilisation des dunes. De nouvelles écoles ont été construites et l'enseignement supérieur s'est développé. S'aider soi-même a toujours été un thème

M. Madar (Somalie)

favori comme, par exemple, lorsqu'il s'est agi de construire des terrains de sport et des centres culturels pour l'utilisation positive des loisirs. Mais chaque fois que nos jeunes se sont réunis pour discuter des questions cruciales actuelles, ils ont tendu la main de l'amitié à tous, notamment aux jeunes de Palestine, de Namibie, d'Afrique du Sud, de la corne de l'Afrique et d'autres régions du tiers monde qui combattent contre les maux auxquels ils sont confrontés, comme la persistance du colonialisme, le racisme et le déni des droits de l'homme, y compris le droit à l'autodétermination et à des conditions de vie décentes et au bien-être économique. Aujourd'hui, il faut que nous accordions certes :

"plus d'attention au rôle des jeunes dans le monde d'aujourd'hui et à leurs exigences pour le monde de demain."

L'Année internationale de la jeunesse devrait également, selon ses directives concernant la planification ultérieure et le suivi approprié, aboutir à un plan d'action à long terme. La Somalie accorde beaucoup d'importance à la loyauté, à l'industrie et à la contribution générale que la jeunesse peut apporter et elle entreprend tous les efforts possibles pour renforcer et développer les résultats de l'Année internationale de la jeunesse, notamment dans les domaines de la communication, du logement, de l'alphabétisation, de la culture, de l'emploi et de l'éducation des jeunes. Il faudrait que nous mettions l'accent sur les droits de la jeunesse à l'emploi et à l'éducation et il faudrait demander que l'on prévoie des plans à long terme pour mettre en oeuvre ces objectifs.

En Somalie, comme partout dans le monde en développement, le Secrétaire général l'a d'ailleurs indiqué dans son rapport sur l'expérience nationale pour promouvoir le mouvement coopératif publié sous la cote E/1985/10 en date du 11 janvier 1985, au paragraphe 25:

"Ceux qui ont entre 15 et 25 ans ... ont dû assumer une lourde part du fardeau économique et social découlant des années de récession."

Et même dans ce cas, l'engagement de notre jeunesse a résisté à l'épreuve et a fait ses preuves pendant la longue famine de 1974; dans les difficultés découlant de luttes régionales pour l'autodétermination; dans la situation d'urgence actuelle provoquée par les courants de réfugiés et lorsque la famine et la sécheresse ont de nouveau frappé encore plus durement qu'auparavant.

M. Madar (Somalie)

Nous nous félicitons en particulier de l'initiative du Gouvernement autrichien qui doit organiser et accueillir un colloque international d'experts pour permettre de mieux centrer l'attention sur les problèmes auxquels les jeunes doivent faire face à notre époque.

Dans ce contexte, il y a une initiative qui est nécessaire et essentielle pour mon pays. Je veux parler du développement dans le domaine de l'emploi de la "protection de l'environnement". Les catastrophes, d'origine humaine ou naturelle, et les variations climatiques brutales ont provoqué dernièrement une grave détérioration des terres arables, et particulièrement des pâturages de mon pays. La sécheresse et la désertification menacent sérieusement le patrimoine environnemental de nos jeunes. Conscient de sa responsabilité envers les jeunes d'aujourd'hui, qui seront les citoyens de demain, mon gouvernement apporte tout son appui aux entreprises coopératives dans ce domaine.

En bref, la Somalie se félicite de l'importance accrue que l'on accorde au rôle de la jeunesse et appuie pleinement les aspirations, les activités et les résolutions concernant cette Année internationale de la jeunesse.

M. DIAS SILVA (Mozambique) (parle en portugais; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris les récents événements de Colombie qui ont causé la perte de tant de vies humaines. En cette triste occasion, je souhaite exprimer, au nom de ma délégation, nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement colombiens.

Je voudrais exprimer notre profonde gratitude pour le privilège qui nous est accordé de participer à cette conférence des Nations Unies sur l'Année internationale de la jeunesse qui a pour thème "Participation, développement, paix".

Le fait que l'on ait désigné 1985 comme Année internationale de la jeunesse est en vérité une indication très claire de la préoccupation internationale continue envers les jeunes. Les programmes et les activités qui ont été entrepris pour préparer l'Année internationale de la jeunesse ont suscité une prise de conscience et une préoccupation accrues envers la situation de la jeunesse.

M. Dias Silva (Mozambique)

Ces dernières années, la jeunesse a non seulement fait preuve de sa volonté et, certes, de son désir très vif de participer au développement de la société mais a également montré que les jeunes pouvaient être des partenaires actifs, et non pas simplement les bénéficiaires passifs des avantages acquis au fil des ans.

Dans notre pays, les jeunes participent activement à tous les aspects relatifs aux domaines politique, économique, social et culturel. Ils représentent la majorité de la population de la République populaire du Mozambique. Près de 70 p. 100 de notre population sont âgés d'un à 29 ans. Tout plan de développement doit donc nécessairement être élaboré en tenant compte de ce facteur.

L'Etat et ses institutions ont comme buts fondamentaux l'éducation et l'épanouissement de la jeunesse mozambicaine afin d'éliminer l'analphabétisme qui s'étend encore à 72 p. 100 de la population. En 1975, l'année de l'accession à l'indépendance du Mozambique, 90 p. 100 de la population étaient analphabètes. Dans de telles circonstances, le secteur de l'éducation est d'une importance fondamentale. Des efforts majeurs ont été déployés dans les domaines de la formation d'instituteurs et la construction d'écoles pour améliorer la qualité de l'instruction. La formation technique et professionnelle revêt donc une importance particulière dans cette entreprise immense.

La participation de la jeunesse dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle est la condition sine qua non de la liberté, de la démocratie et du progrès. C'est dans ce contexte que l'utilisation appropriée de l'énergie, de l'enthousiasme, de la vitalité et de la capacité de création de la jeunesse aux fins du développement national d'ensemble est une nécessité impérieuse. Apprendre aux jeunes les idéaux de paix et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est une question d'une importance fondamentale pour notre société. La paix n'est pas un objectif abstrait. Malheureusement, la jeunesse mozambicaine ne sait pas encore ce qu'est la paix, encore qu'elle la chérisse.

Après dix années de lutte pour conquérir le droit le plus sacré d'un peuple, c'est-à-dire le droit à la liberté et à l'indépendance, les aspirations de la jeunesse mozambicaine à participer à la tâche difficile de relèvement national d'un pays dévasté par le colonialisme ont été frustrées car, peu après notre accession à l'indépendance, nous avons dû faire face à une agression de la part du régime

M. Dias Silva (Mozambique)

illégal de Ian Smith. Après la victoire du peuple du Zimbabwe, le régime d'apartheid a pris la direction opérationnelle de la stratégie de déstabilisation des pays voisins. Le régime d'apartheid a organisé, recruté, financé, entraîné et infiltré dans notre pays des bandes armées qui se livrent à des actes de terrorisme contre la population civile et à la destruction des biens.

L'assassinat d'enfants et d'adolescents commis dans un dessein sadique et la destruction des infrastructures économiques essentielles à la vie de la nation sont, bien entendu, la marque de ces terroristes qui sont toujours à la solde du régime d'apartheid et dont la barbarie n'est comparable qu'à celle des tristement célèbres SS d'Hitler.

Face à cette situation de guerre, notre jeunesse participe à la défense de notre souveraineté pour réaliser la paix. Parallèlement, la jeunesse mozambicaine participe activement à la tâche de production. Dans ce contexte, la jeunesse mozambicaine applique le thème de l'Année internationale de la jeunesse qui est "Participation, développement, paix", ce qui confirme, une fois de plus, la nature interdépendante de ces trois thèmes.

Si la communauté internationale veut vraiment développer pleinement le potentiel de la jeunesse, elle ne peut pas se permettre de freiner l'élan qui existe actuellement. Les efforts que notre gouvernement a consacrés aux préparatifs de cette célébration doivent redoubler; l'expérience acquise dans ce processus doit être élargie. Les programmes et les activités qui ont été conçus pour les jeunes et qui sont destinés aux jeunes ne doivent pas prendre fin avec cette célébration. L'Année internationale de la jeunesse doit être un processus continu. A notre avis, les orientations et directives élaborées par le Comité consultatif constituent un cadre positif pour les activités futures. Il revient maintenant aux gouvernements, en coopération avec les organes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, de prendre les mesures appropriées pour leur donner effet.

La lutte continue.

M. MBAYE (Sénégal) : La terrible épreuve que vient de subir la Colombie a plongé le monde dans la consternation et l'émoi. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer les condoléances les plus attristées du Gouvernement et du peuple sénégalais au peuple colombien, plongé dans le deuil à la suite de cette catastrophe naturelle.

M. Mbaye (Sénégal)

L'insigne honneur m'échoit aujourd'hui, au nom de toute la jeunesse sénégalaise représentée à cette occasion par un membre du Comité national sénégalais pour l'Année internationale de la jeunesse, de prendre la parole devant cette auguste assemblée pour apporter le message de salut, de paix et d'engagement des jeunes de mon pays à participer, avec toute leur générosité, à l'édification d'un monde de bonheur et de prospérité.

Mille neuf cent quatre-vingt-cinq a été décrétée Année internationale de la jeunesse dans le but de permettre aux responsables et aux pouvoirs publics de mieux prendre conscience de la situation que vivent les jeunes, de leurs besoins et de leurs aspirations les plus légitimes; de promouvoir des politiques et programmes en leur faveur, en tant que partie intégrante du développement économique et social; d'encourager leur participation active à la promotion et à la réalisation des objectifs de développement et de paix; de promouvoir en eux des idéaux de tolérance et de compréhension mutuelle dans le but de favoriser la coexistence pacifique des peuples et d'encourager la coopération entre jeunes de tous les pays et à tous les niveaux.

Ces préoccupations essentielles en direction de la jeunesse que notre organisation universelle a assignées aux différents Etats trouvent leur signification et tout leur impact dans le thème "Participation, développement, paix".

Il me plaît de souligner ici l'impact que l'Année internationale de la jeunesse a eu au Sénégal.

Cet événement a été l'occasion, pour les jeunes du Sénégal, de faire entendre leur voix, d'exprimer leurs besoins et de dialoguer avec les adultes, les pouvoirs publics et les organismes non gouvernementaux, nationaux et internationaux.

Tous les mouvements et associations de jeunesse du Sénégal sont membres du Comité national sénégalais pour l'Année internationale de la jeunesse. A cet effet, ils ont animé des commissions qui traitaient des problèmes liés à la condition des jeunes tels que l'éducation, la formation, l'emploi, le chômage, la délinquance et les loisirs.

L'Année internationale de la jeunesse au Sénégal a été l'occasion de franchir des étapes importantes pour les jeunes. Elle a permis de procéder à une analyse approfondie de la situation de la jeunesse et de jeter les bases de sa plus grande implication à tous les niveaux de décision de la nation.

M. Mbaye (Sénégal)

C'est dans cette optique que S. Exc. M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, a accepté de faire de cette Année une décennie. Cette décennie sera l'occasion de mettre en marche un plan d'action décennal en faveur de la jeunesse. Ce plan prendra en compte, pour leur trouver des solutions, l'essentiel des besoins d'ordre économique, social et culturel de la jeunesse sénégalaise.

Au Sénégal, l'Année internationale a été ainsi pleinement vécue.

Au nom de S. Exc. M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, je voudrais redire, après lui, la confiance de notre organisation panafricaine dans la jeunesse africaine, dans sa capacité à renouveler et à renforcer le panafricanisme, à investir sa générosité, ses forces et sa foi en vue du devenir de l'Afrique, de son devenir.

M. Mbaye (Sénégal)

Il vous souvient que lors de son allocution à la cérémonie commémorative de l'Organisation des Nations Unies, S. Exc. M. Abdou Diouf avait eu à souligner l'événement que constitue l'Année internationale de la jeunesse et l'importance toute particulière qu'elle revêt à ses yeux. En effet, elle a offert l'occasion de libérer les énergies extraordinaires des jeunes pour permettre leur pleine participation à l'édification de l'avenir de l'humanité et pour montrer leur enthousiasme et leur espoir créatif vers la noble tâche d'édification des nations. Il disait notamment :

"Participation, développement, paix, voilà un thème qui indique clairement le sens dans lequel devraient être conçus et orientés les actions et les projets en direction des jeunes." (A/40/PV.42, p. 36)

Il poursuivait que ce choix judicieux est une invite à la conscience de toutes les nations, grandes et petites, pour appeler leur attention et mobiliser leurs efforts en faveur de la jeunesse et réaffirmait que :

"Pour sa part, en tout cas, l'Afrique, fidèle à ses options, continuera, comme par le passé, à apporter sa contribution à l'instauration d'un climat propice au renforcement de la coopération internationale et à soutenir toute initiative des Nations Unies tendant à favoriser la compréhension mutuelle entre les jeunes pour la réalisation des idéaux de solidarité humaine, de dévouement aux objectifs du développement, du progrès et de la paix dans le monde." (A/40/PV.42, p. 36)

Nous nous réjouissons que le Comité consultatif pour l'Année internationale de la jeunesse ait établi des principes directeurs concernant la poursuite de la planification et des activités de suivi appropriées dans le domaine de la jeunesse. Les principes pourraient servir de sources d'inspiration à l'élaboration de programmes et d'actions concernant la jeunesse car l'intérêt accordé à celle-ci ne devrait pas s'arrêter à cette Année mais au contraire constituer un objectif permanent. D'où la nécessité de l'action de suivi pour laquelle les comités nationaux de coordination, le Secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse et le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires des Nations Unies pourraient notamment constituer des moyens essentiels.

M. LOHIA (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (interprétation de l'anglais) : Alors que nous intellectualisons les problèmes de la jeunesse dans le monde, beaucoup de nos jeunes s'amusent probablement davantage en dehors de cette salle et en dehors des Nations Unies. Néanmoins, je vous félicite tous de votre participation à ce débat qui concerne l'un des fondements de nos sociétés humaines.

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Il est assurément opportun que la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse ait lieu précisément l'année où nous commémorons le quarantième anniversaire des Nations Unies, Organisation créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Comme chaque pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a sa part de problèmes auxquels les jeunes sont confrontés : chômage, analphabétisme, toxicomanie, etc. Nous nous félicitons donc de la convocation de cette conférence qui offre à ma délégation l'occasion unique d'apprendre des autres délégations ce que font leurs gouvernements respectifs pour régler les problèmes de leur jeunesse.

Ma délégation est convaincue que certaines des initiatives et mesures prises par les autres gouvernements peuvent, avec quelques ajustements nécessaires, être adaptées à notre propre situation pour améliorer le bien-être de notre jeunesse et la préparer pour demain.

C'est un cliché bien connu que de dire que les jeunes sont la clef de l'avenir. Aussi est-il ironique que nous ayons si souvent négligé de donner toute l'attention voulue au rôle des jeunes dans nos sociétés, à leurs idées, à leurs initiatives et à leurs exigences pour le monde de demain.

Ma délégation est donc heureuse de constater que le concept de l'Année internationale de la jeunesse a permis d'attirer l'attention sur la situation, les besoins spécifiques et les aspirations de la jeunesse. Cela a permis d'intensifier la coopération à tous les niveaux pour ce qui est de s'attaquer aux problèmes des jeunes. Les gouvernements ont entrepris des programmes d'action concertée en faveur de la jeunesse et pour accroître la participation des jeunes à l'étude, aux processus de prise des décisions et au règlement des grands problèmes auxquels nos sociétés d'aujourd'hui sont confrontées.

En 1983, un Bureau distinct des jeunes, des femmes, de la religion et des loisirs a été créé en Papouasie-Nouvelle-Guinée au sein du Département du Premier Ministre. Son but est de renforcer les programmes de développement et de se concentrer sur certains problèmes affectant l'ensemble du pays, tels que la création de possibilités d'emploi lucratif pour les jeunes. La même année, le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a adopté sa politique nationale de la jeunesse et il s'est attaché depuis à développer des programmes orientés vers les jeunes pour tenter de résoudre les problèmes liés au chômage croissant chez les jeunes.

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Jusqu'à notre époque, notre société n'avait jamais connu le chômage. Nos sociétés traditionnelles avaient toujours été en mesure de faire en sorte que tous, y compris les personnes âgées, soient utilement employés. Si l'on veut que cette politique continue, il faut apprendre aux jeunes à participer plus activement au développement de leurs communautés propres et à jouer pleinement leur rôle dans la vie économique, sociale, politique, culturelle et religieuse de la nation.

Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est conscient des besoins de la jeunesse. Il a décidé, entre 1985 et 1988, d'allouer 1,06 million de kina par an pour financer les projets en cours du Programme du mouvement national de la jeunesse s'occupant d'activités de jeunes en milieu tant rural qu'urbain. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a, dans le cadre de sa stratégie de la jeunesse, créé le Fonds national pour le développement de la jeunesse, initiative importante destinée à servir d'instrument de financement indépendant à des groupes de jeunes entreprenant des projets économiques à moyen terme. Cette organisation sert par ailleurs d'encadrement aux groupes de jeunes qui participent au processus de développement de ces projets.

Il est prévu, dans le budget pour 1985, d'allouer 3,5 millions de kina supplémentaires aux autres éléments du programme de la jeunesse, y compris une stratégie nationale de l'emploi des jeunes pour trouver le moyen de mieux utiliser les compétences et l'énergie des jeunes et de créer des emplois pour la plupart des jeunes sans emploi du pays.

L'examen des initiatives entreprises pour s'attaquer aux problèmes des jeunes en Papouasie-Nouvelle-Guinée serait incomplet si l'on omettait de reconnaître le rôle que doivent jouer dans ce domaine les Eglises et les différentes organisations non gouvernementales.

M. Lohia (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

Ma délégation est fière de déclarer que l'oeuvre réalisée par les Eglises et diverses organisations non gouvernementales pour répondre aux besoins de la jeunesse est tout à leur honneur et à celui de la cause qu'elles défendent.

En 1981, les principales Eglises représentées en Papouasie-Nouvelle-Guinée ont rédigé et adopté la Déclaration chrétienne sur l'épanouissement de la jeunesse. L'objectif de cette déclaration était de mettre au point, avec la participation du gouvernement, des programmes destinés aux jeunes. Comme suite à cette déclaration, des cours de gestion, des séminaires et des cours de formation technique et agricole à court terme destinés aux jeunes ont été réalisés. Cette année, le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a alloué aux programmes en faveur de la jeunesse coordonnés par les Eglises 71 000 kina. Outre les mesures que j'ai déjà esquissées, le Gouvernement de Papouasie-Nouvelle-Guinée a mis à la disposition des groupes confessionnels de jeunes les ressources du Fonds pour les petits projets de développement. Le Fonds a alloué récemment 6 000 kina à un groupe confessionnel de jeunes.

L'intérêt que nous portons aux jeunes ne s'est pas confiné à la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Conscient de la nécessité de partager l'expérience dans ce domaine, mon pays participe aux activités du Programme pour la jeunesse du Commonwealth. Au mois d'août de cette année, j'ai eu le privilège de voir mon premier ministre, le très Honorable Michael Somare, offrir, au nom du peuple et du Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, 10 000 kina au Programme pour la jeunesse des îles Cook, dans le Pacifique.

Il est inutile de souligner que l'élan important qu'ont imprimé opportunément les activités de l'Année internationale de la jeunesse devrait être maintenu et renforcé. Ma délégation espère qu'après 1985, l'Année internationale de la jeunesse (1985) inaugurera une période d'actions authentiques et concertées visant à améliorer la situation des jeunes dans le monde entier.

Enfin, il est traditionnel, dans nos sociétés en Papouasie-Nouvelle-Guinée de partager nos tristesses, nos joies et nos fardeaux. Aujourd'hui nous sommes navrés d'être témoins d'un moment tragique, en particulier pour les jeunes de Colombie. Nous voudrions exprimer, par l'intermédiaire de la Mission de la Colombie à New York, nos condoléances au Gouvernement et au peuple colombiens.

M. MUNTHALI (Malawi) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord, monsieur le Président, vous remercier de me donner le temps de parler devant l'Assemblée.

M. Munthali (Malawi)

Je voudrais, avant toute chose, dire combien nous ont consternés et navrés les tristes informations concernant la catastrophe naturelle qui a frappé la Colombie, où des milliers de personnes seraient enfouies sous la lave d'un volcan qui a fait éruption. Ma délégation voudrait exprimer sa profonde préoccupation et sa sympathie au Gouvernement et au peuple de la Colombie en ces temps d'épreuve tragique.

Pour revenir au sujet dont nous débattons aujourd'hui, j'aimerais déclarer ce qui suit. L'histoire de l'organisation des jeunes au Malawi est liée indéfectiblement à la lutte du Malawi pour l'indépendance. Faisant preuve de sagesse et de prévoyance, notre président à vie, S. Exc. Ngwazi H. Kamuzu Banda, a reconnu le rôle décisif que la jeunesse organisée pouvait jouer en faveur de la noble cause de notre liberté. La Ligue de la jeunesse du Malawi a donc été organisée dès 1958 comme aile militante intégrale du parti du Congrès malawi au pouvoir. La contribution des jeunes à la réalisation de l'indépendance a été enregistrée et est partie intégrante de l'histoire de la lutte du Malawi pour la liberté.

Après l'indépendance, il est devenu évident que l'enthousiasme des jeunes, qui s'était manifesté au cours de la lutte politique, devrait être maintenu et réorienté. C'est encore avec cette vision de l'avenir, que S. Exc. le Président à vie a, immédiatement après l'indépendance politique, créé le Mouvement des jeunes pionniers du Malawi en tant que fer de lance du progrès. Ce mouvement a pris naissance en 1965 par une loi du Parlement. Deux ans après l'indépendance, le Gouvernement du Malawi a proclamé une semaine en mars et avril Semaine de la jeunesse pour la jeunesse, afin de favoriser la participation active des jeunes à des projets d'importance pour leurs propres régions, tels que la construction et l'entretien de routes, de ponts, d'écoles et d'hôpitaux.

La raison essentielle pour la création des jeunes pionniers du Malawi était et demeure d'aiguillonner le progrès. Cela exigeait une formation adéquate des jeunes dans des activités et disciplines diverses pour qu'ils soient mieux préparés à cette tâche. Qu'il me soit permis de vous rappeler que, dans le passé, les programmes d'éducation et de formation au Malawi ne tenaient pas compte des besoins du pays. On orientait les jeunes gens et jeunes femmes vers les travaux de bureau de préférence aux travaux manuels. Ils préféraient vivre dans les centres urbains.

M. Munthali (Malawi)

En préparant la jeunesse en vue de cet objectif, le Gouvernement de la République du Malawi a créé des centres de formation dans les 24 districts administratifs, où les jeunes qui ont quitté l'école reçoivent une formation en agriculture moderne, menuiserie, maçonnerie, plomberie et à d'autres métiers. Les programmes de formation comportent également des cours d'économie domestique, d'alphabétisation et d'instruction civique permettant aux jeunes de comprendre le fonctionnement du gouvernement. Après le stage de formation, ces jeunes rentrent chez eux comme fermiers ou artisans et montent leurs propres affaires, qui, en retour, servent de modèles aux autres habitants du village. Bien entendu, les autres villageois copient ces modèles. C'est ainsi que les jeunes servent de catalyseur au développement dans les zones rurales.

Le Malawi étant un pays agricole, on met l'accent sur les méthodes modernes d'agriculture. La participation des jeunes aux activités de développement dans le domaine de l'agriculture a permis d'accroître considérablement la production alimentaire, à un point tel que le Malawi, petit pays, non seulement produit suffisamment de produits alimentaires pour nourrir sa population mais encore en exporte - entre autres du maïs, des haricots, des arachides et du riz.

De telles activités génératrices de revenus au niveau du village ont permis de réduire ou même d'éliminer l'un des problèmes essentiels des pays en développement - la migration rurale vers la ville. Il en résulte que les crimes violents, la délinquance juvénile et autres maux sociaux sont presque inexistants au Malawi.

M. Munthali (Malawi)

Mon gouvernement est très attaché aux objectifs et aux idéaux de l'Année internationale de la jeunesse : participation, développement, paix. Par conséquent, le Gouvernement du Malawi estime qu'afin d'atteindre ces objectifs, la jeunesse doit pouvoir être formée et guidée, plutôt que livrée à ses propres moyens. S. Exc. le Président à vie, Ngwazi Kamuzu Banda, à l'occasion de l'inauguration de la Semaine de la jeunesse, le 31 mars 1985, a dit :

"Au Malawi, il n'est pas question de laisser les jeunes en faire à leur tête. Non, trois fois non : ici les enfants sont guidés dès leur plus jeune âge, on s'occupe de leur instruction et on leur enseigne certaines choses, et avant tout, à respecter leurs aînés... Mais ce n'est pas tout, ils doivent aussi travailler."

Chaque année, au cours de la Semaine de la jeunesse, garçons et filles, auxquels se joignent leurs parents, travaillent à différents projets d'intérêt communal, dans un esprit de participation à la construction de la nation. La jeunesse au Malawi a déjà entrepris des centaines de projets de portée locale et nationale.

Les jeunes se soucient du monde dans lequel ils vivent, de la paix et de leur avenir. La communauté internationale doit à juste titre se préoccuper de l'avenir de la jeunesse. Nous devons manifester cet intérêt par des actes et non seulement par des mots. Malheureusement, tous les pays ne disposent pas tous des ressources nécessaires pour relever les défis que posent les problèmes des jeunes. C'est dans cet esprit que nous lançons un appel aux pays plus fortunés pour qu'ils octroient leur aide aux pays moins bien lotis qu'eux, dans l'esprit de l'Année internationale de la jeunesse, afin de poursuivre les travaux de l'Année internationale de la jeunesse au-delà de 1985.

M. PROENCA (Guinée-Bissau) : Monsieur le Président, je voudrais, au nom de la délégation de la Guinée-Bissau, et particulièrement au nom des jeunes de mon pays, présenter nos condoléances à la délégation de la Colombie et lui exprimer nos sentiments de profonde compassion.

(L'orateur poursuit en portugais; texte français fourni par la délégation)

Il y a 40 ans, l'humanité proclamait la création d'une organisation internationale, l'ONU, dont les objectifs principaux sont de garantir la paix et la sécurité internationales, contribuant ainsi à la réalisation des aspirations collectives des hommes et des femmes de notre planète, et plus particulièrement celles de la jeunesse qui recherche un avenir prospère et assuré et qui lutte pour les idéaux de paix, d'indépendance et de progrès.

M. Proenca (Guinée-Bissau)

La création de l'ONU a en effet marqué de manière significative le processus historique mondial des 40 dernières années. La jeunesse mondiale traumatisée par la guerre la plus atroce et la plus destructrice que le monde ait connue fut alors gagnée par un espoir nouveau.

A partir des cendres du nazisme, la jeunesse mondiale a revendiqué l'instauration d'une rationalité capable d'amener les Etats et les nations à vaincre la logique de la guerre et de la violence et à créer une dynamique de dialogue constructif et de compréhension réciproque qui favorise le développement, la paix et le progrès harmonieux de l'humanité.

C'est dans cette perspective que, conformément aux objectifs et aux principes qui guident la communauté des nations, la jeunesse s'est engagée avec cet enthousiasme et ce dynamisme qui lui sont propres, dans la lutte pour l'élimination du colonialisme, du racisme, de l'apartheid, pour l'autodétermination et l'indépendance des peuples et pour l'édification de sociétés plus justes et plus équitables, pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international, pour la paix, la sécurité et le développement.

Voilà pourquoi notre délégation considère que cette conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse, qui se tient quelques jours après la célébration du quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies, outre qu'elle est un moment privilégié de réflexion au sujet des problèmes spécifiques de la jeunesse qui, généralement, est plus sensible aux innovations et à la dynamique de la lutte pour le progrès et le bien-être, est aussi une occasion propice qui s'offre à elle pour se prononcer sur le destin de notre planète.

Nous sommes persuadés qu'il ne pourrait y avoir de tribune plus appropriée que celle-ci pour promouvoir un débat fructueux sur les principaux problèmes de la jeunesse et sur les questions fondamentales qui intéressent les peuples et les nations du monde, notamment les problèmes de l'autodétermination et de l'indépendance des peuples, de la stabilité et de la sécurité internationales, du développement économique et de l'instauration d'un nouvel ordre universel qui réponde aux aspirations à la paix, au progrès et au bien-être collectif.

Nous saluons ainsi, au nom de la jeunesse de Guinée-Bissau, la tenue de cette rencontre dont la dimension politico-historique dépasse le simple cadre d'une conférence mondiale de la jeunesse pour s'inscrire dans l'action salutaire des Nations Unies en faveur de la paix et du développement, en communion avec une force sociale mondiale porteuse d'avenir : la jeunesse.

M. Proenca (Guinée-Bissau)

Dans le cadre de l'application des décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies qui figurent dans la résolution 34/157 du 17 décembre 1979, proclamant l'année 1985 "Année internationale de la jeunesse", notre pays a créé un Comité national de coordination intégrant les différentes catégories sociales et professionnelles de la jeunesse guinéenne. Dans la poursuite des objectifs de l'Année internationale de la jeunesse, "Participation, développement et paix", notre comité national de coordination a d'importantes mesures pour favoriser la participation de la jeunesse guinéenne, aussi bien dans la recherche de solutions aux grands problèmes nationaux que dans les instances de prise de décisions. C'est dans ce contexte que nous avons élaboré d'importants projets de développement qui englobent la création d'emplois pour la jeunesse, sa fixation dans un milieu socioculturel adéquat, l'amélioration des conditions de vie des couches les plus défavorisées, de même que sa formation et son encadrement professionel et technique en faveur du développement : ces projets, tout en correspondant parfaitement aux objectifs de notre stratégie de développement socio-économique, coïncident aussi avec les objectifs de l'Année internationale de la jeunesse. La participation de notre jeunesse à la commémoration de l'Année internationale de la jeunesse ne s'est pas limitée au seul plan national.

Nous avons été présents dans presque toutes les instances internationales concernant la jeunesse. Cette présence s'est manifestée avec plus d'évidence lors du douzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants qui s'est tenu à Moscou et qui a constitué une manifestation significative de l'engagement de la jeunesse mondiale dans la lutte pour la défense de ses droits inaliénables au progrès, au bien-être, et pour la paix et la sécurité internationales.

Les jeunes de notre pays, après avoir joué un rôle déterminant dans la lutte armée de libération nationale, constituent aujourd'hui le facteur principal du processus de développement socio-économique. En effet, lorsque nous analysons la structure démographique en Guinée-Bissau, notamment la population active, nous constatons que les jeunes sont largement majoritaires.

Moins de 10 ans après l'indépendance, des centaines de jeunes ont reçu une formation dans le pays ou à l'extérieur et, aujourd'hui, ils exercent les fonctions les plus variées dans tous les secteurs d'activité, y compris aux postes de hautes responsabilités.

M. Proenca (Guinée-Bissau)

La jeunesse, par son dynamisme, continue de participer, de manière substantielle, à l'effort de développement et, de ce fait, à l'édification d'une société nouvelle. Dans les structures de production et les organes du pouvoir et de décision, les jeunes sont présents, non point de manière symbolique, mais en s'acquittant des responsabilités qui leur reviennent dans la construction de l'avenir. Et nous, les jeunes, nous le faisons avec fierté parce que nous voulons continuer un processus qui a conduit notre peuple à recouvrer sa dignité et à reprendre sa place dans le concert des nations libres du monde.

Notre participation dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse nous permet de réfléchir, de manière plus profonde, non seulement sur le rôle d'agent actif du développement de la jeunesse de notre pays, mais aussi sur le rôle que peut et doit jouer la jeunesse dans un monde où les dangers de la guerre, notamment ceux de la guerre nucléaire, s'ils ne sont pas écartés, risquent de détruire toute l'humanité.

En Guinée-Bissau, les jeunes sont préoccupés par la montée de l'oppression et de la discrimination raciale. C'est pourquoi la solidarité est un sentiment collectif et un devoir national.

Nous voulons profiter de cette occasion pour réitérer notre solidarité à l'égard des peuples qui, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique latine, luttent pour leur libération nationale et sociale, pour l'instauration d'une société plus juste et pour la réalisation des nobles idéaux de paix et de progrès consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Dans ce contexte, nous aimerions évoquer la situation grave qui prévaut en Afrique australe où l'odieux régime de l'apartheid, au mépris des normes internationales, intensifie la terreur et la répression contre les patriotes sud-africains et multiplie les actes d'agression contre les pays de la ligne de front, notamment contre l'Angola et le Mozambique. La jeunesse de mon pays et, notamment, les militants de l'Organisation de la jeunesse Amilcar Cabral, réitèrent leur solidarité indéfectible avec la lutte des jeunes de l'African National Congress (ANC) et de la South West Africa People's Organization (SWAPO) pour le respect du droit de leur peuple à la liberté et à la dignité.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général des Nations Unies, l'Année internationale de la jeunesse doit mettre l'accent sur la nécessité du maintien de la paix et de la promotion du développement. Nous pensons que ces deux objectifs

M. Proenca (Guinée-Bissau)

constituent, de nos jours, la préoccupation majeure de la jeunesse qui entend assurer la survie de l'humanité et construire un avenir plus digne et plus prospère pour tous les hommes et toutes les femmes de notre planète.

Nous sommes persuadés qu'une fois unie autour de ces objectifs, la jeunesse du monde pourra contribuer, de manière décisive, à sauvegarder la paix et à créer des conditions propices au développement, notamment grâce à l'élimination de la misère, de la maladie, de la famine, des déséquilibres sociaux et des injustices dans la répartition des richesses du monde.

Face à la menace de destruction qui plane sur l'humanité, les jeunes de tous les pays veulent un monde différent. Ils veulent un monde différent parce que c'est le droit de toute la jeunesse de notre planète que de vivre sans la peur du lendemain.

C'est là une exigence universelle qu'aucune raison idéologique, philosophique ou morale ne peut contrarier, et c'est pour cela que nous, les jeunes, réclamons un monde différent, un monde meilleur, non pas dans la rhétorique, mais dans l'action pratique, une action concrète qui nous unisse tous sans discrimination, raciale, religieuse, économique ou géographique. Peut-être est-ce de l'utopie? Mais, cela ne fait pas de doute, nous voulons un monde qui soit le plus proche possible de l'utopie.

Le PRESIDENT : L'Assemblée vient d'écouter le dernier orateur inscrit dans le cadre du débat de la Conférence mondiale des Nations Unies pour l'Année internationale de la jeunesse.

Je vais donner la parole à la représentante du Royaume-Uni, qui souhaite exercer son droit de réponse.

Je voudrais rappeler aux membres de l'Assemblée que, selon la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la deuxième et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Mme YOUNG (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : A cette heure tardive, je regrette beaucoup de prendre le temps des représentants; néanmoins, il importe que personne ne soit induit en erreur par les affirmations insensées faites précédemment aujourd'hui par le représentant de la République socialiste soviétique d'Ukraine selon lesquelles la démocratie et les droits de l'homme auraient été, selon ses propres paroles, cruellement supprimées en Irlande du Nord.

Mme Young (Royaume-Uni)

Le peuple tout entier du Royaume-Uni, que ce soit en Irlande du Nord ou ailleurs, jouit des mêmes droits et libertés en vertu de la loi. Ces droits comprennent un processus électoral démocratique auquel les représentants de tous les partis politiques ont la liberté de participer. Il y a eu effectivement suppression de[illegible]its de l'homme, mais cela n'a pas été fait le fait de mon gouvernement ma[illegible]e ceux qui essaient de promouvoir leurs objectifs politiques par la menace du recours ou le recours à la violence.

Mon gouvernement est décidé à oeuvrer pour affaiblir les discordes et instaurer la paix et la stabilité en Irlande du Nord.

Ainsi que de nombreux représentants le savent, un accord a été signé aujourd'hui entre mon gouvernement et le Gouvernement de la République irlandaise, qui vise à promouvoir la paix et la stabilité en Irlande, à contribuer à la réconciliation des deux grandes traditions en Irlande, à favoriser l'établissement d'un climat propice à l'amitié et à la coopération entre les peuples des deux pays, à encourager la coopération et à combattre le terrorisme. La conférence intergouvernementale établie en vertu de cet accord se chargera de définir, entre autres, les mesures appropriées en vue de reconnaître et de concilier les droits et identités[illegible]les traditions en vigueur en Irlande du Nord, de protéger les droits de l'homme et d'empêcher la discrimination. Aux termes de cet accord, nous réaffirmons notre attachement à une société où nous pourrons, en Irlande du Nord, vivre en paix, à l'abri de la discrimination et de l'intolérance et où les deux communautés pourront participer pleinement aux organismes et mécanismes des pouvoirs publics.

Mon gouvernement espère que cet accord sera applaudi par tous les vrais amis des droits de l'homme, même s'il ne l'est pas par la République socialiste soviétique d'Ukraine.

La séance est levée à 22 heures.